St-Lin/Laurentides, le 14 décembre 2005

Madame Denise Lamontagne, secrétaire
Commission des affaires sociales
Édifice Pamphile-LeMay
1035, rue des Parlementaires
3e étage
Québec (Québec)
G1A 1A3

Objet : Mémoire sur le projet de Loi 125

Madame,

C'est avec enthousiasme que nous vous déposons notre mémoire sur le projet de Loi 125, Loi modifiant la Loi sur la protection de la jeunesse et d'autres dispositions législatives.

Notre mémoire concerne particulièrement les liens entre le projet de Loi 125 et le Programme d'aide personnelle familiale et communautaire (PAPFC). Nous estimons que le PAPFC cadre entièrement avec le projet de Loi déposé.

Nous tenons à vous sensibiliser à l'importance de maintenir et développer le PAPFC dans la région de Lanaudière. Vous pourrez constater à la lecture de notre mémoire que ce programme est reconnu tant par les professionnels que les chercheurs universitaires et qu'il obtient d'excellents résultats. De plus, nous vous démontrerons que le PAPFC cadre avec le projet de Loi 125 et avec divers plans d'actions du Ministère de la santé et des services sociaux du Québec.

Vous trouverez en annexe des lettres d'appui incluant celle de M. François Legault, député de Rousseau.

Nous vous remercions de l'attention portée à notre mémoire et nous espérons avoir la possibilité de vous le présenter lors des auditions publiques.

Henri Thibodeau
Association Carrefour Famille Montcalm

Sylvie Fiset
Maison de la famille La Parenthèse

c.c. : M. Jean-François Foisy. Président directeur général, ADRLSSSL
M. Pierre Racette. Directeur général, Centres Jeunesse de Lanaudière
Mme Caroline Barbir, Directrice Générale, CSSSNL
M. Michèle Bouffard. Directeur général, CSSSSL
M. Pierre Bélanger. Directeur services Famille-Enfance-Jeunesse, CSSSNL
M. Yves Lavoie, Directeur de la Protection de la Jeunesse, Centre Jeunesse de Lanaudière

CAS - 57 M
C.G. - P.L. 125
PROTECT. JEUNESSE

Association Carrefour Famille Montcalm
Aide à la famille

197, rue Industrielle, St-Lin-Laurentides
Québec) J5M 2S9
Tél : (450) 439-2669 Fax : (450) 439-8763
Courriel : acfm.montcalm@qc.aira.com
Site Internet : montcalm.net/maisondelafamille

La Maison de la Famille « La Parenthèse »
215, rue Notre-Dame, Repentigny
(Québec) J6A 2R4
Tél. : (450) 582-2677 Fax : (450) 582-1168
Courriel : parenthese@biz.videotron.ca
Site web : parenthese.tripod.ca

Mémoire de l'Association Carrefour Famille Montcalm et de la Maison de la Famille Parenthèse

sur le projet n° 125
Loi modifiant la Loi sur la protection de la jeunesse et d'autres dispositions législatives

Décembre 2005

Table de matières

Introduction 3

Présentation de la situation actuelle 4

Première partie : Caractéristique des MRC Montcalm et L'Assomption 6
- MRC Montcalm 7
- MRC L'Assomption 8

Deuxième partie : Présentation des organismes communautaires de Lanaudière titulaires du PAPFC 9
- Association Carrefour Famille Montcalm 10
- Maison Parenthèse 16

Troisième partie : Le Programme d'Aide Personnelle Familial et Communautaire (PAPFC) 21
- Développement d'habiletés parentales chez les parents négligents dans le cadre d'un programme novateur impliquant plusieurs types d'interventions issues de différents organismes 22
- Répercussion du PAPFC dans Lanaudière 31

Quatrième partie : Les liens entre le PAPFC et le projet de loi n° 125 34
- Article 2.3. 35
- Article 38. 36
- Article 45.1 36
- Article 57 et 91.1 37

Recommandations 39

Annexe 40
- Lettres d'appui

Introduction

L'Association Carrefour Famille Montcalm et La Maison de la famille La Parenthèse tiennent d'abord à remercier Madame Margaret F. Delisle, ministre déléguée à la Protection de la jeunesse et à la Réadaptation pour son ouverture à tenir une consultation générale sur le projet de loi n° 125.

Nous croyons essentiel la tenue de cette consultation générale qui permettra d'élargir la réflexion et la vision à plusieurs groupes. La protection de la jeunesse et les services rendus par Les Centres Jeunesse concernent l'ensemble de la société québécoise.

Nos analyses porteront davantage sur un programme financé par Les Centres Jeunesse de Lanaudière : le Programme d'aide Personnelle Familiale et Communautaire (PAPFC). Nos deux organismes communautaires sont les porteurs de ce programme dans nos communautés respectives, c'est pourquoi, nous prenons l'initiative de vous soumettre ce mémoire.

Le Programme d'aide Personnelle Familiale et Communautaire (PAPFC) cadre parfaitement dans le projet de Loi n° 125. Notons, entre autres, « les diverses mesures favorisant le recours à des approches identifiées dans le projet de loi qui permettront à l'enfant et aux parents de participer activement à la prise en charge de décisions et aux choix des mesures qui les concernent, diminuant ainsi la nécessité de recourir au tribunal. » C'est pourquoi, nous croyons que ce programme dispensé intensivement sur une période de deux ans devrait être implanté dans l'ensemble des régions administratives du Québec.

Implanté en 1998 dans les MRC Montcalm et L'Assomption, le PAPFC réalise des résultats extraordinaires. Nous pouvons affirmer qu'aucun autre programme n'a autant fait l'unanimité auprès des professionnels de la jeunesse. De plus, le PAPFC a permis d'établir des partenariats de qualité entre des professionnels provenant de divers milieux (Centres Jeunesse, CLSC, organismes communautaires, commission scolaire, etc.). D'ailleurs en 2002, le PAPFC a été mis en nomination pour le prix d'excellence Percilié Lachapelle, volet Personnalisation des Soins et services.

Par conséquent, nous tenons à vous sensibiliser à l'importance de maintenir et de « sécuriser » la mise en œuvre du Programme d'aide Personnelle Familiale et Communautaire (PAPFC) dans Lanaudière et ce, malgré certaines compressions budgétaires envisagées par Les Centres Jeunesse de Lanaudière.

Vous pourrez constater à la lecture de ce mémoire que le programme mentionné est un outil indispensable pour contrer la problématique de la négligence chronique et transgénérationnelle qui est, malheureusement, trop présente dans nos MRC.

Dans un premier temps, nous vous présenterons la situation actuelle du PAPFC dans Lanaudière et les deux organismes-familles porteurs du programme. Ensuite, nous croyons important de résumer certaines caractéristiques des deux MRC où est implanté depuis huit ans ce programme. Une brève description du Programme d'aide Personnelle Familiale et Communautaire et ses liens avec le projet de Loi n° 125 compléteront ce mémoire. Enfin en annexe, de nombreuses lettres d'appui pour sauvegarder le PAPFC démontreront la reconnaissance du programme par l'ensemble des partenaires et de la communauté.

Présentation de la situation actuelle du PAPFC dans la région Lanaudière

Le programme d'aide personnelle familiale et communautaire a été expérimenté de 1992 à 1995 dans la région Mauricie-Bois-Francs-Drumondville par le Groupe de recherche en développement de l'enfant et de sa famille (GREDEF) de l'Université du Québec à Trois-Rivières. Dans Lanaudière, ce programme existe depuis 1998, dans les MRC Montcalm et L'Assomption.

Lors de l'expérimentation entre 1992 et 1995, les Centres Jeunesse Mauricie-Bois-Francs ont doublé le maintien des enfants dans leur milieu naturel, passant de 40 % à 79,5%. Il y a eu également une diminution marquée du niveau de dépression chez les mères, un élargissement du réseau de soutien social à l'extérieur du noyau familial immédiat et une diminution du nombre de placements dans les foyers d'accueil (réseau, 1 février 98 :18).

En 1998, 66 % de la clientèle desservie par les Centres Jeunesse Lanaudière est touchée par la problématique de la négligence (L'interdit, vol. 3, no. 1 avril 1998). Cette triste constatation ainsi que toutes les autres problématiques poussent les acteurs du milieu à vouloir diminuer l'ampleur de ce phénomène et d'en contrer les effets intergénérationnels. Ce sont les Centres jeunesse de Lanaudière qui ont initié la mise sur pied du PAPFC. La réussite du PAPFC dans Lanaudière repose, entre autres, sur un partenariat solide entre les Centres jeunesse Lanaudière, les CLSC, les Commissions scolaires et les organismes communautaires. Nous en sommes à notre quatrième cohorte (2004-2006) qui se démarque encore par des réussites, de nouvelles initiatives et un continuum de services florissants.

Le PAPFC dans Lanaudière a jusqu'à maintenant survécu aux compressions budgétaires réalisées par Les Centres Jeunesse de Lanaudière. Malheureusement, leurs prévisions budgétaires 2005-2006 prévoient le retrait complet du financement du PAPFC. Cette décision bouleverse et attriste toute la communauté. D'autant plus que ce programme fait l'unanimité auprès de l'ensemble des partenaires et a démontré au cours des huit dernières années sont efficacité, tant au niveau administratif que clinique.

Cette orientation des Centres Jeunesse de Lanaudière est surprenante puisque le PAPFC cadre parfaitement dans les orientations du Ministère de la santé et des services sociaux du Québec. En voici quelques exemples :

L'axe 1 de la Stratégie d'action pour les jeunes en difficulté et leur famille mentionne que *« ...le déploiement de programmes d'intervention précoce intensif, continue, de qualité et visant des populations à risque devra se poursuivre et s'intensifier... ».*

Le plan d'action en santé mentale 2005-2010 du Ministère de la santé et des services sociaux du Québec stipule que *« Les mesures de promotion et de prévention pour les jeunes enfants et leurs parents sont des activités multidimensionnelles qui concernent différents aspects de la vie des enfants et de leurs parents, et qui consistent principalement en services intégrés de périnatalité et en services pour la petite enfance à l'intention des familles vivant en contexte de vulnérabilité. Ces services visent, entre autres, à favoriser le développement optimal des enfants*

et à améliorer les conditions de vie des familles. Ils comprennent deux composantes : l'accompagnement des familles par un suivi individualisé et la création d'environnements favorables à la santé et du bien-être. »

Au plan éducatif, nous retrouvons dans **l'Entente de complémentarité des services entre le réseau de la santé et des services sociaux et le réseau de l'éducation.** *« Les parents sont les premiers responsables de la satisfaction des besoins de leurs enfants. C'est avec eux que l'enfant tisse ses premiers liens significatifs d'attachement et se sont eux qui lui procurent ses premiers stimuli. La relation entre l'enfant et ses parents ainsi que le comportement de ces derniers influent sur la santé, le bien-être et la réussite scolaire de l'enfant. Les intervenants doivent être à l'écoute des parents et être en mesure de repérer les signes indiquant des besoins en matière de soutien. Considérant ce principe, l'engagement des organisations des deux réseaux et de leur personnel se traduit par la nécessité :*

- *de miser sur le potentiel des parents;*
- *de soutenir les parents dans leur rôle et de contribuer au soutien et au renforcement de leurs compétences;*
- *de planifier et de réaliser toutes interventions en étroite collaboration avec les parents concernés; »*

Dans ce contexte où les commissions scolaires sont des partenaires du PAPFC et que le niveau de décrochage scolaire est alarmant (la MRC Montcalm arrive au 95e rang sur 99 au niveau de la réussite scolaire), nous croyons que le PAPFC cadre également dans ces orientations.

Le Comité permanent de lutte à la toxicomanie du Ministère de la santé et des services sociaux du Québec a recommandé dans le document ***La double problématique toxicomanie et négligence parentale*** *« ...d'intégrer la dimension « parent » dans le traitement de la toxicomanie et d'agir en amont du problème de négligence. »* Le PAPFC répond entièrement à ces recommandations, d'autant plus qu'une grande partie de sa clientèle présente les deux problématiques mentionnées.

L'Association des Centres Jeunesse du Québec inscrit dans son document *Réactions et commentaires sur l'Offre de service - programme jeunes en difficulté - Ministère de la santé et des services sociaux* : *« Le rôle des organismes communautaires est très important en négligence. Ils sont aux premières loges pour la fourniture des services de base et assurent les liens vers la communauté... »* Le PAPFC a permis depuis huit ans d'établir et de développer des partenariats entre les établissements du réseau et les organismes communautaires. Ces partenariats ont facilité la mise en place de nouveaux services qui facilite les suivis thérapeutiques réalisés par les professionnels. Notons entre autres : halte-garderie, rencontre supervisée, programme de stimulation précoce, ateliers d'aide aux devoirs, transport-accompagnement, etc.

Comme vous pouvez le constater, nous ne pouvons envisager la perte du PAPFC. Au contraire, nous croyons que ce programme doit être solidifié et développé. Nous espérons que les prochaines pages seront vous convaincre d'adhérer à la recommandation que vous retrouverez en conclusion de ce mémoire.

Première partie

Caractéristiques des MRC Montcalm et L'Assomption

MRC Montcalm

Caractéristiques de la MRC de MONTCALM

Population de la MRC de Montcalm: 38 740

- Environ une personne sur trois est analphabète;
- Le taux de diplomation est de 59.6%, soit 95e sur 99 MRC et seulement 15.5% de la population a un diplôme post secondaire;
- 2 389 ménages sont prestataires de la sécurité du revenu et en pourcentage de la population, certaines municipalités de la MRC arrivent au premier rang dans Lanaudière;
- 40.2% des ménages locataires réservent plus de 30% de leurs revenus à l'habitation et le pourcentage des habitations qui nécessitent des réparations majeures est le double de la moyenne régionale;
- 13.9% des ménages sont monoparentales et leurs revenus sont plus faibles que la moyenne régionale;
- 41% des 15-24 ans ne fréquentent pas l'école;
- Aucun service de transport en commun est disponible pour la population;
- 89.9% des entreprises ont 9 employés et moins (entreprises répertoriées);
- Le pourcentage de la population vivant sous le seuil de pauvreté est plus élevé que la moyenne régionale.
- Le pourcentage de signalement à la Direction de la Protection de la Jeunesse est plus élevé que la moyenne régionale

MRC de L'Assomption

Caractéristiques de la MRC de L'Assomption

Population de la MRC de l'Assomption : 108 694

- 24% de la population est âgée entre 0 et 17 ans;
- Le taux d'accroissement pour 2003-2008 pour les 65 ans à 74 ans est estimé à 22.3%;
- 6 200 personnes vivent avec une incapacité modérée ou grave;
- 14 825 personnes vivent sous le seuil de faible revenu;
- 1 286 ménages reçoivent des prestations de la Sécurité du revenu;
- Le taux moyen d'inoccupation des logements est de 0.2%;
- 7 775 ménages consacrent plus de 30% de leur revenu pour se loger soit 21,8% de l'ensemble des ménages du territoire;
- 66% des gens travaillent à l'extérieur de la MRC.

Deuxième partie

Organismes communautaires de Lanaudière titulaires du PAPFC

Association Carrefour Famille Montcalm
Aide à la famille

197, rue Industrielle, St-Lin-Laurentides (Québec) J5M 2S9
Tél : (450) 439-2669 Fax : (450) 439-8763
Courriel : acfm.montcalm@qc.aira.com
Site Internet : montcalm.net/maisondelafamille

1. HISTORIQUE :

L'Association existe depuis le mois de mai 1986. Au départ, elle se nommait « Association des chefs de familles Monoparentales Sir Wilfred Laurier » et occupait un modeste local de 12 X 12 au Pavillon Desjardins de St-Lin. Elle s'est redéfinie en juin 1989 sous le nom de « Association Monoparentale Montcalm », et occupait une partie du sous-sol au Centre d'Entraide de St-Lin.

Afin d'améliorer son rendement face à une clientèle de plus en plus nombreuse de familles recomposées, l'Association a changé son nom en 1994 pour « Familles Monoparentales et recomposées de Montcalm ». En 1997, l'Association s'est repensée afin d'élargir ses vues et être plus disponible pour toutes les familles de Montcalm sans discrimination, qu'elles soient recomposées, monoparentales ou traditionnelles, elle est devenue l'Association Carrefour Famille Montcalm, soit la Maison de la Famille Montcalm.

L'Association **est la seule Maison de la Famille dans la MRC Montcalm.** Avec le temps, l'Association a évoluée, changée, mais toujours en conservant son but premier.

Les enfants restent toujours au cœur des préoccupations de l'Association, et les parents l'axe central de ses actions.

2. MISSION :

Le but premier de l'Association est d'améliorer la qualité de vie de toutes les familles qui résident dans la MRC de Montcalm en leur apportant les ressources et les outils nécessaires pour qu'elles se prennent en main.

3. LES OBJECTIFS :

- Offrir des services d'écoute et de support à tout type de famille.

- Favoriser, encourager et soutenir la participation des familles à l'élaboration des activités et à la vie démocratique de l'organisme.

- Aider les familles qui vivent des situations conflictuelles, des difficultés de comportement, d'agressivité ou tout autres problèmes ayant des répercussions ou des impacts sur les enfants et les familles.

- Diffuser et sensibiliser la population en général à l'importance de la famille dans le développement de notre société.

- Favoriser l'importance du développement des habiletés parentales et la nécessité de se ressourcer par l'entremise d'un réseau.

- Promouvoir les intérêts de la famille en assurant un suivi sur les ressources, les références et les informations.

- Développer des liens entre parents, briser l'isolement physique et psychologique en favorisant l'établissement de nouvelles solidarités.

- Prélever et administrer des fonds pour la bonne marche de l'Association.

- Offrir et développer des services, des activités d'éducation et de formation pour les familles.

LES SERVICES :

- **Tremplin Lundi (am & pm)**
  C'est un service externe de désintoxication et de réadaptation en alcoolisme, toxicomanie et en jeu excessif, relevant du Centre Hospitalier Régional de Lanaudière. Ils offrent dans les locaux de la Maison de la Famille Montcalm à la clientèle adulte, un suivi individuel aux consommateurs ainsi qu'à leurs proches.

- **PAPFC (Programme d'Aide Personnelle, Familiale et Communautaire)**
  C'est un programme intensif d'interventions multidimensionnelles d'une durée de deux ans réalisé avec la collaboration de divers partenaires. Cinq volets (scolaire, stimulation précoce, groupe, famille-soutien, suivi individuel et familial) ont pour principal objectif d'outiller la famille avec des besoins spécifiques et de l'aider à améliorer sa vie familiale. Ces activités sont données en concertation avec les Centres Jeunesse de Lanaudière, le CSSSNL, constituante CLSC-CHSLD Montcalm , la Commission scolaire des Samares et la Maison de la Famille Montcalm. Les familles doivent répondre à des critères de sélection précis déterminés par l'équipe clinique (multi-disciplinaires) du PAPFC. Les ateliers ont lieu le lundi, mardi et le vendredi en avant-midi . Le transport et la halte-garderie sont disponibles.

- **PACE (Programme d' Action Communautaire pour les Enfants) Ateliers Parent /enfant :** En concertation avec Santé Canada et le CSSSNL, ce projet vise principalement à offrir un soutien au développement d'enfants de 0 à 5 ans et à améliorer les habiletés parentales. Le volet parent/enfant comprend des activités de stimulation offertes en atelier 0/6 mois, 7/18 mois, 19 mois/3 ans , 3/5 ans, atelier langage. Le transport et la halte-garderie sont disponibles. Ces ateliers ont lieu du lundi au jeudi soit de 9 :00 à 11 :00 ou de 13 :00 à 15 :00, selon les ateliers.

- **Halte-garderie** (pour ateliers de l'ACFM) : Nous avons 2 éducatrices à la halte-garderie qui sont toujours disponibles pour les enfants des membres qui participent aux ateliers de la Maison de la Famille de 8 :30 à 16 :00 du lundi au vendredi. Nous avons également un terrain de jeu extérieur pour les jours où la température le permet.

- **Visites supervisées :** Nous offrons aux Centres Jeunesse de Lanaudière la possibilité de faire des visites supervisées dans un local mis à leur disposition ainsi que la halte-garderie et tout le matériel nécessaire à cette fin.

* **Transport accompagnement**
Occasionnellement, il sera possible d'obtenir certains transports (ateliers de l'ACFM ou médicaux) en autant que la personne soit membre de l'association, à faible revenu ou bénéficiaire de l'aide sociale. Nous effectuons des transports accompagnement pour d'autres organismes dont le CSSSNL, Carrefour Jeunesse-Emploi, Centre Local d'Emploi, le Tremplin, le milieu scolaire pour l'aide aux devoirs et autres.

- **Conseil juridique** En collaboration avec Me Anne-Marie Coutu, avocate, nous offrons un appel gratuit pour un conseil juridique, valide seulement pour toute personne référée par la Maison de la Famille Montcalm.

- **Amie-Répit (PACE)** :En collaboration avec le projet PACE, les visites des mères-aidantes ont pour but de rassurer et de soutenir les parents, partager des expériences familiales, offrir des conseils et des renseignements, orienter vers les ressources locales, valoriser le rôle parental, écouter sans juger, améliorer le lien parent-enfant, offrir du répit aux parents et briser l'isolement. Les mères-aidantes sont des mères et grands-mères bénévoles qui se rendent à domicile une à deux fois semaine (3hres)

* **L'ABC des parents :** En collaboration avec l'ACFM, le CSSSNL-constituante CLSC-CHSLD Montcalm, propose une série d'ateliers pour les parents d'enfants 0-5ans qui sont animées par la coordonnatrice 0-5 ans de la Maison de la Famille et par une intervenante du CSSSNL. Ce programme propose une série de 12 rencontres qui traiteront de différents thèmes : la discipline, l'alimentation des bouts de choux, l'éducation sexuelle de mes enfants et la prévention des abus sexuels, le développement de l'estime de soi et la communication. Cet atelier a lieu le mercredi de 9:30 à 11:30 . Le transport et la garderie sont disponibles sur place au besoin. Pour informations et inscription **(obligatoire)**, contactez nous au (450) 439-2669. Bienvenue à tous.

- **Prêts de locaux :**
  Nous prêtons des locaux à tous nos partenaires pour leurs rencontres. Le CSSSNL, le Tremplin, le Réseau, les Centres Jeunesse de Lanaudière, les Narcotiques Anonymes, les Alcooliques Anonymes et d'autres utilisent un ou des locaux mis à leur disposition afin de rencontrer leur clientèle.

- **Vérification de sièges d'auto pour enfants :**
  La Maison de la Famille Montcalm vous offre un service de vérification de votre siège d'auto pour enfants et ce, gratuitement. Cette vérification est effectuée par des personnes compétentes qui vous fourniront toutes les informations nécessaires pour la sécurité de votre enfant.

- **Joujouthèque mobile :** Projet mis sur pied pour donner aux municipalités de St-Lin-Laurentides, St-Esprit, St-Calixte et St-Roch, une joujouthèque pourvue de jouets éducatifs qui sera à la portée de toutes les familles de Montcalm.

- **Café-rencontre :** *(On se donne des moyens):* Deux mercredis par mois, la Maison de la Famille donne l'occasion à des personnes de se rencontrer et de discuter de différents sujets. La personne ressource est le directeur général, M. Henri Thibodeau. Les deux autres mercredis du mois sont pour **l'Entre-mères** où des mamans se rencontrent pour échanger entre elles. La Halte-garderie et le transport sont disponibles gratuitement pour les participants.

- **La cigogne *(CSSSNL, constituante CLSC Montcalm)*** Ateliers pour futures mamans afin de favoriser l'acquisition de saines habitudes alimentaires , encourager l'établissement de priorités budgétaires, vous informer des ressources communautaires et institutionnelles disponibles et favoriser l'état de santé optimal du bébé à naître. Les rencontres auront lieu à la Maison de la Famille sauf la 5e qui se déroulera au CLSC. Transport et gardiennage disponibles.

- **Cœur de pères :** Les sessions d'entraide ¨ coeur de père¨ organisées par l'ACFM, offrent aux pères l'opportunité d'échanger sur ce qu'ils vivent, de s'entraider et de devenir plus confiants dans leur rôle. Il s'agit d'une série de huit rencontres basées sur le partage de l'expérience de chacun. Pour plus d'informations, contactez la secrétaire à l'accueil au (450) 439-2669.

- **Les Filandières :** Cinq jours par semaine, des participants viennent faire du déchiquetage de papier confidentiel. Ils s'occupent aussi de la désinfection et de la remise en bon état des jouets de la Joujouthèque mobile Montcalm.

- **Le Réseau communautaire d'aide aux alcooliques et autres toxicomanes :** Cet organisme offre un service de réinsertion social afin de supporter la clientèle adulte ayant eu un problème de consommation de drogue, d'alcool ou de médicament. Le service est disponible aussi aux conjoints . Service gratuit. Rencontre et suivi individuel ou en groupe.

- **Service de location de sièges d'auto :** Nous offrons un service de location de sièges d'auto pour enfants de 0 à 40 lbs. Un dépôt de 20$ à la location vous sera remis dès le retour du siège en bon état. Les quantités sont limitées.

- **Clinique de siège d'auto :** En collaboration avec le CSSSNL, la SQ, la SAAQ, la CAA, l'ADRLSSSL et autres, différents intervenants procèdent à la vérification des sièges d'auto de vos enfants et ce, **gratuitement.** La clinique a lieu une fois par an au mois de mai. Vous serez informé dans les médias dans quelle municipalité elle aura lieu ainsi que la date.

- **Aide aux devoirs :** En concertation avec les écoles du milieu (Carrefour des lacs) , des rencontres sont mises sur pied pour aider l'enfant à effectuer ses devoirs tout en aidant les parents à l'assister et en leur faisant connaître les ressources du milieu.

- **Apprentissage, développement et sécurisation :** Avec l'aide du MESSF, ces ateliers sous formes d'apprentissage et de jeux pour parents et enfants ont comme but de favoriser la relation et les échanges entre eux. Aussi des rencontres avec les parents et les enfants présentant des besoins spécifiques sont prévus afin de leur apporter une plus grande sécurité en leur faisant connaître les ressources du milieu

- **Journal Info Carrefour :** Journal mensuel distribué en 400 exemplaires pour informer nos membres et la communauté en général sur toutes nos activités.

- **La cadence :** Dès septembre 2005 vous pourrez joindre notre groupe de mise en forme. À l'aide de « steps », poids et ballons, vous pourrez suivre la cadence avec votre entraîneur et ce, à votre rythme. Les ateliers ont lieu le vendredi de 13 hres à 14hres 30 et c'est gratuit. Pour inscription, communiquez au (450) 439-2669.

- **Éveil à l'écriture et la lecture :** L'ACFM collabore avec la commission scolaire des Samares pour ce projet dans la MRC Montcalm en administrant gratuitement le budget s'y rattachant (ressources humaines, déplacements, matériel). Une psychoéducatrice de l'association participe à toutes les réunions du comité et nous ramène l'information pertinente. Nous avons aménagé un coin lecture pour les enfants dans nos locaux grâce à ce projet et nous avons participé à la « Fête du livre » à St-Lin-Laurentides.

- **Carrefour 6/11 ans :** Venez partager du temps de qualité avec vos enfants !La Maison de la famille vous offre un endroit où, par le jeu, les ateliers, les invités et plusieurs autres surprises, les enfants accompagnés de leur parents pourront venir partager des moments mémorables.

  Une halte-garderie pour les plus petits (0-5 ans) sera disponible pendant que se dérouleront les ateliers de cuisine, de sport, de relaxation, d'informatique ou autres. Les participants bénéficieront d'une aide aux devoirs et le café sera également fourni aux parents.

  Vous pourrez à votre guise passer l'heure du souper à la Maison de la Famille, il vous suffira d'apporter votre lunch. Le mardi et le mercredi de 15 :30 à 19 hres, venez

ensoleiller le Carrefour 6/11 avec votre bonne humeur et votre joie de vivre. Veuillez vous inscrire en appelant au (450) 439-2669.

- **Accueil, référence, écoute & soutien**
  L'Association offre un service d'accueil, d'écoute et de référence à toutes les familles de la MRC Montcalm que ce soit pour de l'écoute, de l'aide pour trouver de la nourriture ou encore un logement ou des meubles. Ce service est disponible de 8:30 à 16:00 du lundi au vendredi.

- **Conférences Parents Ressources 2005-2006 :** Ces conférences au nombre de 6 sont données par des intervenants du CSSSNL, constituante du CLSC-CHSLD Montcalm. L'inscription est obligatoire à l'ACFM au (450) 439-2669. Possibilité de transport en réservant au même numéro. Les rencontres ont lieu de 19 hres à 21 hres.

Tél.: (450) 439-2669
Fax : (450) 439-8763

Courriel :
acfm.montcalm@qc.aira.com
ou sur Montcalm.net

La Maison de la Famille " La Parenthèse "

Historique

Être parent, aujourd'hui, c'est vivre constamment avec des préoccupations de toutes sortes, comme la remise en question de nos valeurs ou les bouleversements sociaux.

C'est pourquoi un groupe de parents et de représentants d'organisme desservant la famille sur le territoire de la MRC de l'assomption ont eu à coeur de mettre sur pied un projet de la Maison de la Famille.

Mission

La Parenthèse se veut un lieu d'accueil, d'écoute, d'échanges et d'action. Elle a pour mission de valoriser la compétence des parents et d'apporter un appui au dynamisme des familles, tout en favorisant leur autonomie.

Objectifs

- Offrir aux familles résidant le territoire de la MRC l'assomption un lien de rencontres, d'échanges et d'entraide, afin de briser leur isolement et de favoriser leur épanouissement ;
- Permettre aux parents d'enfants, d'adolescents et de jeunes adultes, de partager et d'échanger sur les questionnements, les difficultés ou les appréhensions qu'ils rencontrent dans leur rôle de parent ;
- Offrir des activités d'information ou de formation (ateliers, conférences) s'adressant aux familles;
- Favoriser la concertation des ressources<<famille>> de la MRC de l'Assomption afin d'offrir ou de promouvoir des activités ou des services pouvant satisfaire les besoins non-comblés des familles.

Services et activités

- Les matinées mères enfants;
- Coup de pouce aux parents d'enfants de 2-6 ans (écoute, discipline,..)
- Vie de famille: de la discipline à l'amour pour les parents d'enfant de 6-12 ans;
- Une série d'ateliers pour une meilleure relation parent / adolescent;
- Je suis aimable, je suis capable (estime de soi);
- Droit de visite supervisées.

Historique

1989 L'idée d'une « Maison de parents » est retenue lors de l'évaluation des ateliers « Parents efficaces » animées par Madame Huguette Villemaire à l'école Tournesol de Le Gardeur.

Les parents font ressortir le besoin d'une ressource d'échange et d'entraide pour les parents résidant dans la M.R.C. de L'Assomption.

Décembre La Parenthèse obtient ses lettres patentes et est ainsi officiellement enregistrée comme corporation sans but lucratif (troisième partie de la loi sur les compagnies, Québec).

1990-1991 Le comité visite des maisons de parents existantes à Montréal et en région.

Les membres du Comité Provisoire, ainsi que des parents supporteurs du projet (près de deux cents parents ont laissé leur nom en indiquant leur soutien et leur intérêt au projet) participent et organisent plusieurs activités de formation, d'information et d'échange, telles que :

1992 Tout en poursuivant les activités de formation, d'information et d'échange, le Comité Provisoire sollicite des organismes et clubs sociaux de la région (Clubs Optimistes, Clubs Lions, Commission Scolaire, CLSC, etc.) afin d'obtenir un support matériel et /ou financier pour la tenue de ses activités et l'ouverture prochaine d'un local. Ces rencontres visent également à mieux faire connaître le projet auprès des organismes de notre communauté.

1993-1994

- Dans le cadre des activités de la « Semaine de la Famille » : participation à la conférence et tenue de kiosque.
- Tenue d'une conférence avec un psychologue M Claude Dagenais pour autofinancement.
- Rencontres thématiques, en collaboration avec d'autres organismes.
- Tenue de cafés-rencontres.
- Séries d'ateliers « Relations parents/adolescents ».
- Changement à la charte : nom et démarches en vue d'avoir un numéro de charité.
- Demande et rencontre avec Centraide.
- Présentation du projet à l'aide à l'action concertée.
- 1994 année Internationale de la Famille.

Nov. 1994

- Premier financement, embauche d'une coordonnatrice, obtention d'un local, au 215, rue Notre-Dame et d'une ligne téléphonique.

*** Il est à noter que toutes ces activités ont été tenues jusque là par des bénévoles.**

1995-1996 Nous avons pignon sur rue, au 215, rue Notre-Dame, au sous-sol dans un très petit local. Une coordonnatrice est engagée 21 h/sem. et nous avons une secrétaire administrative grâce à un programme d'employabilité (art.25). Nous comptons 277 membres et près de 1100 présences à nos différentes activités.

1996-1997 Au cours de l'année, nous avons dû déménager dans un local plus grand vu l'augmentation de la demande et l'ajout de nouveaux ateliers, au 215, rue Notre-Dame, 2ième étage.

Nous sommes trois employées : coordonnatrice 32 h/sem., secrétaire 21 h/sem. et une nouvelle employée pour l'animation 24 h/sem.

Les employés ont reçu quelques formations (relation d'aide, agir en situation de crise, gestion du personnel).

Nous comptons 225 membres et près de 888 présences adultes et 250 présences enfants à nos différents ateliers.

1997-1998 L'organisme prenant toujours de l'expansion, nous avons dû louer d'autres locaux dans la même bâtisse afin de répondre aux besoins, au 215, rue Notre-Dame, 2ième étage et le sous-sol.

Notre organisme compte 3 employées : coordonnatrice 32 h/sem., secrétaire 21h/sem., animatrice 24 h/sem.

Les employés ont reçu quelques formations (DVS / PAPFC supervision, base de donnée et animation 6/12 ans)
Nous avons recensé 360 membres et près de 2500 présences à nos différents ateliers.

1998-1999 Notre organisme compte maintenant 6 employés : coordonnatrice 32 h/sem., secrétaire 24 h/sem., animatrice 24 h/sem., ainsi que 2 éducatrices en stimulation précoce 24 et 21 h/sem., 1 superviseur 30 h/sem. et 2 animatrices contractuelles.

Nous sommes sollicitées comme partenaire dans un gros projet impliquant Les Centres jeunesse de Lanaudière, le CLSC-CHSLD Meilleur, la Commission Scolaire des Affluents pour venir en aide à des familles vivants des problèmes de négligence. Ce projet est d'une durée de deux ans, il pourrait se poursuivre (après évaluation). Notre implication a créé trois nouveaux emplois.

Un projet longuement préparé voit le jour : la supervision de droit d'accès à ses enfants. Un endroit neutre et sécuritaire est mis en place afin que des membres d'une même famille puissent se rencontrer. Ce service est disponible grâce à une subvention ponctuelle du ministre Rochon par notre député Jean Claude St-André. De nouveaux ateliers sont offerts.

Nous avons recensé 182 membres et près de 821 présences à nos différents ateliers.

1999-2000 Notre organisme compte maintenant 13 employés : coordonnatrice 32 h/sem., secrétaire 30 h/sem., superviseur à l'animation 32 h/sem., superviseur de famille soutien 30 /sem, superviseur DVS selon besoin, 2 éducatrices en stimulation précoce 24h/sem., 6 animatrices et le support de 67 bénévoles pour un total de plus de 1845 heures. Nous avons été les répondants vis à vis la RRSSS d'un nouvel organisme « Travail de Rue Repentigny ». Nous avons poursuivi notre partenariat dans le Programme d'Aide Personnel Familial et Communautaire (PAPFC) auprès de familles négligentes. Nous avons eu quelques animations dans les écoles. Nous nous sommes beaucoup impliqués dans les activités faisant la promotion de la Semaine de la Famille avec la Table des Partenaires de la MRC.

Nous avons recensé 244 membres et près de 1170 présences à nos différents ateliers.

2000-2001 Notre organisme compte maintenant 13 employés : coordonnatrice 32h/sem., secrétaire 30h/sem., superviseur à l'animation 32h/sem., superviseur de famille soutien 32h/sem., 2 éducatrices en stimulation précoce 29h/sem., 7 animatrices et le support de 67 bénévoles pour un total de plus de 2234 heures. Nous avons été les répondants vis à vis la RRSSS d'un nouvel organisme « Travail de Rue Repentigny » qui compte 2 employés à temps plein. Nous avons poursuivi notre partenariat dans le Programme d'Aide Personnel Familial et Communautaire (PAPFC) auprès de familles négligentes. Nous avons eu quelques animations dans les écoles. Nous nous sommes beaucoup impliqués dans les activités faisant la promotion de la Semaine de la Famille avec un sous comité la Table des Partenaires de la MRC.

2001-2002 Notre organisme compte maintenant 16 employés : coordonnatrice 32h/sem., secrétaire 30h/sem., superviseur à l'animation 30h/sem., superviseur de famille soutien 32h/sem., 2 éducatrices en stimulation précoce 30h/sem., 10 animatrices et le support de 36 bénévoles pour un total de plus de 2129 heures. Nous avons poursuivi notre partenariat dans le Programme d'Aide Personnel Familial et Communautaire (PAPFC) auprès de familles négligentes. Nous avons eu quelques animations dans les écoles. Nous avons recensé 106 membres.

2002-2003 Notre organisme compte maintenant 11 employés : coordonnatrice 32h/sem., secrétaire 30h/sem., superviseur à l'animation 30h/sem., superviseur de famille soutien 32h/sem., 2 éducatrices en stimulation précoce 30h/sem., 5 animatrices et le support de 29 bénévoles pour un total de plus de 1342 heures. Nous avons poursuivi notre partenariat dans le Programme d'Aide Personnel Familial et Communautaire (PAPFC) auprès de familles négligentes.

2003-2004 Notre organisme compte maintenant 11 employés : coordonnatrice 32h/sem., secrétaire 30h/sem., superviseur à l'animation 30h/sem., superviseur de famille soutien 32h/sem., 2 éducatrices en stimulation précoce 30h/sem., 5 animatrices et le support de 29 bénévoles pour un total de plus de 1342 heures. Nous avons poursuivi notre partenariat dans le Programme d'Aide Personnel Familial et Communautaire (PAPFC) auprès de familles négligentes.

Nos services

La Maison de la Famille "La Parenthèse" soutient la famille de plusieurs façons puisqu'elle est un lieu d'accueil, d'écoute, d'action et de référence.

Nous offrons comme activités :

Les matinées parents/enfants : Offrent 15 matinées qui sont propices aux développement des compétences parentales et de la confiance en soi. De la stimulation est faite avec les enfants. Ces matinées permettent de briser l'isolement de plusieurs en tissant des liens entre participants.

Césame : Offre 14 matinées à un parent et son enfant (2 à 5 ans), pour augmenter leur lien d'attachement, leur capacité de communication et leur estime d'eux- mêmes à travers différentes activités.

Vive la discipline : Une série de 10 rencontres de 2 heures 30 pour les parents ayant des enfants entre 2 et 5 ans. Ce programme vise à supporter les parents dans leur rôle d'éducateur et de favoriser une bonne discipline.

Vie de famille de la discipline à l'amour : Une série de 6 rencontres de 3 heures pour les parents ayant des enfants entre 6 et 12 ans. Ce programme vise à supporter les parents dans leur rôle d'éducateur en tenant compte de leur réalité familiale respective.

L'adolescence ... une traversée : Une série de 9 rencontres de 3 heures pour soutenir le parent dans son rôle d'éducateur, pour accroître la confiance en ses compétences. Ils pourront s'outiller pour le maintien d'une saine communication, pour l'application des différentes règles de vie familiale ainsi que la résolution de conflits.

Je suis aimable, je suis capable I, II : Vise à développer l'estime de soi par un travail intérieur de conscientisation en 7 rencontres de 3 heures.

Coeur de père pour les papas : 8 rencontres qui leur permettront d'affirmer et prendre plaisir à leur paternité. Briser l'isolement, s'accueillir et partager afin de mettre à profit leur expérience et se sentir plus confiant.

En plus d'offrir ces différents services, nous sommes partenaires (Centres Jeunesse, CLSC, Commission scolaire des Affluents) dans un projet d'envergure avec des familles vivant de la négligence. La Maison de la Famille jumelle des familles soutien (bénévoles) à des familles cible (négligence) et, trois matinées/semaines, éducateurs en stimulation précoce travaillent avec les jeunes enfants. Un superviseur fait le lien entre les familles soutien et l'équipe clinique.

J'allais oublier nos **Parents-Thèmes**; Conférences2 fois par mois touchant différents thèmes, différents sujets selon la demande ou les besoins détectés à l'intérieur des différentes activités de la Maison de la Famille.

De plus à partir du jeudi 26 janvier 2006, nous offrirons des **CAFÉS CAUSERIES** qui auront lieu tous les jeudis de 13h à 15h (échanges entre parents).(Programme de soutien aux jeunes parents).

Troisième partie

Le programme d'Aide Personnelle Familiale et Communautaire (PAPFC)

Le PAPFC[1]

Le Programme d'Aide Personnelle Familiale et Communautaire (PAPFC) a été développé par des chercheurs de l'Université du Québec à Trois-Rivières (Palacio-Quintin et al, 1995; Palacio-Quintin, 2001). Le PAPFC a été implanté à l'automne 1998 dans la région de Lanaudière (MRC de l'Assomption et Montcalm). Le programme est donné sur une période de deux ans. Le premier groupe de participants1 s'est terminé à l'été 2000 et un deuxième groupe a débuté à l'automne 2000. Ce texte présente la démarche d'implantation du PAPFC dans la région MRC Montcalm et la manière dont il a été appliqué.

1. LIENTÈLES VISÉES, LES FAMILLES NÉGLIGENTES

La négligence se définit comme une difficulté majeure, temporaire ou permanente, du parent à reconnaître les besoins de base essentiels de son enfant au niveau physique (lacunes importantes au niveau de l'alimentation, l'habillement, l'hygiène et la surveillance), médical (omission de soins, refus de traitement), affectif (absence d'attention, de démonstration affective, de tendresse et d'encouragement) et éducatif (inconstance dans les attitudes éducatives, manque de stimulation, insuffisance d'encadrement) (Ménard et Pinard, 1997). Nous retrouvons donc quatre types de négligence, la négligence physique, médicale, affective et éducative.

Certains facteurs peuvent être reliés à la négligence chez les parents. Ainsi, les facteurs personnels (carence affective profonde, lien d'attachement insécurisant, etc.) et les problèmes psychologiques (dépression, dépendance, faible estime de soi, immaturité, sentiment d'incapacité) peuvent rendre les parents inaptes à recréer des liens significatifs avec leur enfant et reconnaître ses besoins (Ménard et Pinard, 1997). Les parents ne procurent donc pas à l'enfant les besoins minimaux, dans un ou plusieurs domaines, nécessaires à son développement. De plus, des problèmes situationnels (problèmes financiers, deuil, séparation, famille reconstituée) et des facteurs sociaux (pauvreté, isolement, sous-culture) peuvent affecter les parents et les rendre négligents envers leurs enfants (Palacio-Quintin et Éther, 1993).

Chez les familles participantes au programme, nous retrouvons surtout un problème de négligence chronique et transgénérationnel ainsi qu'une combinaison des différents types (négligence physique, médicale, affective et éducative) et facteurs (personnels, psychologiques, situationnels et sociaux) de négligence.

---

[1] **Développement d'habiletés parentales chez des parents négligents dans le cadre d'un programme novateur impliquant plusieurs types d'interventions issues de différents organismes**, Claudia Tremblay*, Chantal Gagnon**, Diane Melançon*, Isabelle Poitras****, MélanieTremblay****, Marie-Ève Désilets**, Sylvie Lachance***, Gérald Poirier* et Josée Saint-Jacques****, Centres jeunesse de Lanaudière*, Centre local de services communautaires, Montcalm**, Commission scolaire des Samares*** et Association Carrefour Famille Montcalm****, Québec – Canada

1.1 Objectifs de l'implantation du programme

L'objectif principal consiste à développer une approche clinique intégrée (individuelle, groupe, action communautaire) et un soutien mutuel des membres de l'équipe regroupant des intervenants de différentes disciplines et provenant de milieux différents. Les objectifs spécifiques sont de l'ordre de : favoriser la participation des familles négligentes à un programme intensif d'interventions multidimensionnelles; faire cesser les comportements parentaux qui sont à l'origine du signalement ou de la situation à risque et éliminer le risque de récidive des comportements négligents et violents des parents; offrir aux enfants la possibilité de récupérer les retards et favoriser leur fonctionnement social (Ménard et Pinard, 1997).

1.2 Différents volets du programme et organismes impliqués

Le programme s'adresse à l'ensemble du système familial (approche écosystème) et s'articule en cinq volets inter reliés et complémentaires (suivi individuel, groupe de parents, stimulation précoce, suivi scolaire, famille soutien). La participation à tous les volets est obligatoire pour chaque famille. L'équipe Montcalm chargée d'appliquer le PAPFC est composé d'intervenants provenant de différents milieux : les centres jeunesse (CJ), le centre local de services communautaires (CLSC), la commission scolaire (CS) et l'organisme communautaire « Association Carrefour Famille Montcalm » (ACFM). Naturellement, les familles négligentes se retrouvent ont été recrutées autant dans les centres jeunesse que dans les CLSC ou les milieux communautaires. La majorité des activités du programme ont lieu dans les locaux de l'ACFM car les parents perçoivent l'organisme comme un milieu neutre et moins menaçant. Les intervenants travaillent en équipe multidisciplinaire car ils ont de formations différentes (travail social, éducation spécialisé, psycho-éducation, psychologie, anthro ologie).

1.3 Équipe clinique

Considérant que la famille est un système et que la négligence chronique y est présente depuis plusieurs années, voir même depuis plus d'une génération, il convient donc d'agir de façon systémique selon un modèle écologique pour contrer la négligence familiale, là où un seul intervenant, selon une approche individuelle, est souvent mis en échec.

Cette façon de faire nécessite une importante migration des pratiques professionnelles (travail en équipe, partage du pouvoir décisionnel, transfert de connaissances, etc). Les membres de l'équipe clinique peuvent ainsi mieux développer leur potentiel, se supporter mutuellement et utiliser les ressources du milieu de façon efficace et efficiente auprès des familles cibles. L'interaction de l'équipe clinique permet aussi de gérer de manière plus poussée et sécuritaire le risque du maintien à domicile des enfants concernés.

L'équipe clinique est composé d'un chef clinique (interuenant des CJ), de deux intervenants au volet suivi individuel (un des CJ et Un du CLSC), de deux animateurs de groupe pour ce volet (un des CJ et un du CLSC), d'un psycho-éducateur et d'un éducateur pour le volet stimulation (de l'ACFM), d'un éducateur au volet scolaire (de la CS) et d'un superviseur de famille soutien pour ce volet (de l'ACFM). Chaque volet est présenté, en débutant avec le rôle du chef clinique.

2. RÔLE DU CHEF CLINIQUE

Le chef clinique est le responsable de l'équipe, celui qui coordonne l'équipe, supervise les intervenants, anime les plans de services individualisés (P.S.I.) et les rencontres cliniques qui se tiennent aux deux semaines. Il s'assure que les intervenants, selon leurspécifique, aient les conditions nécessaires pour la réalisation de leurs actions. Il voit aussi au bon climat de l'équipe.

Lors des rencontres cliniques, selon l'ordre du jour, le chef clinique invite les intervenants à faire le point sur chacun des volets dont ils sont responsables. Par la suite, selon les événements, les crises ou les urgences survenues depuis la dernière rencontre, il priorise les dossiers à discuter. Normalement, toutes les familles cibles font l'objet de suivi régulier. Tous les membres de l'équipe sont invités à faire part de leurs observations, commentaires et opinions clinique afin de bien cibler les stratégies d'interventions à privilégier. Périodiquement, chaque famille doit faire l'objet d'une étude clinique approfondie afin de bien saisir la dynamique familiale.

Entre les rencontres de l'équipe clinique, le chef clinique s'assure que les décisions prises auront un suivi autant au niveau de chaque famille cible qu'au niveau du programme d'intervention. Il voit aussi que l'information circule bien entre les intervenants de l'équipe clinique et les collaborateurs extérieurs le cas échéant.

Le chef clinique fait le lien entre l'équipe clinique et l'équipe de coordination afin de l'informer régulièrement de l'évolution du programme en cours et de la saisir de tout problème administratif qui se présente.

3. VOLET SUIVI INDIVIDUEL

Rôle de l'intervenant au suivi individuel

L'intervenant social est le principal répondant de la famille cible. Il est soutenu et travaille en coordination avec l'ensemble de l'équipe clinique. Le suivi individuel est assumé par une seule personne même si les décisions se prennent en équipe.

L'intervenant participe, tout comme les autres membres de l'équipe, à la sélection des familles cibles et fait signer aux familles cibles choisies par l'équipe le contrat de participation au programme (peu importe le régime des mesures) (Palacio-Quintin, 1997).

L'intervenant social a la responsabilité d'administrer certains questionnaires aux parents au début et à la fin du programme afin de mieux orienter les objectifs du P.S.I. et de mesurer les changements réalisés chez la clientèle. Ces questionnaires permettent d'obtenir de l'informations sur la possibilité de problèmes de santé mentale chez le parent et sur ses capacités parentales (stress parental, capacité à résoudre des problèmes, risques de comportement abusif). Le parent procure également de l'information quant aux comportements de l'enfant. L'intervenant s'assure également de remplir l'inventaire concernant le bien-être de l'enfant en lien avec l'exercice des responsabilités parentales (ICBE).

De plus, l'intervenant, lors du suivi régulier qui se fait normalement à domicile, s'assure que les parents travaillent à atteindre les objectifs fixés dans le P.S.I. et que la protection des enfants est assurée. Finalement, il est toujours imputable face à la loi. Il est donc responsable des représentations légales et de la préparation du dossier pour la Cour, si nécessaire (Palacio-Quintin, 1997).

4. VOLET GROUPE DE PARENTS

4.1 Organisation du groupe de parents

Le groupe est composé d'un nombre minimum de dix participants et d'un nombre maximum de 15 participants inscrits. Il existe toujours la possibilité d'abandon ou de retrait de certains participants en cours de programme. Un parent par famille doit obligatoirement participer au volet groupe. Il arrive parfois que les deux parents s'inscrivent. Il s'avère important d'avoir au moins deux participants du même sexe dans le groupe.

Le groupe est composé de quarante-quatre rencontres de deux heures trente échelonnées sur une période d'environ 18 mois. La présence à toutes les rencontres est obligatoire et les absences doivent être motivées par des raisons valables. Avant de
débuter les groupes, les animateurs rencontrent chaque participant de façon individuelle. Le groupe est composé de trois modules. Le premier module, accueil, comprend quatre rencontres étalées aux deux semaines. Il est le seul module où l'on peut recevoir de nouveaux participants. Le deuxième module, croissance personnelle, se compose de 20 rencontres hebdomadaires. Le troisième module, habiletés parentales, comprend 20 rencontres dont les 15 premières sont hebdomadaires et les cinq dernières aux deux semaines dans le but d'appliquer les exercices proposés sur les habiletés parentales et d'amorcer la fin du groupe. Il existe toujours la possibilité d'ajouter des rencontres dont la participation n'est pas obligatoire (groupe de soutien l'été, rencontre thématique, etc).

4.2 Objectifs de la rencontre pré-groupe

Cette rencontre vise, en premier lieu, à sensibiliser les participants au rôle du groupe à l'intérieur du programme, ce qui signifie que le groupe est un volet parmi d'autres et qu'il existe une concertation entre les intervenants de chaque volet. Lors de cette rencontre, les animateurs définissent l'objectif principal du groupe (développer de nouvelles habiletés parentales afin de diminuer les problèmes reliés à la négligence) et présentent son fonctionnement (modules, durée, objectifs de chaque module). À ce moment, il s'avère primordial que les animateurs identifient les conditions de réussite telles la présence continue des participants aux rencontres, la reconnaissance chez les participants de leurs forces et l'acceptation des points à améliorer comme individu et comme parent et, l'implication active dans la démarche personnelle et parentale. Enfin, cette rencontre vise l'évaluation des besoins, attentes et objectifs des participants.

4.3 Objectifs du module accueil

Le premier module permet aux participants de se connaître, de créer un climat de confiance et un sentiment d'appartenance au groupe. Ce module vise l'établissement d'un mode de fonctionnement, l'identification du rôle des animateurs, de l'objectif principal et des objectifs de chaque module. Finalement, l'accueil permet aux participants de formuler les règles de groupe (confidentialité, respect, présence, etc), de s'engager à les respecter (contrat de groupe signé par tous les membres) et de reconnaître les raisons de leur présence au programme. Ce dernier point apparaît nécessaire pour le cheminement de chaque parent dans le programme.

4.4 Objectifs du module croissance personnelle

Ce module se centre sur le parent comme personne. Les parents arrivent souvent avec un lourd bagage et avant de se remettre en question comme parent, ils ont souvent besoin d'être écouté dans leur vécu personnel. Cette partie facilite également l'établissement de lien entre leur éducation et ce qu'ils sont devenus comme parent. Ce module permet donc aux parents de partager leur histoire personnelle (relation avec les parents, abus, placement, consommation d'alcool, de drogue, décès, etc), de constater l'influence des modèles parentaux et d'apporter les modifications nécessaires. Ce module détient aussi comme objectif la reconnaissance de situations de violence conjugale et des caractéristiques des conjoints violents, l'identification des problèmes conjugaux et l'amélioration de la confiance et de l'estime de soi.

4.5 Objectifs du module habiletés parentales

Le dernier module se concentre sur les capacités et les habiletés parentales. Le premier objectif consiste à l'amélioration de la communication du parent avec son(ses) enfant(s) ainsi que dans son milieu familial. De plus, les parents apprennent à gérer la colère, résoudre les conflits ainsi qu'à prodiguer des marques d'affection, de l'attention positive et des encouragements valorisants aux enfants. Finalement; l'amélioration du respect des règles et le développement d'une constance dans les attitudes parentales sont également visés.

De plus, tous autres sujets nommés par les participants peuvent être discutés lors des modules croissance personnelle et habileté parentale. Les sujets sont de l'ordre des problèmes financiers, de la recherche d'emploi, du retour aux études, des ressources dans la communauté, des devoirs, de l'hyperactivité, etc. Des spécialistes sont parfois invités afin de mieux éclairer les participants sur un sujet particulier (ritalin, soins de santé, apprentissage à la lecture, etc).

5. VOLET STIMULATION PRÉCOCE

5.1 Description des activités de stimulation précoce

Les ateliers de stimulation sont offerts trois matinées par semaine aux enfants d'âge préscolaire (18 mois à 5 ans) dans les locaux de l'ACFM. Ils visent le rattrapage des retards causés par la négligence ainsi que le développement global et continuel de l'enfant. Les intervenants de ce volet préparent l'enfant à son entrée scolaire (maximiser les chances de réussite scolaire). De plus, ils tentent de dépister les enfants qui présentent des problèmes sérieux et de les orienter vers les spécialistes appropriés. Finalement, les intervenants sensibilisent les parents aux niveaux des besoins de leur enfant, de ses retards de développement, de ses progrès et de son potentiel.

Pour atteindre ces objectifs, des activités langagières, psychomotrices et cognitives sont effectuées avec les enfants ainsi que la socialisation et les règles de groupe. Les intervenants transmettent aux parents des informations verbales de façon quotidienne. Parfois, ils peuvent proposer aux parents certains exercices à poursuivre à la maison avec l'enfant et ce, dans le but de rattraper son retard. À chaque semaine, les intervenants donnent aux parents une fiche d'informations écrites au niveau des activités effectuées pendant la semaine, de l'humeur de l'enfant, de son taux de participation et des observations générales. Après un an de participation aux ateliers et à la fin du programme, un bilan écrit de l'évolution de l'enfant est remis aux

parents. De plus, les enfants sont évalués aux six mois avec l'échelle de développement Harvey. Selon les retards observés à l'échelle Harvey, un plan d'intervention est élaboré afin de favoriser le développement de l'enfant. Lors du P.S.I., ces informations sont transmises aux parents et incluses dans les objectifs à poursuivre au plan familial.

5.2 Objectifs des ateliers parent-enfant

L'atelier parent-enfant est une innovation dans le cadre du PAPFC. Il est inspiré de l'atelier CÉSAME (Fédération des unions des familles, 1995) et fut adapté aux familles négligentes par les intervenants de l'ACFM. Il a pour but d'impliquer le parent auprès de son enfant afin qu'il puisse être mieux outillé à le comprendre et ce, grâce à une approche concrète.

Cet atelier est offert aux parents d'enfants d'âge préscolaire (0-5 ans) et se compose de huit rencontres de deux heures étalées sur une période de 16 semaines. Le parent participe aux activités avec son enfant pendant toute la période à l'exception du trente minutes de la fin où les parents en apprennent plus sur les besoins de leur enfant en compagnie d'un intervenant. Il a comme objectif le développement de l'estime de soi chez le parent et l'enfant, l'amélioration de la communication entre le parent et son enfant ainsi que du lien d'attachement du parent avec son enfant. Finalement, cet atelier vise à outiller le parent en terme d'activités développementales selon l'âge de son enfant.

6. VOLET SUIVI SCOLAIRE

Un éducateur spécialisé est libéré une journée par semaine afin d'effectuer le lien entre le milieu scolaire et le programme. Le rôle de l'éducateur consiste à favoriser la concertation entre les intervenants scolaires et ceux du programme et d'établir un climat de confiance et de collaboration entre le milieu scolaire et familial. Il conseille, conscientise et outille le parent dans son rôle de soutien et d'encadrement à domicile en lien avec le vécu scolaire de son enfant. L'éducateur adopte souvent un rôle de médiateur entre les parents et les intervenants du milieu scolaire en situation conflictuelle et ce, à la demande du milieu scolaire ou des parents. Finalement, il intervient auprès des enfants en tenant compte du P.S.I. de chaque famille et de son plan d'intervention scolaire.

7. VOLET FAMILLE SOUTIEN

7.1 Introduction

Le superviseur de famille soutien est un intervenant de l'ACFM. Le superviseur assure le recrutement, la sélection, la formation et la supervision des familles soutiens. contrairement à l'intervenant au suivi individuel qui détient un rôle plus officiel, parfois même autoritaire (paternel), les familles soutiens reçoivent plus un rôle maternel où le lien de confiance s'acquiert avec patience, tolérance, acceptation et empathie (amour inconditionnel). Elles sont sélectionnées par la superviseur et le chef clinique avant de faire partie du programme et peuvent être retirées en cours de route si elles sont considérées comme inadéquates.

7.2 Le concept de famille soutien

Les familles ayant une expérience positive d'éducation auprès de leurs enfants qui désirent s'impliquer volontairement et à long terme sont sélectionnées méticuleusement. Elles représentent un modèle de famille adéquat et possèdent les habiletés sociales nécessaires à la communication de leur expérience. Elles doivent s'investir pour un minimum de deux ans auprès d'une famille et s'attendre à ce que la relation puisse se prolonger. Une telle aventure engage l'ensemble de la famille (père, mère et enfants) auprès de la famille cible; parfois à tour de rôle afin de permettre le répit à un membre de la famille soutien tout en offrant un support continuel. De plus, l'implication de tous les membres de la famille permet d'offrir un modèle d'identification de chacun des membres de la famille, particulièrement le modèle paternel (Jourdan-Ionescu et Desaulniers, 1999). La famille a un rôle de soutien (aidant naturel) et non d'intervention professionnel. Les familles cibles se sentent habituellement plus proches des familles soutiens et se confient à elles plus rapidement. Elles reçoivent une formation sur la négligence de deux jours avant de commencer le programme ainsi que de la formation continue. De plus, une supervision tout au long du programme en raison d'une rencontre aux deux semaines ainsi que des contacts téléphoniques en tout temps sont offerts par le superviseur qui assure une continuité avec les orientations cliniques (Jourdan-Ionescu et Desaulniers, 1999).

7.3 Rôle des familles soutiens

La famille soutien effectue des contacts hebdomadaires avec sa famille cible. Elle peut la visiter à son domicile (milieu naturel), la sortir dans un lieu public ou l'inviter chez elle. Elle lui téléphone deux fois par semaine et répond aux appels de sa famille selon ses besoins. Le principal rôle des familles soutiens est de répondre aux besoins spécifiques de chaque famille cible.

La famille soutien offre différents types de soutien. Ainsi, elle démontre de l'empathie, de l'intérêt envers l'autre, de l'écoute et elle ne juge pas les comportements, les attitudes passées et présentes de sa famille cible (soutien émotionnel). Il s'avère important qu'elle donne un sentiment de compétence aux parents de sa famille, qu'elle les valorise et les encourage (soutien de considération). Elle peut aider sa famille, au besoin, en lui procurant du transport (amener sa famille à une soirée AA), de l'accompagnement, du gardiennage (pour permettre du répit), de l'entretien ménager (soutien instrumental). Elle peut également lui donner des conseils, des idées, des commentaires (soutien informatif). Finalement, elle peut référer et accompagner sa famille aux ressources communautaires de sa localité et procurer un sentiment d'appartenance pour ses familles isolées (soutien de réseau) (Jourdan-Ionescu et Desaulniers, 1999).

La famille soutien procure à sa famille cible des modèles comportementaux naturels par la gérance de son milieu familial, ses actions avec ses propres enfants et en aidant sa famille dans son quotidien (ménage, hygiène, alimentation, budget, relation parent-enfant, routine familiale, loisirs) (Jourdan-Ionescu et Desaulniers, 1999). La famille soutien peut aussi faire vivre des activités de loisirs familiales à sa famille cible grâce à un budget alloué à cette fin.

7.4 Le groupe de familles soutiens

Ce groupe est animé par le superviseur et le chef clinique. Il consiste en un groupe de soutien et d'éducation (formation continue). Les objectifs poursuivis par ce groupe sont l'augmentation du sentiment d'appartenance, le maintien de la motivation, l'encouragement à l'aide mutuelle et aux échanges, le ressourcement et l'amélioration des habiletés de soutien.

Malgré l'engagement des familles soutiens, il faut s'assurer de la continuité de leur participation car les familles cibles ont vécu des abandons répétitifs. La famille soutien se veut un premier modèle de présence continue auquel la famille cible peut vraiment se fier. Le groupe permet donc aux familles soutiens de ventiler les difficultés vécues pendant les deux années afin d'éviter l'abandon.

L'intervention d'une équipe de travail auprès d'une même famille amène plusieurs changements dans la pratique de l'intervention psychosociale traditionnelle. Ainsi, l'intervenant au suivi n'est plus le seul à évoluer auprès de la famille. De plus, l'intensité, la variété des interventions et l'expertise des différents intervenants augmentent les possibilités d'agir plus rapidement sur les situations qui conduisent à l'intervention du DPJ ou du CLSC.

L'apport des différents volets, comme le volet famille soutien ou stimulation précoce, permet une porte d'entrée dans les familles qui sont souvent reconnues comme méfiantes envers le réseau. Elles créent plus rapidement des liens de confiance avec l'intervenant. De plus, le programme crée un réseau d'entraide entre les parents, ce qui met un terme à leur isolement. Ils peuvent entre eux échanger des services (gardiennage, transport), se téléphoner et se rendre visite ainsi qu'avec leur famille soutien. Les enfants aussi sont en contact avec d'autres enfants et des intervenants.

Les rencontres de groupe font prendre conscience aux parents qu'ils ne sont pas seuls à vivre certaines situations ainsi que de l'impuissance et de la frustration. Les rencontres de groupe et les thèmes abordés dédramatisent et déculpabilisent les parents qui sont habitués à se faire dire qu'ils sont inadéquats et qui viennent à y croire. Ces rencontres permettent également l'augmentation des connaissances et du niveau de conscientisation des parents face à leur vécu personnel. Ils s'ouvrent plus sur le vécu, ce qui aide l'intervenant social à travailler avec les familles leurs difficultés conjugales, familiales et parentales. Les parents réalisent davantage que leurs difficultés actuelles dans leur relation avec leur enfant remontent à des situations non résolues dans l'enfance et acceptent d'aller chercher de l'aide vers d'autres ressources (psychiatrie, toxicomanie, groupe de victimes d'abus sexuel, etc.).

Les intervenants de l'atelier de stimulation se centrent d'abord sur les besoins de l'enfant et les rappellent à l'équipe clinique, ce qui permet de mieux connaître l'enfant. Le volet stimulation permet de vérifier les effets concrets de la négligence (retards, violence, etc.) et de dépister précocement des inadaptations chez les enfants. Il procure la possibilité de connaître les capacités des enfants dans un environnement autre que le milieu familial, d'apprendre à l'enfant à respecter les consignes (ranger les jouets) et d'améliorer chez l'enfant le développement du langage. Finalement, ce volet donne la chance aux parents de s'inscrire à d'autres activités de stimulation offertes à la maison de la famille (programme PACE, conférences, etc).

Finalement, le volet famille soutien prolonge l'effet de chacun des volets à l'intérieur de la vie quotidienne des familles cibles. La famille soutien aide la famille cible à mettre en pratique ses apprentissages et à expérimenter des nouveautés. Elle offre une disponibilité d'écoute lorsque la famille cible ressent le besoin de ventiler au sujet des autres volets du programme. Ce volet informe l'équipe clinique au niveau de la réalité vécue dans le milieu naturel et permet de mieux comprendre certaines réticences et obstacles présents chez les familles. La famille soutien aide la famille cible a démystifier le rôle du suivi individuel et la réfère à l'intervenant social en ce qui concerne les mandats plus délicats. La concertation entre les intervenants des différents volets et milieux permettent d'atteindre les objectifs poursuivis par le programme et semble la pierre angulaire du PAPFC.

RÉFÉRENCES

Fédérations des unions des familles (1995). *Atelier C.É.S.A.M.E.* Saint-Eustache.

Jourdan-Ionescu, C. et Desaulniers, R. (1999). Le concept d'intervention famille-soutien, *Revue québécoise de psychologie, 20* (1), 157-171.

Ménard, R. et Pinard, P. (1997). *PAPFC : programme d'aide personnelle, familiale et communautaire. Document de travail,* Centres jeunesse Mauricie-Bois-Franc.

Palacio-Quintin, E. (1997). *Guide du Programme d'Aide Personnelle, Familiale et Communautaire (PAPFC).* Trois-Rivières, Qc. : Université du Québec à Trois-Rivières.

Palacio-Quintin, E. (2001). Changements familiaux à long terme à la suite d'une intervention écosystémique. *In* J. Torrente (Ed.). *La maltraitance. regards pluridisciplinaires.* (pp.191-214). Paris : Éditions hommes et perspectives.

Palacio-Quintin, E., Couture, G. Paquet, J. et al. (1995). Projet d'intervention auprès des familles négligentes présentant ou non des comportements violents. *Rapport soumis à à la Division de la prévention de la violence familiale*, Santé Canada, 256 p.

Palacio-Quintin, E. et Ethier, L. S. (1994). La négligence, un phénomène négligé. *Apprentissage et socialisation, 16* (1 & 2), 153-164.

Répercussions du PAPFC dans Lanaudière

La pertinence du programme

Le PAPFC s'adresse à des familles dont la négligence est si importante que le placement des enfants est envisagé. Devant ces problèmes importants, la *Commission Clair* parle de 20 % de la population jeunesse qui a besoin d'une ***intervention nécessitant plus d'un intervenant.*** Ce pourcentage de familles fut identifié également lors de l'élaboration de *l'entente cadre Centres Jeunesse/CLSC.*

Les situations familiales dont nous nous occupons sont importantes, complexes et souvent perdurent à travers les générations. Par le passé, ces familles recevaient des services de plusieurs organismes sans la cohérence nécessaire entre les interventions. Les services de santé se donnaient ponctuellement quand les enfants négligés dans la prévention et le suivi médical demandaient des interventions plus importantes (dentition, yeux, etc.). Les CLSC pouvaient intervenir lors de situations de crise dans les familles (séparation, violence conjugale, troubles de comportement des enfants, etc.). Les écoles devaient offrir des services de support aux élèves qui avaient accumulé des retards importants, et ce, pendant de longues années. Les Centres Jeunesse devaient souvent placer les enfants car les méthodes traditionnelles d'interventions ne réglaient pas les situations de négligence.

L'expérience du PAPFC s'inscrit dans ***un véritable modèle intégré des services*** qui est caractérisé par une équipe interdisciplinaire, composée de membres provenant de plusieurs établissements du réseau de la santé et des services sociaux (CLSC, Centre Jeunesse, organismes communautaires *(maison de la famille)* et milieu scolaire).

En ce sens, cette équipe :

- partage une vision;
- offre un gamme de services dédiés à une clientèle précise;
- a des membres qui proviennent de structures qui sont liées de façon formelle par un protocole, une lettre d'entente, un contrat;
- a des mécanismes de liaison et de coordination;
- a des rôles et des responsabilités clairs et bien définis pour chaque acteur.

Le *Plan National de Formation* en vigueur dans les Centres Jeunesse de la province émet des principes que le PAPFC met en application :

- Une communauté globale informée, aidante et réceptive;
- Un réseau intégré de services et d'organisation qui vient en aide à l'enfance et à la famille;

- Une évaluation de qualité et une gestion du risque planifiée tout au long de l'intervention (évaluation des risques pour l'enfant et des forces du système familial);

- Un système visionnaire, axé sur un avenir positif pour les enfants et la famille et sur la contribution unique qu'un système de services d'aide à l'enfance et à la famille peut apporter à cet avenir;

- Un système ayant la capacité de répondre aux besoins par une charge de travail à l'évaluation, à la dispensation de services et aux services intensifs dans la famille qui permet l'intensité nécessaire d'interactions entre la famille, le système et la communauté;

- Un système de plus en plus compétent grâce à un développement professionnel continu, basé sur les compétences requises.

- Un programme intense de préservation de la famille à domicile, disponible et l'accès à tous les services nécessaires.

Tous ces éléments constituent la clef du succès du programme. L'intervention intensive dans le milieu familial fait en sorte que la famille demeure *« l'entité »* où les problèmes sont identifiées et où les solutions sont envisagées, le tout encadré par une équipe d'intervenants de ressources différentes et d'aidants naturels.

L'évaluation du PAPFC

Cette partie est tirée de deux évaluations faites au PAPFC. La première évaluation porte sur l'implantation du programme dans les deux MRC, Montcalm et L'Assomption. Elle a été réalisée par Caroline Richard et Mario Paquet de la Direction de la Santé publique de la Régie régionale de la santé et des service sociaux de Lanaudière.

La deuxième évaluation fut réalisée par le GREDEF de l'Université du Québec à Trois-Rivières et porte tout particulièrement sur les résultats obtenus tant chez les adultes que chez les enfants impliqués dans le programme.

Ces recherches nous démontrent que la clientèle ayant participé au PAPFC est constituée de familles très perturbées et avec une histoire de vie difficile. Leur vie familiale est instable, les reconstitutions familiales sont fréquentes. Les trois quarts des enfants ont vécu la séparation de leurs parents. Plus du deux tiers des enfants de l'échantillon ont déjà été sujets à des mesures de protection et deux familles ont déjà eu un ou plusieurs enfants placés. Nous étions donc en présence de familles récidivistes et même avec des problèmes présents à travers les générations. Lles chercheurs affirment que nous sommes en présence d'une clientèle multiproblèmes pour laquelle il n'est pas possible d'attendre des changements radicaux en peu de temps.

Les comparaisons des résultats prétest/post-test nous ont permis de voir les améliorations dans presque toutes les dimensions évaluées. Nous observons chez les parents :

- Une baisse significative de l'indice global des troubles de santé mentale et plus particulièrement de l'intensité de ses problèmes;

- Une augmentation significative de l'étendue du réseau social;

- Une meilleure relation de confiance entre les parents et les intervenants;

- Une baisse du potentiel d'abus et du stress parental.

Les résultats de ces recherches ont démontré :

- Moins d'enfants souffrant de maladies bénignes à répétition;

- Un rattrapage significatif du développement des enfants qui ont suivi le programme de stimulation précoce au niveau du langage, de l'autonomie et du graphisme;

- Le bien-être des enfants en relation avec l'exercice des responsabilités parentales est satisfaisant. Le score moyen pour les enfants évalués se situe dans la catégorie de nulle à faible risque;

- La situation des enfants est très bonne au post-test;

- Pour la première cohorte, aucun enfant n'a été placé malgré le fort risque et cinq d'entre eux sont retournés dans leur milieu familial.

- Des améliorations importante dans la situation des parents et des jeunes enfants.

Ils ajoutent que le PAPFC a eu des effets bénéfiques pour la clientèle et que des progrès intéressants ont été accomplis malgré la lourdeur de la clientèle.

Quelques résultats

Depuis sa mise en place, le PAPFC a permis à plusieurs familles de bénéficier d'un suivi de grande qualité par une équipe multidisciplinaire. **81% des enfants suivis** ont « évité » le placement par Les Centres Jeunesse de Lanaudière.

De plus, afin d'augmenter l'efficience du programme, l'équipe clinique du PAPFC a modifié cette année son mode de fonctionnement concernant le recrutement des familles. Dans un but de d'augmenter le nombre de famille en suivi, les équipes ont instauré un style de groupe semi-ouvert. De cette manière, à trois reprises au cours de l'année, de nouvelles familles peuvent s'insérer dans la cohorte « en marche ». Cohorte Ce fonctionnement permet de maintenir au maximum le nombre de famille en suivi et ce, malgré les quelques désistements.

Les administrateurs du réseau de la santé et des services sociaux doivent tenir des comptes des retombés à long terme du PAPFC. D'importantes économies sont réalisées grâce au programme : placements évités, retour à l'emploi des parents, transmission des habilités parentales intergénérationnelle, etc. De plus, les intervenants du réseau bénéficient de nombreux services développés par les groupes communautaires : halte-garderie, prêt de locaux, transport, programme de stimulation précoce, référence aux organismes de dépannage, aide aux devoirs, camps familiaux, ateliers langage, visite supervisée, etc. Malheureusement sans le PAPFC, plusieurs de ces services ne pourront être perpétués et développés.

Quatrième partie

Les liens entre le PAPFC et le projet de loi n° 125

Le projet de Loi n° 125, Loi modifiant la Loi sur la protection de la jeunesse et d'autres dispositions législatives prévoit certaines modifications qui confirment l'importance de maintenir le Programme d'aide personnelle familiale et communautaire

Nous aimerions soulever quelques articles du projet de loi qui placent le PAPFC comme un outil incontournable pour en assurer son application.

Article 2.3.

Toute intervention auprès d'un enfant et de ses parents en vertu de la présente loi doit :

b) privilégier les moyens, notamment la conciliation ou tout autre mode analogue d'ententes consensuelles, qui permettent à l'enfant et ses **parents de participer activement à la prise en charge** de décision et au choix des mesures qui le concernent.

c) Une personne, un organisme ou un établissement à qui la présente loi confie des responsabilités envers l'enfant et ses parents doit favoriser la participation de l'enfant et de ses parents ainsi que **l'implication de la communauté**.

Liens avec le PAPFC

Le soutien communautaire et les familles soutiens dans le PAPFC

Les familles soutiens :

Les personnes impliquées dans l'intervention famille soutien sont des femmes et des hommes volontaires ayant l'expérience avec les enfants, ayant le goût d'aider, avec des capacités d'écoute et des habilités parentales favorables. Il est préférable que ces parents soient d'un milieu socio-économique semblable à celui des familles négligentes qu'ils auront à côtoyer.

Dans le cadre du programme, les familles soutiens doivent s'engager à s'impliquer pour toute la durée du programme. (afin de favoriser l'implication de tous).

Les familles soutiens doivent apporter à la famille négligente :
- un soutien affectif (écouter, discuter, conscientiser, renforcer);
- un soutien informatif (conseiller, informer sur les ressources, sur les soins aux enfants);
- un soutien instrumental (accompagner dans les ressources, organiser la garde des enfants durant les activités de groupe du programme, aider à faire le budget, les menus, aider à mettre en pratique les conseils reçus en groupe, etc.).

Article 38.

Pour l'application de la présente loi, la sécurité ou le développement d'un enfant est considéré comme compromis lorsqu'il se retrouve dans une situation d'abandon, **de négligence**, de mauvais traitements psychologiques, d'abus sexuels ou d'abus physiques ou lorsqu'il présente des troubles de comportement sérieux.

b) Négligence

1 Lorsque les parents d'un enfant ou la personne qui en a la garde ne répondent pas à ses besoins fondamentaux :

i) Soit sur le plan physique, en ne lui assurant pas l'essentiel de ses besoins d'ordre alimentaire, vestimentaire, d'hygiène ou de logement compte tenu de leurs ressources;

ii) Soit sur le plan de la santé, en ne lui assurant pas ou en ne lui permettant pas de recevoir les soins que requiert sa santé physique ou mentale;

iii) Soit sur le plan éducatif, en ne lui fournissant pas une surveillance ou un encadrement appropriés ou en ne prenant pas les moyens nécessaires pour assurer sa scolarisation;

2. Lorsqu'il y a un risque sérieux que les parents d'un enfant ou la personne qui en a la garde ne répondent pas à ses besoins fondamentaux de la manière prévue au sous- paragraphe 1.

Liens avec le PAPFC

Clientèles visées, les familles négligentes

La négligence se définit comme une difficulté majeure, temporaire ou permanente du parent à reconnaître les besoins de base essentiels de son enfant au niveau physique (lacunes importantes au niveau de l'alimentation, l'habillement, l'hygiène et la surveillance), médical (omission de soins, refus de traitement), affectif (absence d'attention, de démonstration affective et d'encouragement) et éducatif (inconstance dans les attitudes éducatives, manque de stimulation, insuffisance d'encadrement) (Ménard et Pinard, 1997).

Chez les familles participantes au programme, nous retrouvons surtout un problème de négligence chronique et transgénérationnel ainsi qu'une combinaison des différents types (négligence physique, médicale, affective et éducative) et facteurs (personnels, psychologiques, situationnels et sociaux) de négligence.

Article 45.1

Si le directeur ne retient pas un signalement pour évaluation, il doit informer la personne qui avait signalé la situation.

De plus, lorsque la situation le requiert, il doit informer l'enfant et ses parents des services et des **ressources disponibles dans leur milieu** ainsi que des modalités d'accès à ces services et à ces

ressources. Il doit, s'ils y consentent, les **diriger vers les établissements, les organismes** ou les personnes les plus aptes à leur venir en aide et transmettre à celui qui dispense le service l'information pertinente sur la situation. Il peut, le cas échéant, les conseiller sur le choix des personnes ou des **organismes pouvant les accompagner** et les assister dans leur démarche.

Liens avec le PAPFC :

L'insertion communautaire et l'utilisation des ressources du milieu

Les familles négligentes utilisent peu les ressources de la communauté et possèdent un réseau d'entraide limité. Ainsi, un des objectifs de ce programme est de hausser l'utilisation des services existants dans le quartier et la communauté des parents. Une plus grand fréquentation des services communautaires permettra, non seulement de combler les différents besoins de la famille, mais d'augmenter la densité du réseau social et informel.

Au cours du programme d'intervention, les familles ont été informées des différents types de services existants à proximité de leur domicile et dans la région. Nous avons notamment créé une liste informatisée de tous les services disponibles dans la région s'adressant aux familles, liste qui sert de référence à l'équipe clinique. Suite aux suggestions qui leur ont été faites, les familles qui le désiraient ont été accompagnées par leur famille soutien dans des démarches auprès de divers organismes. L'accompagnement se faisait de manière à faciliter l'insertion du parent au service ou centre social de son choix.

Article 57.

Le directeur doit réviser, selon les délais prévus par règlement, le cas de chaque enfant dont il a pris la situation en charge. Il doit **vérifier que toutes les mesures sont prises pour assurer un retour de l'enfant chez ses parents**. Si, dans l'intérêt de l'enfant, un tel retour n'est pas possible, le directeur doit s'assurer, à plus long terme, de la continuité des soins et de la stabilité des liens et des conditions de vie de l'enfant.

Et

Article 91.1.

Lorsque le tribunal ordonne une mesure d'hébergement visée au paragraphe *j* du premier alinéa de l'article 91, la durée totale de cet hébergement ne peut excéder, selon l'âge de l'enfant au moment où est rendue l'ordonnance :

a) 12 mois si l'enfant a moins de 2 ans
b) 18 mois si l'enfant est âgé de 2 à 5 ans
c) 24 mois si l'enfant est âgé de plus de 6 ans

Liens avec le PAPFC :

Les objectifs du programme sont de l'ordre de favoriser la participation des familles négligentes à un programme **intensif** d'intervention multidimensionnelles qui s'échelonne sur une période de **deux ans**.

Au cours des huit dernières années, nous avons observé des changements importants chez la plupart de nos familles. Par ailleurs, chez les familles qui ont refusé le changement, le programme nous a permis de poser un **diagnostic plus rapide et plus global** sur les incapacités de ces parents à modifier leurs comportements et à adopter des moyens pour protéger les enfants.

Recommandations

La clientèle du PAPFC présente de multiples problèmes pour lesquels il est impossible d'attendre des changements radicaux en peu de temps. Les nombreuses recherches *(Ercilia Palacio-Quintin, Colette Jourdan-Ionescu, Rémi Coderre et Renèle Deslauriers, Claudia Tremblay)* confirment que le PAPFC obtient d'excellents résultats auprès des familles négligentes.

Depuis, son implantation, ce programme multimodal a permis de construire au cours des huit dernières années des partenariats de qualité et de développer chez les professionnels et les familles soutiens une expertise d'une valeur inestimable.

Nous pouvons donc affirmer que le PAPFC bénéficie d'une très grande crédibilité par l'ensemble des professionnels et chercheurs québécois. Par conséquent, il serait à notre avis aberrant d'abolir le PAPFC pour le remplacer par un autre programme qui n'a pas été expérimenté et approuvé par le milieu universitaire.

Nous recommandons de faire du Programme d'aide personnelle familiale et communautaire une ORIENTATION MINISTÉRIELLE. Nous sommes convaincus que c'est le seul moyen de garantir la pérennité de cet excellent programme. De cette façon, le PAPFC serait assuré de ne pas succomber à d'éventuelles compressions budgétaires, tel que nous le vivons actuellement dans Lanaudière. Notre région ne peut se passer de cet outil et de l'expertise développés depuis ces huit dernières années.

Les professionnels du PAPFC demeurent réceptifs à des propositions de modifications mineures concernant certains aspects du PAPFC afin de leur permettre d'être encore plus efficaces et que ce programme concorde encore plus à la réalité du projet de Loi n° 125. D'ailleurs, l'évolution du groupe vers une structure semi-ouverte en est une preuve *(p.33)*. Toutefois, ces éventuels changements se doivent de respecter les principes de base du PAPFC, afin de maintenir ses propriétés, ses forces et les acquis obtenus jusqu'à présent. De plus, il serait obligatoire que ces modifications soient chapeautées par les concepteurs du programme, voire les chercheurs du Groupe de recherche en développement de l'enfant et de sa famille *(GREDEF)* de l'Université du Québec à Trois-Rivières.

Nous croyons fermement que le ministère se doit de protéger à long terme ce programme inestimable qu'est le PAPFC. Sans une orientation cohérente, nous perdrons ce programme innovateur qui fait la fierté de Lanaudière et du Québec.

Lettres d'appui

Association Carrefour Famille Montcalm
Aide à la famille

Maison de la Famille

Association Carrefour Famille Montcalm

197, rue Industrielle
(coin Saint-Isidore),
Saint-Lin-Laurentides, Qc
J5M 2S9

Tél : (450) 439-2669
Fax : (450) 439-8763

Courriel
acfm.montcalm@qc.aira.com

Venez visiter notre site :
Montcalm-net/maisondelafamille

présidente
Annie Grégoire

vice-présidente
(vacant)

Secrétaire
Mélanie Vachon

Trésorière
Sylvie Beauséjour

Directrice administrative
Sylvie Jobin

Directeur général
Henri Thibodeau

Extrait de procès-verbal de la 2ième réunion du CA de l'Association Carrefour Famille Montcalm tenue le 21 octobre 2005 à 19 hres au 197, rue Industrielle à St-Lin-Laurentides

Rés. : C.A. 15-10-05 : *Il est proposé par Sylvie Jobin et secondé par Sylvie Beauséjour que le programme PAPFC doit être conservé dans sa totalité à l'Association Carrefour Famille Montcalm car il a un impact important sur les familles et les enfants de la MRC Montcalm. Accepté à l'unanimité.*

Sylvie Beauséjour

Sylvie Beauséjour, trésorière

La Famille, un trésor à préserver

Nous desservons les municipalités de :
St-Lin - Laurentides, St-Alexis, St-Jacques, St-Calixte, St-Esprit
St-Liguori, St-Roch de l'Achigan, Ste-Julienne, St-Roch Ouest, Ste-Marie-Salomé

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

François Legault
Député de Rousseau
Porte-parole de l'opposition officielle
du développement économique
et des finances

Sainte-Julienne, le 12 décembre 2005

Monsieur Pierre Racette
Directeur général
Centre Jeunesse Lanaudière
260, rue Lavaltrie sud
Joliette (Québec)
J6E 5X7

Monsieur,

La présente a pour but de vous signifier que j'accorde mon appui aux démarches entreprises par l'Association Carrefour Famille Montcalm et tous les partenaires de la MRC Montcalm afin que soit conservé le programme PAPFC.

Au cours des dernières années, la pertinence de ce programme a été démontrée et reconnue par tous les intervenants impliqués et a permis d'améliorer la qualité de vie de nombreux enfants issus de milieux défavorisés tout en ayant des retombées positives et constructives auprès de leurs parents.

En effet, les comparaisons des résultats ont permis de voir des améliorations notables dans presque toutes les dimensions évaluées autant chez les jeunes enfants que leurs parents. Il serait excessivement dommageable pour toute la communauté que ce programme ne soit pas reconduit faute de budget. Ce serait un recul important et irait à l'encontre du nouveau projet de loi 125.

2...

Hôtel du Parlement
1045 rue des Parlementaires
Bureau 2.141
Québec (Québec)
G1A 1A4
Téléphone : (418) 644-1417
Télécopieur : (418) 646-6641

Bureau de circonscription
1723, route 125
Sainte-Julienne (Québec)
J0K 2T0
Téléphone : (450) 831-8979
1(800) 889-4401
Télécopieur : (450) 831-2093

flegault@assnat.qc.ca

Soyez assuré que je mettrai tous les efforts et que j'appuierai sans relâche les démarches consenties par l'ACFM et les partenaires concernés afin que ce programme soit protégé à long terme et ne fasse l'objet d'éventuelles coupures budgétaires. Notre MRC ne peut se passer de cette expertise élaborée depuis huit ans qui, je le rappelle, a été développée sous votre gouverne.

Je vous remercie de l'attention portée à la présente et vous prie d'agréer, Monsieur le directeur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

FRANÇOIS LEGAULT

13 déc 2005.

Saint-Jérôme, le 13 décembre 05

Monsieur Pierre Racette
Centre Jeunesse Lanaudière

Objet : Le PAPFC doit demeurer dans Montcalm

Monsieur Racette,

La présente a pour but de vous sensibiliser à l'importance du PAPFC pour les familles et le partenariat dans la MRC Montcalm. Notre organisme reconnaît l'importance de ce programme et souhaite ardemment qu'il se développe dans les prochaines années.

Notre MRC est l'une des plus défavorisées de la province et nous ne pouvons retirer ce programme qui a démontré au cours des dernières années son efficacité auprès des familles.

De plus, le PAPFC a permis de développer un continuum de services pour toutes les familles de Montcalm. Grâce au PAPFC ces familles profitent d'un suivi intensif qui a des retombés sur plus d'une génération.

Je vous remercie de l'attention portée à la présente et nous demeurons disponible pour plus d'informations.

Monique Lapierre, enseignante
organisme Dépt de travail social
Cégep de Saint-Jérôme

à qui de droit,

je vous écris présentement pour vous demander de ne pas Fermer le PAPFC à la maison de la Famille, parce qu'il m'a énormément aidé cette dernière année et présentement aussi, ma Famille et moi.

J'ai deux enfants, bientôt trois. Lorsque j'ai commencée ce programme, j'avais des problèmes d'argent, un de mes enfants était placé et de plus, nous ne pouvions gérer nos conflits familiaux. Depuis que je vais à ce programme, j'ai acquis de nombreux outils pour élever mes enfants, donc celui qui "était" placé, nous avons réglé nos dettes et puis pour ce qui est des conflits, cela est "aussi" réglé. le PaPFc ne doit pas Fermer sinon les autres Familles qui en auraient besoin se retrouveront devant une porte Fermé. Et personnes vers qui se tourner, sachant que toute L'équipe se donnent corps et âmes pour nous aider...

Fermer le PaPFc est équivalent à dire adieu à l'espoir.

Je vous remercie tout en espérant que cela fera toute la différence et que le PaPFc restera.

Julie Charbonneau

CLSC-CHSLD Montcalm

Centre administratif : 102, rue St-Isidore, Saint-Esprit (Québec) J0K 2L0
téléphone : (450) 839-3676 télécopieur : (450) 839-7811

Saintt-Esprit, le 5 octobre 2005

Monsieur Pierre Racette, directeur général
Centre Jeunesse Lanaudière
260, Lavaltrie Sud
Joliette (Québec)
J6E 5X7

Objet : L'importance du PAPFC dans Montcalm

Monsieur,

La présente a pour but de vous sensibiliser à l'importance du PAPFC pour les familles et le partenariat dans la MRC Montcalm. Le service d'organisation communautaire du CSSNL, constituante CLSC-CHSLD Montcalm reconnaît l'importance de ce programme et souhaite ardemment qu'il se développe dans les prochaines années.

Notre MRC est l'une des plus défavorisées de la province et nous ne pouvons retirer ce programme qui a démontré depuis huit ans son efficacité auprès des familles.

Nous pouvons confirmer que le PAPFC a permis de développer un partenariat de grande qualité qui profite aux intervenants et aux familles. Il est important de préciser que l'ACFM est la seule maison de la famille de notre MRC et que cet organisme communautaire est un pilier dans le secteur de la petite enfance.

De plus, le partenariat qui s'est installé a permis d'établir un continuum de services qui offre aux familles un suivi intensif qui a des retombées socio-économique sur plus d'une génération. Par conséquent, la perte du PAPFC entraînerait une dégradation du partenariat en petite enfance et affecterait négativement les services offerts aux familles.

Je vous remercie de l'attention portée à la présente et je demeure disponible pour plus d'informations.

Benoit Lefrançois
Organisateur communautaire
CSSNL, constituante CLSC-CHSLD

c.c. Ghislaine Jetté
Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de Lanaudière

Centre Ste-Antoine de Padoue
[illegible] rue St-Joseph
[illegible] Laurentides (Québec)
[illegible]
Téléphone : (450) 439-2609
Télécopieur : (450) 439-8659

Foyer St-Jacques
50, rue Ste-Anne
Saint-Jacques (Québec)
J0K 2X0
Téléphone : (450) 839-2695
Télécopieur : (450) 839-7372

Foyer St-Liguori
271, rue Principale
Saint-Liguori (Québec)
J0K 2X0
Téléphone : (450) 753-2762
Télécopieur : (450) 753-2208

LE TREMPLIN
CENTRE DE DÉSINTOXICATION ET RÉADAPTATION
EN ALCOOLISME ET TOXICOMANIE
CHRDL

Mascouche, le 6 octobre 2005

Madame Josée St-Jacques
Coordonnatrice des services famille
A.C.F.M.
197 Rue Industrielle
St-Lin-Laurentides J5M 2S9

Madame,

Par la présente, nous désirons manifester notre soutien au programme P.A.P.F.C. (Programme Aide Personnelle et Familiale Communautaire).

Depuis plusieurs années, nous avons travaillé en étroite collaboration avec des familles bénéficiant de vos services. Nous avons constaté qu'en plus d'éviter des «placements d'enfants», le programme permettait à des mères de développer leurs capacités parentales.

Au moment d'écrire ces lignes, nous avons 4 familles d'inscrites à ce programme. Un suivi en toxicomanie leur est offert par notre organisation.

Ce qui a amené à collaborer de près avec les intervenants interpellés lors de dossiers en commun.

Soyez assurée de notre soutien et de notre collaboration.

Serge Gagnon
Agent de relations humaines

Anne-Marie Blanchard
Chef de programme int.

c.c. M. Michel Saulnier, coordonnateur du secteur psychiatrie
et santé mentale, C.H.R.D.L.
M. Henri Thibodeau, directeur général, A.C.F.M.
/FC

154, Visitation, St-Charles-Borromee (Quebec) J6E 4N3
3013, boul. Ste-Marie, Mascouche (Québec) J7K 1P2
561, Notre-Dame, Repentigny (Quebec) J6A 2W4

Tél.: (450) 755-6655 - Télécopieur (450) 755-6766
Tél.: (450) 966-9705 - Télécopieur (450) 966-9714
Tél.: (450) 657-0071 - Télécopieur (450) 657-9960

C.P.E. BOUTE-EN-TRAIN

CENTRE DE LA PETITE ENFANCE BOUTE-EN-TRAIN
70, Principale, C.P. 2205, Saint-Esprit (Québec) J0K 2L0

C.P.E.: (450) 839-7411
Installation: (450) 839-6699
Télécopieur: (450) 839-3991

Saint-Esprit, le 5 octobre 2005

Monsieur Pierre Racette
Centre Jeunesse De Lanaudière
260, Lavaltrie Sud
Joliette (Québec)
J6E 5X7

Objet : Le PAPFC doit demeurer dans Montcalm

Monsieur Racette,

La présente a pour but de vous sensibiliser à l'importance du PAPFC pour les familles et le partenariat dans la MRC Montcalm. Notre organisme reconnaît l'importance de ce programme et souhaite ardemment qu'il se développe dans les prochaines années.

Notre MRC est l'une des plus défavorisées de la province et nous ne pouvons retirer ce programme qui a démontré au cours des dernières années son efficacité auprès des familles.

De plus, le PAPFC a permis de développer un continuum de services pour toutes les familles de Montcalm. Grâce au PAPFC ces familles profitent d'un suivi intensif qui a des retombés sur plus d'une génération.

Je vous remercie de l'attention portée à la présente et nous demeurons disponible pour plus d'informations.

Christian Comtois
Directeur général
CPE Boute-en-train

St-Lin-Laurentides, le 5 octobre 2005

Monsieur Pierre Racette
Centre Jeunesse De Lanaudière
260, Lavaltrie Sud
Joliette (Québec) J6E 5X7

Objet : Le PAPFC doit demeurer dans Montcalm

Monsieur Racette,

La présente a pour but de vous signifier notre appui au mouvement amorcé par la Maison de la famille Montcalm à l'importance de maintenir le PAPFC pour les familles et le partenariat dans la MRC Montcalm. Notre organisme reconnaît l'importance de ce programme et souhaite ardemment qu'il se développe dans les prochaines années.

Notre MRC est l'une des plus défavorisées de la province et nous ne pouvons retirer ce programme qui a démontré au cours des dernières années son efficacité auprès des familles.

De plus, le PAPFC a permis de développer un continuum de services pour toutes les familles de Montcalm. Grâce au PAPFC ces familles profitent d'un suivi intensif qui a des retombés sur plus d'une génération.

Je vous remercie de l'attention portée à la présente et nous demeurons disponible pour plus d'informations.

Carole Roussel, directrice générale
CPE au Royaume des bouts de choux

2751 Adolphe
Sainte-Julienne, QC
J0K 2T0
Tel: 450-831-3222
Teléc: 450-831-3533
cpepastelle@bellnet.ca

Mercredi, le 5 octobre 2005

Monsieur Pierre Racette
Centre Jeunesse De Lanaudière
260, Lavaltrie sud
Joliette, (Québec)
J6E 5X7

OBJET : Le PAPFC doit demeurer dans Montcalm

Monsieur,

La présente a pour but de vous sensibiliser à l'importance de PAPFC pour les familles et le partenariat dans la MRC Montcalm. Notre organisme reconnaît l'importance de ce programme et souhaite ardemment qu'il se développe dans les prochaines années.

Notre MRC est l'une des plus défavorisées de la province et nous ne pouvons retirer ce programme qui a démontré au cours des dernières années son efficacité auprès des familles.

De plus, le PAPFC a permis de développer un continuum de services pour toutes les familles de Montcalm. Grâce à ce programme ces familles profitent d'un suivi intensif qui a des retombés sur plus d'une génération.

Je vous remercie de l'attention portée à la présente et je demeure disponible pour plus d'informations

Directrice,

Maryse Lefebvre

ÉCOLE de GRAND-PRÉ

20 Beaudry
Saint-Jacques (Québec) J0K 2R0
Téléphone : 450-839-3766 Télécopieur : 450-839-6879

St-Jacques, le 25 octobre 2005

Monsieur Yves Lajoie
Centre Jeunesse de Lanaudière
260, Lavaltrie sud
Joliette, Qc.
J6E 5X7

J'aimerais porter à votre attention l'importance d'un programme d'aide personnelle, familiale et communautaire de notre MRC Montcalm, mieux connut sous le nom de PAPFC. Leo Tolstoy (1828-1910) a écrit: «Toutes les familles joyeuses se ressemblent, mais chaque famille malheureuse est malheureuse d'une façon particulière»

Allons-nous encore une fois subir les suites d'un exercice qui se dissimule sous la «Réingénérie» d'un service public.

Faute de vrais solutions qui sont toujours amnésiques aux souffrances humaines, on se questionne si nos institutions au service de la société ont oublié leur raison d'être.

Comme partenaire au sein d'une équipe composée des organismes les plus manifestes au sein de la population (CJL, CLSC Montcalm, ACFM et la CSS) j'ai peine à croire que l'implantation du PAPFC dans la MRC Montcalm est en péril de disparaître.

À une époque où le rapprochement et le partenariat des différents organismes sont le mot d'ordre et la norme, remettre en question la pertinence de ce programme suscite de ma part un sentiment d'exaspération et d'indignation.

Au plan scolaire, le PAPFC a démontré que les liens écoles et services sociaux sont la clef afin de permettre aux familles en besoin d'assumer l'autonomie nécessaire pour réintégrer le cercle social d'une façon authentique et constructive.

Faute d'arguments administratives recevables auprès de vos supérieurs, j'espère que la moralité de vos valeurs seront en mesure de susciter la bravoure nécessaire pour vous joindre à notre cri du cœur.

Veuillez agréer, monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Le directeur,

Roland Brisset.

RB/ml

Le Réseau

Communautaire d'aide aux alcooliques et autres toxicomanes

200, de Salaberry
Joliette (Québec) J6E 4G1
Téléphone : (450) 759-4545
Fax : (450) 759-8749
Courriel : reseautox@citenet.net

Joliette, le 31 octobre 2005

Monsieur Pierre Racette
Centre Jeunesse Lanaudière

Objet : Le PAPFC doit demeurer dans Montcalm

Monsieur Racette,

La présente a pour but de vous sensibiliser à l'importance du PAPFC pour les familles et le partenariat dans la MRC Montcalm. Notre organisme reconnaît l'importance de ce programme et souhaite ardemment qu'il se développe dans les prochaines années.

La MRC est l'une des plus défavorisées de la province et nous ne pouvons retirer ce programme qui a démontré au cours des dernières années son efficacité auprès des familles.

De plus, le PAPFC a permis de développer un continuum de services pour toutes les familles de Montcalm. Grâce au PAPFC, ces familles profiteront d'un suivi intensif qui a des retombées sur plus d'une génération et pour notre organisme de travailler à la prévention, au dépistage et à l'intervention précoce face aux difficultés liées à la toxicomanies.

Je vous remercie de l'attention portée à la présente et nous demeurons disponibles pour plus d'informations.

Lynda Allard
Coordonnatrice

Marie-Claude Durand
Agente de prévention

3525, rue Cedar
Rawdon (Québec) J0K 1S0
Téléphone : (450) 834-4744
Courriel : blaislapointe@netzero.net

Marie-Josée Blais
Chargée de projet

Rawdon, le 31 octobre 2005

Objet : Le PAPFC doit demeurer dans Montcalm

A/S de Monsieur Pierre Racette
Centre Jeunesse Lanaudière

La présente a pour but de vous sensibiliser à l'importance du PAPFC pour les familles et le partenariat dans la MRC Montcalm. Notre organisme reconnaît l'importance de ce programme et souhaite ardemment qu'il se développe dans les prochaines années.

La MRC Montcalm est l'une des plus défavorisées du Québec et nous ne pouvons nous permettre le retrait de ce programme qui a su démontrer, au cours des dernières années, son efficacité et sa pertinence auprès des familles du territoire.

De plus, le PAPFC a permis de développer un continuum de services pour toutes les familles de Montcalm ciblées par le projet. Grâce au PAPFC, ces familles profitent d'une expertise accessible et d'un suivi intensif qui ont des répercussions positives sur l'ensemble des membres de ces familles et ce, sur plus d'une génération.

Je vous remercie de toute l'attention que vous porterez à ce dossier.

Je vous prie d'agréer, Monsieur Racette, mes salutations les meilleures.

Marie-Josée Blais
Coordonnatrice pour les comités locaux
du programme d'éveil à la lecture et à l'écriture
pour les MRC Montcalm et Matawinie.

St-Lin, le 5 octobre 2005

Monsieur Pierre Racette
Centre Jeunesse Lanaudière

Objet : Le PAPFC doit demeurer dans Montcalm

Monsieur Racette,

La présente a pour but de vous sensibiliser à l'importance du PAPFC pour les familles et le partenariat dans la MRC Montcalm. Notre organisme reconnaît l'importance de ce programme et souhaite ardemment qu'il se développe dans les prochaines années.

Notre MRC est l'une des plus défavorisées de la province et nous ne pouvons retirer ce programme qui a démontré au cours des dernières années son efficacité auprès des familles.

De plus, le PAPFC a permis de développer un continuum de services pour toutes les familles de Montcalm. Grâce au PAPFC ces familles profitent d'un suivi intensif qui a des retombés sur plus d'une génération.

Je vous remercie de l'attention portée à la présente et nous demeurons disponible pour plus d'informations.

Isabelle Poitras
organisme ACFM

Les Filandières
SERVICE DE RÉADAPTATION EN DÉFICIENCE INTELLECTUELLE CONSTITUANTE DU C.R. LA MYRIADE

Établissement reconnu pour la qualité de ses services 2002-2005
CONSEIL QUÉBÉCOIS D'AGRÉMENT D'ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX

REÇU 28 NOV. 2005

Sainte-Julienne, le 23 novembre 2005

❑ **MRC AUTRAY**
48, rue Maskinongé
Saint-Gabriel (Québec)
J0K 2N0
Tél.: (450) 835-3464
Téléc.:(450) 835-7729

480, rue de Frontenac
Berthierville (Québec)
J0K 1A0
Tél.: (450) 836-4576
Téléc.:(450) 836-7713

❑ **MRC DES MOULINS**
1280, boul. Saint-Henri
Mascouche (Québec)
J7K 2N1
Tél.: (450) 474-4175
Téléc.:(450) 474-6015

❑ **MRC JOLIETTE**
1180, boul. Manseau
Joliette (Québec)
J6E 3G8
Tél.: (450) 755-1003
Téléc.:(450) 755-6589

❑ **MRC L'ASSOMPTION**
625, rue Leclerc
Repentigny (Québec)
J6A 2E4
Tél.: (450) 585-7804
Téléc.:(450) 585-7816

❑ **MRC MATAWINIE**
3733, rue Charbonneau
Rawdon (Québec)
J0K 1S0
Tél.: (450) 834-7101
Téléc.:(450) 834-7103

☒ **MRC MONTCALM**
1525, ch. du Gouvernement
Sainte-Julienne (Québec)
J0K 2T0
Tél.: (450) 831-8118
Téléc.:(450) 831-8327

M. Henry Thibodeau
ACFM Montcalm
197, rue Industrielle
St-Lin-Laurentides (Qc)
J5M 2S9

OBJET : Le PAPFC doit demeurer dans Montcalm.

Monsieur,

La présente a pour but de vous donner notre appui concernant le programme PAPFC que vous opérez depuis plusieurs années. Notre organisme reconnaît l'importance de ce programme et souhaiterait qu'il se développe dans les prochaines années.

Il est clair que la MRC Montcalm a besoin de ce programme car elle est l'une des plus défavorisée du Québec. Depuis son origine, le programme a fait ses preuves auprès des familles tout en contribuant à minimiser les coûts pour le réseau de la santé en évitant les placements trop rapides. Il serait dommage de démanteler un si beau projet de partenariat avec le communautaire.

En souhaitant que votre démarche reçoive une écoute de la part des instances concernées, recevez Monsieur Thibodeau, ainsi qu'à toute votre équipe, nos salutations les plus sincères.

Le chef de programmes,

Gilles Côtes
Service de réadaptation Les Filandières
MRC Montcalm

GC/dm

7 Décembre 2005

Monsieur Pierre Racette
Centre Jeunesse Lanaudière

Objet : Le PAPFC doit demeurer dans Montcalm

Monsieur Racette,

La présente a pour but de vous sensibiliser à l'importance du PAPFC pour les familles et le partenariat dans la MRC Montcalm. Notre organisme reconnaît l'importance de ce programme et souhaite ardemment qu'il se développe dans les prochaines années.

Notre MRC est l'une des plus défavorisées de la province et nous ne pouvons retirer ce programme qui a démontré au cours des dernières années son efficacité auprès des familles.

De plus, le PAPFC a permis de développer un continuum de services pour toutes les familles de Montcalm. Grâce au PAPFC ces familles profitent d'un suivi intensif qui a des retombés sur plus d'une génération.

Je vous remercie de l'attention portée à la présente et nous demeurons disponible pour plus d'informations.

Nathalie Chaumont
organisme

Desjardins
Caisse populaire de Montcalm

915, 12e Avenue, Saint-Lin-Laurentides (Québec) J5M 2W1
Tél.: (450) 439-3615 • Téléc.: (450) 439-6853

Le 25 novembre 2005

Monsieur Pierre Racette
Centre Jeunesse Lanaudière

OBJET : Le PAPFC doit demeurer dans Montcalm

Monsieur Racette,

La présente a pour but de vous sensibiliser à l'importance du PAPFC pour les familles et le partenariat dans la MRC Montcalm. Notre institution reconnaît l'importance de ce programme et souhaite ardemment qu'il se développe dans les prochaines années.

Notre MRC est l'une des plus défavorisées de la province et nous ne pouvons retirer ce programme qui a démontré au cours des dernières années son efficacité auprès des familles.

De plus, le PAPFC a permis de développer un continuum de services pour toutes les familles de Montcalm. Grâce au PAPFC ces familles profitent d'un suivi intensif qui a des retombés sur plus d'une génération.

Je vous remercie de l'attention portée à la présente et nous demeurons disponible pour plus d'informations.

Jean-Pierre Lavallée,
Directeur général

/cb

☐ **Centre de service de Saint-Lin-Laurentides**
915, 12e Avenue
Saint-Lin-Laurentides
Québec J5M 2W1
Tél.: (450) 439-3615
Téléc. : (450) 439-6853

☐ **Centre de service de Saint-Alexis-de-Montcalm**
256, rue Principale
Saint-Alexis-de-Montcalm
Québec J0K 1T0
Tél. : (450) 839-3609
Téléc. : (450) 839-6723

☐ **Centre de service de Saint-Calixte**
6100, route 335, C.P. 210
Saint-Calixte
Québec J0K 1Z0
Tél. : (450) 222-2702
Téléc. : (450) 222-2709

☐ **Centre de service de Saint-Esprit**
81, rue St-Isidore
Saint-Esprit
Québec J0K 2L0
Tél. : (450) 839-3605
Téléc. : (450) 839-6838

☐ **Centre financier aux entreprises Desjardins Lanaudière Ouest**
82, rue Principale,
Saint-Esprit, Québec J0K 2L0
Tél. : (450) 839-1159
1 888 959-1159
Téléc. : (450) 839-1014

www.caissemontcalm.ca

St-Calixte le 1er décembre 2005

Madame, Monsieur,

Le PAPFC est un programme dans lequel nous sommes impliqués depuis 1998. Ça consiste à outiller les parents de la famille dans le besoin dans leur rôle et dans leurs habiletés parentales afin de contribuer au maintien de l'enfant ou des enfants dans leur milieu naturel et réintégrer celui ou ceux qui sont placés.

Nous considérons que nous offrons un service humain ou le contact, l'écoute et la charité sont au cœur de notre relation. Nous sommes confrontés à des mamans, des papas et des enfants qui vivent l'isolement, la pauvreté, la souffrance intérieure. Ces personnes ont trouvé sur leur chemin les pressions des services sociaux, de la DPJ et même de leur entourage. Nos objectifs comme famille soutien c'est d'éviter le placement des enfants, de proposer un contact plus sain entre les parents et les enfants, de trouver ensemble des solutions aux problèmes du quotidien qui sont souvent générateurs de conflits : argent, transport, facture, épicerie, relations avec les amis, relations parents-enfants. Ces familles bénéficient d'une écoute sincère et sans jugement qui leur permet d'exprimer leur crainte, leur désarroi et leur espoir.

Notre rôle nous amène a créé une amitié sincère, de débuter un nouveau réseau d'amis. On leur présente nos familles, nos enfants, nos amis ainsi que notre milieu qui offre une autre vision de la vie de famille. Nous sommes des gens ordinaires qui avons nos activités, nos problèmes et notre amour à offrir pour accompagner ces familles vers une vie meilleure remplie d'espoir et de solutions à leurs problèmes.

Nous considérons que ce programme est essentiel pour promouvoir l'entraide entre les personnes et la prise de conscience citoyenne. C'est un service de première ligne qui permet d'avoir une relation humaine immédiate et continue et qui assure à ces familles dans le besoin d'être des citoyens à part entière dans leur milieu et de ne pas être laissé à leur sort.

Carole Leclair

Carole Leclair

André Noël

André Noël

famille de soutien depuis 7 ans

À Qui De Droit,

Je vous écrit cette lettre pour vous aviser que vous ne devriez pas fermer le Programme PAPFC de la Maison de la famille car elle m'a beaucoup aidée et apportée durant la dernière année.

Je vous explique pourquoi:

J'ai trois enfants, 1 fille de 14 ans et des jumeaux de 10 ans. Mes jumeaux sont des hyperactifs et ils doivent prendre du "Dexédrine" pour leurs hyperactivités.

J'ai ~~fait~~ embarqué dans ce programme car j'avais énormément de difficultés à avoir de l'autorité envers mes jumeaux et c'était l'enfer à la maison. Nous étions deux parents qui n'en pouvaient plus et nous avait besoin d'aide.

Depuis le début du programme, j'ai acquis plus de confiance en moi pour ne pas laisser tomber quand j'était écœurée et que les enfants ne m'écoutaient pas.

Je commençais à avoir plus de confiance en moi quand tout à coup mon mari (que ça faisait 17 ans qu'on était ensemble) m'annonce qu'il veux sa liberté et pars avec sa nouvelle blonde.

C'est là que le programme entre en ligne de compte, car avec les ressources et ce que j'avais mis en pratique depuis le début du programme et les bon intervenants qu'ils ont, j'ai pu passer au travers sans trop de peine et sans que je ne sombre dans le désespoir car j'étais maintenant seul avec 3 enfants à charge sans contrôle sur eux.

Verso →

J'espère que vous ne fermerez jamais ce programme car ça nuirait sûrement à bien des gens qui ont besoin d'aide dans l'immédiat et qui ne peuvent se débrouiller seuls.

Moi, je sais que si je ne l'avait pas eu, ça ne veut pas dire que je serais passer au travers de toute cette pénible épreuve et que je serais encore là pour vous en parler.

J'espère de tout mon coeur que ce programme restera toujours au service de ceux qui en ont besoin car ça fait tellement de bien d'avoir de l'aide quand tu penses que tu ne passeras jamais au travers et que tout d'un coup, tu vois la lumière au bout du tunnel.

Merci à l'avance !

Le témoignage d'une maman qui a participé au PAPFC

Le PAPFC est le miracle qui est arrivé dans ma période de désespoir.
Dieu a entendu mes soupirs, il m'a envoyé une bonne famille où il y a la confiance, le respect, le rêve et l'espoir de réussir pas à pas dans la vie.
Par la confiance qu'elle m'a donnée avec son modèle de communication et à être avec une amie, car je me sentais seule dans ma personne. J'ai connu l'amitié que je ne connaissais pas. Elle m'a appris que j'étais une jolie petite femme qui dit jamais un mot plus haut que son nez, et remplie de rêves qu'elle ne croit pas atteindre. Que mes peurs, mes désirs et mes connaissances étaient réelles et avec le temps, j'ai changé le parcours de ma vie.
Enfin, une amie pour m'aider à surmonter mes difficultés, à affronter mes peurs et me redonner confiance en moi en respectant la longueur du chemin que je prendrais. En plus de l'aide dans l'éducation, les besoins spécifiques et les difficultés de mes enfants.
Ma famille a veillée à ce que je sois une mère en santé et que j'apprenne les démarches et les bonne choses à faire avec mes enfants.
Aujourd'hui, elle me donne le courage de partager mes difficultés, mes rêves, mes défis et surtout d'affronter mes peurs.
Elle n'a jamais rit de moi et m'a jamais découragée ou abandonnée dans mon parcours de réussite, par son pouvoir de partager ses connaissances avec moi avec le respect et l'amitié.
J'étais à la recherche d'une amie sincère et j'ai cru voir un ange mais je ne l'ai pas vu. J'ai vu une amie dans l'inconnue ou il y avait de l'espoir et une mère qui éduque le respect du cœur.
Elle a cru en moi et à l'épanouissement de mes désirs.
La famille-soutien est une chose que j'ai appréciée pendant les deux ans du programme.

Petite pensée : « ça prend du courage pour dire ses difficultés à une inconnue
Mais votre vie changera pour toujours »

L'histoire de ma première expérience au PAPFC

Le témoignage d'une famille-soutien

J'ai fait cette démarche car je trouve important d'aider les mères à garder la garde de leur enfant. La famille est aussi une priorité dans ma vie.

J'ai été deux ans auprès d'une femme extraordinaire. Qui avait un conjoint et des enfants. La première fois qu'on s'est rencontrées, je l'ai tout de suite trouvé pleine de vie et déterminée à réussir ce qu'elle venait de décider d'entreprendre. On a tissé des liens très rapidement et vite on a su travailler ensemble.

On a travaillé sur la base de l'éducation des enfants durant la première année, et sa confiance en elle. Et, la deuxième année : on a en plus travaillé la relation du couple. Pour l'éducation, elle aime tellement ses enfants qu'elle y a mit beaucoup d'amour et maintenant elle devient experte.

Son estime de soi, aujourd'hui est de mieux en mieux. Elle veut vraiment réussir, je suis fière d'elle.

Sa relation de couple, et bien, on a tout essayé mais sans succès donc elle a vécu un déménagement.

Tout au long, j'ai eu le support de l'équipe clinique qui ont bien travaillés.

Maintenant, je remercie Dieu de tout ce qui arrive. Elle est tellement exceptionnelle. Elle fait le ménage dans sa vie. On lui a souvent dit que si on aime pas notre passé, on doit modifier ce qu'on fait et notre réseau de contacts. Elle le fait de façon merveilleuse et le tout lui est bien rendu car maintenant elle connaît des gens qui l'entourent et qui l'aiment comme elle le mérite.

J'ai adoré mon expérience et je suis prête à la revivre. En sachant que personne ne remplacera ma cocotte. Mais une autre mérite le même bonheur.

Petit poème pour ma cocotte

Au début, elle était désireuse de changer.
Prête à être enseignée, nerveuse de l'avenir et insécure sur l'inconnu
Mais toujours souriante et pleine de vie.
Malgré son manque de confiance.

Aujourd'hui, elle est déterminée de réussir
Énergique dans la vie, nourrissante d'amour avec ses enfants.
Indépendante et toujours souriante.
En plus d'être très respectueuse envers ses désirs.

Je suis fière d'elle et de ses enfants, ils sont tous extraordinaires.

Ce que le PAPFC m'a apporté!

à moi:

Moi j'ai faite partie du PAPFC de 2002 à 2004. J'étais monoparentale. Mère de 4 jolis petits garçons. J'étais renfermée sur moi même, je demandais jamais d'aide à personne et ~~je me faisais pas~~ je n'avais pas de confiance en moi. Durant ces 2 années j'ai appris à me redécouvrir, à demander de l'aide à m'apprécier, à me trouver des qualitées et à me faire confiance. Grâce au PAPFC j'ai passé au travers tous ce que je trouvais dure. Sa ma beaucoup aider aussi sur le plan Sociale durants toutes les mardis avant midi. Durant ce 2 ans aussi j'ai appris à demander de l'aide. Aux endroit approprié. Style la maison de la famille, le clsc et l'équipe du Crédel pour mes 2 fils aînés. Et pouvoir je le recommencerais. J'ai même appris à me faire du fun entre femmes. Et je le conseil à tout ceux qui sont renfermer. Et de plus on a l'aide d'une équipe à notre écoute sans nous juger et toujours prête à nous donner de l'aide.

verso →

Ce que sa la apporté à mes enfants

A ce moment mes fils étaient dans un moment pennible de leurs vie. Ils étaient renfermé sur eux même. Sa les a aider à s'ouvrir et à se faire des amis de leurs âges. Sa leurs à aussi permis de se développer et à avoir plus confiance en eux. Grâce aux travail des éducatrices et à leurs évaluations sa nous a permis d'aider mes enfants et à savoir qui travailler et où et à qui demander de l'aide. Sa la aussi apporter la possibilitée de faire suivre mes fils aines aux crédel pour leur retard. Sa leurs "a aussi permis de s'épanouir comme des fleurs qui sorte au printemps!

Et je termine en disant milles merçis à toute l'équipe du PaPFC et de la maison de la famille pour ces 2 années merveilleuse grâces à leurs aide.

Merci et en espérent que sa aidera encore plusieurs famille comme la mienne.

St-Jean-Lamentides, le 7 NOV 2005

Monsieur Pierre Racette
Centre Jeunesse Lanaudière

Objet : Le PAPFC doit demeurer dans Montcalm

Monsieur Racette,

La présente a pour but de vous sensibiliser à l'importance du PAPFC pour les familles et le partenariat dans la MRC Montcalm. Notre organisme reconnaît l'importance de ce programme et souhaite ardemment qu'il se développe dans les prochaines années.

Notre MRC est l'une des plus défavorisées de la province et nous ne pouvons retirer ce programme qui a démontré au cours des dernières années son efficacité auprès des familles.

De plus, le PAPFC a permis de développer un continuum de services pour toutes les familles de Montcalm. Grâce au PAPFC ces familles profitent d'un suivi intensif qui a des retombés sur plus d'une génération.

Je vous remercie de l'attention portée à la présente et nous demeurons disponible pour plus d'informations.

St-Lin-Laurentides, le 15 NOV. 2005

Monsieur Pierre Racette
Centre Jeunesse Lanaudière

Objet : Le PAPFC doit demeurer dans Montcalm

Monsieur Racette,

La présente a pour but de vous sensibiliser à l'importance du PAPFC pour les familles et le partenariat dans la MRC Montcalm. Notre organisme reconnaît l'importance de ce programme et souhaite ardemment qu'il se développe dans les prochaines années.

Notre MRC est l'une des plus défavorisées de la province et nous ne pouvons retirer ce programme qui a démontré au cours des dernières années son efficacité auprès des familles.

De plus, le PAPFC a permis de développer un continuum de services pour toutes les familles de Montcalm. Grâce au PAPFC ces familles profitent d'un suivi intensif qui a des retombés sur plus d'une génération.

Je vous remercie de l'attention portée à la présente et nous demeurons disponible pour plus d'informations.

Gaston Charbonneau

Novembre 2005

Monsieur Pierre Racette
Centre Jeunesse Lanaudière

Objet : Le PAPFC doit demeurer dans Montcalm

Monsieur Racette,

La présente a pour but de vous sensibiliser à l'importance du PAPFC pour les familles et le partenariat dans la MRC Montcalm. Notre organisme reconnaît l'importance de ce programme et souhaite ardemment qu'il se développe dans les prochaines années.

Notre MRC est l'une des plus défavorisées de la province et nous ne pouvons retirer ce programme qui a démontré au cours des dernières années son efficacité auprès des familles.

De plus, le PAPFC a permis de développer un continuum de services pour toutes les familles de Montcalm. Grâce au PAPFC ces familles profitent d'un suivi intensif qui a des retombés sur plus d'une génération.

Je vous remercie de l'attention portée à la présente et nous demeurons disponible pour plus d'informations.

Novembre 2005

Monsieur Pierre Racette
Centre Jeunesse Lanaudière

Objet : Le PAPFC doit demeurer dans Montcalm

Monsieur Racette,

La présente a pour but de vous sensibiliser à l'importance du PAPFC pour les familles et le partenariat dans la MRC Montcalm. Notre organisme reconnaît l'importance de ce programme et souhaite ardemment qu'il se développe dans les prochaines années.

Notre MRC est l'une des plus défavorisées de la province et nous ne pouvons retirer ce programme qui a démontré au cours des dernières années son efficacité auprès des familles.

De plus, le PAPFC a permis de développer un continuum de services pour toutes les familles de Montcalm. Grâce au PAPFC ces familles profitent d'un suivi intensif qui a des retombés sur plus d'une génération.

Je vous remercie de l'attention portée à la présente et nous demeurons disponible pour plus d'informations.

Novembre 2005

Monsieur Pierre Racette
Centre Jeunesse Lanaudière

Objet : Le PAPFC doit demeurer dans Montcalm

Monsieur Racette,

La présente a pour but de vous sensibiliser à l'importance du PAPFC pour les familles et le partenariat dans la MRC Montcalm. Notre organisme reconnaît l'importance de ce programme et souhaite ardemment qu'il se développe dans les prochaines années.

Notre MRC est l'une des plus défavorisées de la province et nous ne pouvons retirer ce programme qui a démontré au cours des dernières années son efficacité auprès des familles.

De plus, le PAPFC a permis de développer un continuum de services pour toutes les familles de Montcalm. Grâce au PAPFC ces familles profitent d'un suivi intensif qui a des retombés sur plus d'une génération.

Je vous remercie de l'attention portée à la présente et nous demeurons disponible pour plus d'informations.

Marie Claudette Dame

Jeudi, le 13-10-2005

Monsieur Pierre Racette
Centre Jeunesse Lanaudière

Objet : Le PAPFC doit demeurer dans Montcalm

Monsieur Racette,

La présente a pour but de vous sensibiliser à l'importance du PAPFC pour les familles et le partenariat dans la MRC Montcalm. Notre organisme reconnaît l'importance de ce programme et souhaite ardemment qu'il se développe dans les prochaines années.

Notre MRC est l'une des plus défavorisées de la province et nous ne pouvons retirer ce programme qui a démontré au cours des dernières années son efficacité auprès des familles.

De plus, le PAPFC a permis de développer un continuum de services pour toutes les familles de Montcalm. Grâce au PAPFC ces familles profitent d'un suivi intensif qui a des retombés sur plus d'une génération.

Je vous remercie de l'attention portée à la présente et nous demeurons disponible pour plus d'informations.

St-Lin, le 11 octobre 2005

Monsieur Pierre Racette
Centre Jeunesse Lanaudière

Objet : Le PAPFC doit demeurer dans Montcalm

Monsieur Racette,

La présente a pour but de vous sensibiliser à l'importance du PAPFC pour les familles et le partenariat dans la MRC Montcalm. Notre organisme reconnaît l'importance de ce programme et souhaite ardemment qu'il se développe dans les prochaines années.

Notre MRC est l'une des plus défavorisées de la province et nous ne pouvons retirer ce programme qui a démontré au cours des dernières années son efficacité auprès des familles.

De plus, le PAPFC a permis de développer un continuum de services pour toutes les familles de Montcalm. Grâce au PAPFC ces familles profitent d'un suivi intensif qui a des retombés sur plus d'une génération.

Je vous remercie de l'attention portée à la présente et nous demeurons disponible pour plus d'informations.

Chantal Lagueux

St-Lin, le 5 octobre 2005

Monsieur Pierre Racette
Centre Jeunesse Lanaudière

Objet : Le PAPFC doit demeurer dans Montcalm

Monsieur Racette,

La présente a pour but de vous sensibiliser à l'importance du PAPFC pour les familles et le partenariat dans la MRC Montcalm. Notre organisme reconnaît l'importance de ce programme et souhaite ardemment qu'il se développe dans les prochaines années.

Notre MRC est l'une des plus défavorisées de la province et nous ne pouvons retirer ce programme qui a démontré au cours des dernières années son efficacité auprès des familles.

De plus, le PAPFC a permis de développer un continuum de services pour toutes les familles de Montcalm. Grâce au PAPFC ces familles profitent d'un suivi intensif qui a des retombés sur plus d'une génération.

Je vous remercie de l'attention portée à la présente et nous demeurons disponible pour plus d'informations.

Mélanie Gendron T.E.S.
organisme ACFM.

St-Lin, le 6 octobre 2005

Monsieur Pierre Racette
Centre Jeunesse Lanaudière

Objet : Le PAPFC doit demeurer dans Montcalm

Monsieur Racette,

La présente a pour but de vous sensibiliser à l'importance du PAPFC pour les familles et le partenariat dans la MRC Montcalm. Notre organisme reconnaît l'importance de ce programme et souhaite ardemment qu'il se développe dans les prochaines années.

Notre MRC est l'une des plus défavorisées de la province et nous ne pouvons retirer ce programme qui a démontré au cours des dernières années son efficacité auprès des familles.

De plus, le PAPFC a permis de développer un continuum de services pour toutes les familles de Montcalm. Grâce au PAPFC ces familles profitent d'un suivi intensif qui a des retombés sur plus d'une génération.

Je vous remercie de l'attention portée à la présente et nous demeurons disponible pour plus d'informations.

Josée Saint-Jacques, Coordonnatrice Services famille ACFM
organisme

St-Lin, le 06 oct 2005

Monsieur Pierre Racette
Centre Jeunesse Lanaudière

Objet : Le PAPFC doit demeurer dans Montcalm

Monsieur Racette,

La présente a pour but de vous sensibiliser à l'importance du PAPFC pour les familles et le partenariat dans la MRC Montcalm. Notre organisme reconnaît l'importance de ce programme et souhaite ardemment qu'il se développe dans les prochaines années.

Notre MRC est l'une des plus défavorisées de la province et nous ne pouvons retirer ce programme qui a démontré au cours des dernières années son efficacité auprès des familles.

De plus, le PAPFC a permis de développer un continuum de services pour toutes les familles de Montcalm. Grâce au PAPFC ces familles profitent d'un suivi intensif qui a des retombés sur plus d'une génération.

Je vous remercie de l'attention portée à la présente et nous demeurons disponible pour plus d'informations.

Nathalie Lalonde, Éducatrice spécialisée.

St-Lin, le 5 octobre 2005

Monsieur Pierre Racette
Centre Jeunesse Lanaudière

Objet : Le PAPFC doit demeurer dans Montcalm

Monsieur Racette,

La présente a pour but de vous sensibiliser à l'importance du PAPFC pour les familles et le partenariat dans la MRC Montcalm. Notre organisme reconnaît l'importance de ce programme et souhaite ardemment qu'il se développe dans les prochaines années.

Notre MRC est l'une des plus défavorisées de la province et nous ne pouvons retirer ce programme qui a démontré au cours des dernières années son efficacité auprès des familles.

De plus, le PAPFC a permis de développer un continuum de services pour toutes les familles de Montcalm. Grâce au PAPFC ces familles profitent d'un suivi intensif qui a des retombés sur plus d'une génération.

Je vous remercie de l'attention portée à la présente et nous demeurons disponible pour plus d'informations.

Mélanie Leclerc ARH/Suivi ind et familial PAPFC/CLSC

St-Lin, le 5 octobre 2005

Monsieur Pierre Racette
Centre Jeunesse Lanaudière

Objet : Le PAPFC doit demeurer dans Montcalm

Monsieur Racette,

La présente a pour but de vous sensibiliser à l'importance du PAPFC pour les familles et le partenariat dans la MRC Montcalm. Notre organisme reconnaît l'importance de ce programme et souhaite ardemment qu'il se développe dans les prochaines années.

Notre MRC est l'une des plus défavorisées de la province et nous ne pouvons retirer ce programme qui a démontré au cours des dernières années son efficacité auprès des familles.

De plus, le PAPFC a permis de développer un continuum de services pour toutes les familles de Montcalm. Grâce au PAPFC ces familles profitent d'un suivi intensif qui a des retombés sur plus d'une génération.

Je vous remercie de l'attention portée à la présente et nous demeurons disponible pour plus d'informations.

ACFM : AMH - CLSC - Montcalm.
Marlynie Normand AMH.
organisme

St-Lin, le 5 octobre 2005

Monsieur Pierre Racette
Centre Jeunesse Lanaudière

Objet : Le PAPFC doit demeurer dans Montcalm

Monsieur Racette,

La présente a pour but de vous sensibiliser à l'importance du PAPFC pour les familles et le partenariat dans la MRC Montcalm. Notre organisme reconnaît l'importance de ce programme et souhaite ardemment qu'il se développe dans les prochaines années.

Notre MRC est l'une des plus défavorisées de la province et nous ne pouvons retirer ce programme qui a démontré au cours des dernières années son efficacité auprès des familles.

De plus, le PAPFC a permis de développer un continuum de services pour toutes les familles de Montcalm. Grâce au PAPFC ces familles profitent d'un suivi intensif qui a des retombés sur plus d'une génération.

Je vous remercie de l'attention portée à la présente et nous demeurons disponible pour plus d'informations.

Valérie Pigeon
~~organisme~~

_____, le 5 octobre 2005

Monsieur Pierre Racette
Centre Jeunesse Lanaudière

Objet : Le PAPFC doit demeurer dans Montcalm

Monsieur Racette,

La présente a pour but de vous sensibiliser à l'importance du PAPFC pour les familles et le partenariat dans la MRC Montcalm. Notre organisme reconnaît l'importance de ce programme et souhaite ardemment qu'il se développe dans les prochaines années.

Notre MRC est l'une des plus défavorisées de la province et nous ne pouvons retirer ce programme qui a démontré au cours des dernières années son efficacité auprès des familles.

De plus, le PAPFC a permis de développer un continuum de services pour toutes les familles de Montcalm. Grâce au PAPFC ces familles profitent d'un suivi intensif qui a des retombés sur plus d'une génération.

Je vous remercie de l'attention portée à la présente et nous demeurons disponible pour plus d'informations.

_____
organisme

St-Lin, le 5 octobre 2005

Monsieur Pierre Racette
Centre Jeunesse Lanaudière

Objet : Le PAPFC doit demeurer dans Montcalm

Monsieur Racette,

La présente a pour but de vous sensibiliser à l'importance du PAPFC pour les familles et le partenariat dans la MRC Montcalm. Notre organisme reconnaît l'importance de ce programme et souhaite ardemment qu'il se développe dans les prochaines années.

Notre MRC est l'une des plus défavorisées de la province et nous ne pouvons retirer ce programme qui a démontré au cours des dernières années son efficacité auprès des familles.

De plus, le PAPFC a permis de développer un continuum de services pour toutes les familles de Montcalm. Grâce au PAPFC ces familles profitent d'un suivi intensif qui a des retombés sur plus d'une génération.

Je vous remercie de l'attention portée à la présente et nous demeurons disponible pour plus d'informations.

Karine Hamel
organisme

St-Roch, le 5 octobre 2005

Monsieur Pierre Racette
Centre Jeunesse Lanaudière

Objet : Le PAPFC doit demeurer dans Montcalm

Monsieur Racette,

La présente a pour but de vous sensibiliser à l'importance du PAPFC pour les familles et le partenariat dans la MRC Montcalm. Notre organisme reconnaît l'importance de ce programme et souhaite ardemment qu'il se développe dans les prochaines années.

Notre MRC est l'une des plus défavorisées de la province et nous ne pouvons retirer ce programme qui a démontré au cours des dernières années son efficacité auprès des familles.

De plus, le PAPFC a permis de développer un continuum de services pour toutes les familles de Montcalm. Grâce au PAPFC ces familles profitent d'un suivi intensif qui a des retombés sur plus d'une génération.

Je vous remercie de l'attention portée à la présente et nous demeurons disponible pour plus d'informations.

organisme

St-Lin, le 5 octobre 2005

Monsieur Pierre Racette
Centre Jeunesse Lanaudière

Objet : Le PAPFC doit demeurer dans Montcalm

Monsieur Racette,

La présente a pour but de vous sensibiliser à l'importance du PAPFC pour les familles et le partenariat dans la MRC Montcalm. Notre organisme reconnaît l'importance de ce programme et souhaite ardemment qu'il se développe dans les prochaines années.

Notre MRC est l'une des plus défavorisées de la province et nous ne pouvons retirer ce programme qui a démontré au cours des dernières années son efficacité auprès des familles.

De plus, le PAPFC a permis de développer un continuum de services pour toutes les familles de Montcalm. Grâce au PAPFC ces familles profitent d'un suivi intensif qui a des retombés sur plus d'une génération.

Je vous remercie de l'attention portée à la présente et nous demeurons disponible pour plus d'informations.

Cynthia Lucon
organisme

St-Lin, le 5 octobre 2005

Monsieur Pierre Racette
Centre Jeunesse Lanaudière

Objet : Le PAPFC doit demeurer dans Montcalm

Monsieur Racette,

La présente a pour but de vous sensibiliser à l'importance du PAPFC pour les familles et le partenariat dans la MRC Montcalm. Notre organisme reconnaît l'importance de ce programme et souhaite ardemment qu'il se développe dans les prochaines années.

Notre MRC est l'une des plus défavorisées de la province et nous ne pouvons retirer ce programme qui a démontré au cours des dernières années son efficacité auprès des familles.

De plus, le PAPFC a permis de développer un continuum de services pour toutes les familles de Montcalm. Grâce au PAPFC ces familles profitent d'un suivi intensif qui a des retombés sur plus d'une génération.

Je vous remercie de l'attention portée à la présente et nous demeurons disponible pour plus d'informations.

~~organisme~~

St-Lin-Laurentides, le 5 octobre 2005

Monsieur Pierre Racette
Centre Jeunesse Lanaudière

Objet : Le PAPFC doit demeurer dans Montcalm

Monsieur Racette,

La présente a pour but de vous sensibiliser à l'importance du PAPFC pour les familles et le partenariat dans la MRC Montcalm. Notre organisme reconnaît l'importance de ce programme et souhaite ardemment qu'il se développe dans les prochaines années.

Notre MRC est l'une des plus défavorisées de la province et nous ne pouvons retirer ce programme qui a démontré au cours des dernières années son efficacité auprès des familles.

De plus, le PAPFC a permis de développer un continuum de services pour toutes les familles de Montcalm. Grâce au PAPFC ces familles profitent d'un suivi intensif qui a des retombés sur plus d'une génération.

Je vous remercie de l'attention portée à la présente et nous demeurons disponible pour plus d'informations.

Claudia Lafleur
~~organisme~~

13 octobre, le _____ 2005

Monsieur Pierre Racette
Centre Jeunesse Lanaudière

Objet : Le PAPFC doit demeurer dans Montcalm

Monsieur Racette,

La présente a pour but de vous sensibiliser à l'importance du PAPFC pour les familles et le partenariat dans la MRC Montcalm. Notre organisme reconnaît l'importance de ce programme et souhaite ardemment qu'il se développe dans les prochaines années.

Notre MRC est l'une des plus défavorisées de la province et nous ne pouvons retirer ce programme qui a démontré au cours des dernières années son efficacité auprès des familles.

De plus, le PAPFC a permis de développer un continuum de services pour toutes les familles de Montcalm. Grâce au PAPFC ces familles profitent d'un suivi intensif qui a des retombés sur plus d'une génération.

Je vous remercie de l'attention portée à la présente et nous demeurons disponible pour plus d'informations.

Annie Labelle.

St-Lin, le 12 oct 2005

Monsieur Pierre Racette
Centre Jeunesse Lanaudière

Objet : Le PAPFC doit demeurer dans Montcalm

Monsieur Racette,

La présente a pour but de vous sensibiliser à l'importance du PAPFC pour les familles et le partenariat dans la MRC Montcalm. Notre organisme reconnaît l'importance de ce programme et souhaite ardemment qu'il se développe dans les prochaines années.

Notre MRC est l'une des plus défavorisées de la province et nous ne pouvons retirer ce programme qui a démontré au cours des dernières années son efficacité auprès des familles.

De plus, le PAPFC a permis de développer un continuum de services pour toutes les familles de Montcalm. Grâce au PAPFC ces familles profitent d'un suivi intensif qui a des retombés sur plus d'une génération.

Je vous remercie de l'attention portée à la présente et nous demeurons disponible pour plus d'informations.

Mélanie Sauvé

_____, le 5 octobre 2005

Monsieur Pierre Racette
Centre Jeunesse Lanaudière

Objet : Le PAPFC doit demeurer dans Montcalm

Monsieur Racette,

La présente a pour but de vous sensibiliser à l'importance du PAPFC pour les familles et le partenariat dans la MRC Montcalm. Notre organisme reconnaît l'importance de ce programme et souhaite ardemment qu'il se développe dans les prochaines années.

Notre MRC est l'une des plus défavorisées de la province et nous ne pouvons retirer ce programme qui a démontré au cours des dernières années son efficacité auprès des familles.

De plus, le PAPFC a permis de développer un continuum de services pour toutes les familles de Montcalm. Grâce au PAPFC ces familles profitent d'un suivi intensif qui a des retombés sur plus d'une génération.

Je vous remercie de l'attention portée à la présente et nous demeurons disponible pour plus d'informations.

organisme

St-Lin, le 5 octobre 2005

Monsieur Pierre Racette
Centre Jeunesse Lanaudière

Objet : Le PAPFC doit demeurer dans Montcalm

Monsieur Racette,

La présente a pour but de vous sensibiliser à l'importance du PAPFC pour les familles et le partenariat dans la MRC Montcalm. Notre organisme reconnaît l'importance de ce programme et souhaite ardemment qu'il se développe dans les prochaines années.

Notre MRC est l'une des plus défavorisées de la province et nous ne pouvons retirer ce programme qui a démontré au cours des dernières années son efficacité auprès des familles.

De plus, le PAPFC a permis de développer un continuum de services pour toutes les familles de Montcalm. Grâce au PAPFC ces familles profitent d'un suivi intensif qui a des retombés sur plus d'une génération.

Je vous remercie de l'attention portée à la présente et nous demeurons disponible pour plus d'informations.

Michel, adj. administrative ACFM
organisme

St-Lin, le 12/10/2005

Monsieur Pierre Racette
Centre Jeunesse Lanaudière

Objet : Le PAPFC doit demeurer dans Montcalm

Monsieur Racette,

La présente a pour but de vous sensibiliser à l'importance du PAPFC pour les familles et le partenariat dans la MRC Montcalm. Notre organisme reconnaît l'importance de ce programme et souhaite ardemment qu'il se développe dans les prochaines années.

Notre MRC est l'une des plus défavorisées de la province et nous ne pouvons retirer ce programme qui a démontré au cours des dernières années son efficacité auprès des familles.

De plus, le PAPFC a permis de développer un continuum de services pour toutes les familles de Montcalm. Grâce au PAPFC ces familles profitent d'un suivi intensif qui a des retombés sur plus d'une génération.

Je vous remercie de l'attention portée à la présente et nous demeurons disponible pour plus d'informations.

St-Lin., le 12-10 2005

Monsieur Pierre Racette
Centre Jeunesse Lanaudière

Objet : Le PAPFC doit demeurer dans Montcalm

Monsieur Racette,

La présente a pour but de vous sensibiliser à l'importance du PAPFC pour les familles et le partenariat dans la MRC Montcalm. Notre organisme reconnaît l'importance de ce programme et souhaite ardemment qu'il se développe dans les prochaines années.

Notre MRC est l'une des plus défavorisées de la province et nous ne pouvons retirer ce programme qui a démontré au cours des dernières années son efficacité auprès des familles.

De plus, le PAPFC a permis de développer un continuum de services pour toutes les familles de Montcalm. Grâce au PAPFC ces familles profitent d'un suivi intensif qui a des retombés sur plus d'une génération.

Je vous remercie de l'attention portée à la présente et nous demeurons disponible pour plus d'informations.

Annie Boucher

St-Lin, le 12 oct. 2005

Monsieur Pierre Racette
Centre Jeunesse Lanaudière

Objet : Le PAPFC doit demeurer dans Montcalm

Monsieur Racette,

La présente a pour but de vous sensibiliser à l'importance du PAPFC pour les familles et le partenariat dans la MRC Montcalm. Notre organisme reconnaît l'importance de ce programme et souhaite ardemment qu'il se développe dans les prochaines années.

Notre MRC est l'une des plus défavorisées de la province et nous ne pouvons retirer ce programme qui a démontré au cours des dernières années son efficacité auprès des familles.

De plus, le PAPFC a permis de développer un continuum de services pour toutes les familles de Montcalm. Grâce au PAPFC ces familles profitent d'un suivi intensif qui a des retombés sur plus d'une génération.

Je vous remercie de l'attention portée à la présente et nous demeurons disponible pour plus d'informations.

Isabelle Lupien

St-Lin-Laurentides le 11 oct 2005

Monsieur Pierre Racette
Centre Jeunesse Lanaudière

Objet : Le PAPFC doit demeurer dans Montcalm

Monsieur Racette,

La présente a pour but de vous sensibiliser à l'importance du PAPFC pour les familles et le partenariat dans la MRC Montcalm. Notre organisme reconnaît l'importance de ce programme et souhaite ardemment qu'il se développe dans les prochaines années.

Notre MRC est l'une des plus défavorisées de la province et nous ne pouvons retirer ce programme qui a démontré au cours des dernières années son efficacité auprès des familles.

De plus, le PAPFC a permis de développer un continuum de services pour toutes les familles de Montcalm. Grâce au PAPFC ces familles profitent d'un suivi intensif qui a des retombés sur plus d'une génération.

Je vous remercie de l'attention portée à la présente et nous demeurons disponible pour plus d'informations.

Francoise Fredette

St-Jean, le 11-10 2005

Monsieur Pierre Racette
Centre Jeunesse Lanaudière

Objet : Le PAPFC doit demeurer dans Montcalm

Monsieur Racette,

La présente a pour but de vous sensibiliser à l'importance du PAPFC pour les familles et le partenariat dans la MRC Montcalm. Notre organisme reconnaît l'importance de ce programme et souhaite ardemment qu'il se développe dans les prochaines années.

Notre MRC est l'une des plus défavorisées de la province et nous ne pouvons retirer ce programme qui a démontré au cours des dernières années son efficacité auprès des familles.

De plus, le PAPFC a permis de développer un continuum de services pour toutes les familles de Montcalm. Grâce au PAPFC ces familles profitent d'un suivi intensif qui a des retombés sur plus d'une génération.

Je vous remercie de l'attention portée à la présente et nous demeurons disponible pour plus d'informations.

Mardi, le 11 oct 2005

Monsieur Pierre Racette
Centre Jeunesse Lanaudière

Objet : Le PAPFC doit demeurer dans Montcalm

Monsieur Racette,

La présente a pour but de vous sensibiliser à l'importance du PAPFC pour les familles et le partenariat dans la MRC Montcalm. Notre organisme reconnaît l'importance de ce programme et souhaite ardemment qu'il se développe dans les prochaines années.

Notre MRC est l'une des plus défavorisées de la province et nous ne pouvons retirer ce programme qui a démontré au cours des dernières années son efficacité auprès des familles.

De plus, le PAPFC a permis de développer un continuum de services pour toutes les familles de Montcalm. Grâce au PAPFC ces familles profitent d'un suivi intensif qui a des retombés sur plus d'une génération.

Je vous remercie de l'attention portée à la présente et nous demeurons disponible pour plus d'informations.

Isabelle Lavergne

St-Lin, le 11-10 2005

Monsieur Pierre Racette
Centre Jeunesse Lanaudière

Objet : Le PAPFC doit demeurer dans Montcalm

Monsieur Racette,

La présente a pour but de vous sensibiliser à l'importance du PAPFC pour les familles et le partenariat dans la MRC Montcalm. Notre organisme reconnaît l'importance de ce programme et souhaite ardemment qu'il se développe dans les prochaines années.

Notre MRC est l'une des plus défavorisées de la province et nous ne pouvons retirer ce programme qui a démontré au cours des dernières années son efficacité auprès des familles.

De plus, le PAPFC a permis de développer un continuum de services pour toutes les familles de Montcalm. Grâce au PAPFC ces familles profitent d'un suivi intensif qui a des retombés sur plus d'une génération.

Je vous remercie de l'attention portée à la présente et nous demeurons disponible pour plus d'informations.

Denis Lajoie
alias mon oncle Denis

St-Lin, le 7-10 2005

Monsieur Pierre Racette
Centre Jeunesse Lanaudière

Objet : Le PAPFC doit demeurer dans Montcalm

Monsieur Racette,

La présente a pour but de vous sensibiliser à l'importance du PAPFC pour les familles et le partenariat dans la MRC Montcalm. Notre organisme reconnaît l'importance de ce programme et souhaite ardemment qu'il se développe dans les prochaines années.

Notre MRC est l'une des plus défavorisées de la province et nous ne pouvons retirer ce programme qui a démontré au cours des dernières années son efficacité auprès des familles.

De plus, le PAPFC a permis de développer un continuum de services pour toutes les familles de Montcalm. Grâce au PAPFC ces familles profitent d'un suivi intensif qui a des retombés sur plus d'une génération.

Je vous remercie de l'attention portée à la présente et nous demeurons disponible pour plus d'informations.

Carolle Dessier

St-Lin, le 7-10 2005

Monsieur Pierre Racette
Centre Jeunesse Lanaudière

Objet : Le PAPFC doit demeurer dans Montcalm

Monsieur Racette,

La présente a pour but de vous sensibiliser à l'importance du PAPFC pour les familles et le partenariat dans la MRC Montcalm. Notre organisme reconnaît l'importance de ce programme et souhaite ardemment qu'il se développe dans les prochaines années.

Notre MRC est l'une des plus défavorisées de la province et nous ne pouvons retirer ce programme qui a démontré au cours des dernières années son efficacité auprès des familles.

De plus, le PAPFC a permis de développer un continuum de services pour toutes les familles de Montcalm. Grâce au PAPFC ces familles profitent d'un suivi intensif qui a des retombés sur plus d'une génération.

Je vous remercie de l'attention portée à la présente et nous demeurons disponible pour plus d'informations.

Denis Dufresne

Vendredi, le 7 Oct 2005

Monsieur Pierre Racette
Centre Jeunesse Lanaudière

Objet : Le PAPFC doit demeurer dans Montcalm

Monsieur Racette,

La présente a pour but de vous sensibiliser à l'importance du PAPFC pour les familles et le partenariat dans la MRC Montcalm. Notre organisme reconnaît l'importance de ce programme et souhaite ardemment qu'il se développe dans les prochaines années.

Notre MRC est l'une des plus défavorisées de la province et nous ne pouvons retirer ce programme qui a démontré au cours des dernières années son efficacité auprès des familles.

De plus, le PAPFC a permis de développer un continuum de services pour toutes les familles de Montcalm. Grâce au PAPFC ces familles profitent d'un suivi intensif qui a des retombés sur plus d'une génération.

Je vous remercie de l'attention portée à la présente et nous demeurons disponible pour plus d'informations.

St-Lin, le 7-10-2005

Monsieur Pierre Racette
Centre Jeunesse Lanaudière

Objet : Le PAPFC doit demeurer dans Montcalm

Monsieur Racette,

La présente a pour but de vous sensibiliser à l'importance du PAPFC pour les familles et le partenariat dans la MRC Montcalm. Notre organisme reconnaît l'importance de ce programme et souhaite ardemment qu'il se développe dans les prochaines années.

Notre MRC est l'une des plus défavorisées de la province et nous ne pouvons retirer ce programme qui a démontré au cours des dernières années son efficacité auprès des familles.

De plus, le PAPFC a permis de développer un continuum de services pour toutes les familles de Montcalm. Grâce au PAPFC ces familles profitent d'un suivi intensif qui a des retombés sur plus d'une génération.

Je vous remercie de l'attention portée à la présente et nous demeurons disponible pour plus d'informations.

Lyne Lanoix

Vendredi
~~07 Octobre~~ le 7/10/2005

Monsieur Pierre Racette
Centre Jeunesse Lanaudière

Objet : Le PAPFC doit demeurer dans Montcalm

Monsieur Racette,

La présente a pour but de vous sensibiliser à l'importance du PAPFC pour les familles et le partenariat dans la MRC Montcalm. Notre organisme reconnaît l'importance de ce programme et souhaite ardemment qu'il se développe dans les prochaines années.

Notre MRC est l'une des plus défavorisées de la province et nous ne pouvons retirer ce programme qui a démontré au cours des dernières années son efficacité auprès des familles.

De plus, le PAPFC a permis de développer un continuum de services pour toutes les familles de Montcalm. Grâce au PAPFC ces familles profitent d'un suivi intensif qui a des retombés sur plus d'une génération.

Je vous remercie de l'attention portée à la présente et nous demeurons disponible pour plus d'informations.

St-Lin, le 5 octobre 2005

Monsieur Pierre Racette
Centre Jeunesse Lanaudière

Objet : Le PAPFC doit demeurer dans Montcalm

Monsieur Racette,

La présente a pour but de vous sensibiliser à l'importance du PAPFC pour les familles et le partenariat dans la MRC Montcalm. Notre organisme reconnaît l'importance de ce programme et souhaite ardemment qu'il se développe dans les prochaines années.

Notre MRC est l'une des plus défavorisées de la province et nous ne pouvons retirer ce programme qui a démontré au cours des dernières années son efficacité auprès des familles.

De plus, le PAPFC a permis de développer un continuum de services pour toutes les familles de Montcalm. Grâce au PAPFC ces familles profitent d'un suivi intensif qui a des retombés sur plus d'une génération.

Je vous remercie de l'attention portée à la présente et nous demeurons disponible pour plus d'informations.

Pascale Laroche

octobre, le 05 2005

Monsieur Pierre Racette
Centre Jeunesse Lanaudière

Objet : Le PAPFC doit demeurer dans Montcalm

Monsieur Racette,

La présente a pour but de vous sensibiliser à l'importance du PAPFC pour les familles et le partenariat dans la MRC Montcalm. Notre organisme reconnaît l'importance de ce programme et souhaite ardemment qu'il se développe dans les prochaines années.

Notre MRC est l'une des plus défavorisées de la province et nous ne pouvons retirer ce programme qui a démontré au cours des dernières années son efficacité auprès des familles.

De plus, le PAPFC a permis de développer un continuum de services pour toutes les familles de Montcalm. Grâce au PAPFC ces familles profitent d'un suivi intensif qui a des retombés sur plus d'une génération.

Je vous remercie de l'attention portée à la présente et nous demeurons disponible pour plus d'informations.

St-Lin, le 5 oct 2005

Monsieur Pierre Racette
Centre Jeunesse Lanaudière

Objet : Le PAPFC doit demeurer dans Montcalm

Monsieur Racette,

La présente a pour but de vous sensibiliser à l'importance du PAPFC pour les familles et le partenariat dans la MRC Montcalm. Notre organisme reconnaît l'importance de ce programme et souhaite ardemment qu'il se développe dans les prochaines années.

Notre MRC est l'une des plus défavorisées de la province et nous ne pouvons retirer ce programme qui a démontré au cours des dernières années son efficacité auprès des familles.

De plus, le PAPFC a permis de développer un continuum de services pour toutes les familles de Montcalm. Grâce au PAPFC ces familles profitent d'un suivi intensif qui a des retombés sur plus d'une génération.

Je vous remercie de l'attention portée à la présente et nous demeurons disponible pour plus d'informations.

Jessica Arpotte

St-Lin, le 05/10 2005

Monsieur Pierre Racette
Centre Jeunesse Lanaudière

Objet : Le PAPFC doit demeurer dans Montcalm

Monsieur Racette,

La présente a pour but de vous sensibiliser à l'importance du PAPFC pour les familles et le partenariat dans la MRC Montcalm. Notre organisme reconnaît l'importance de ce programme et souhaite ardemment qu'il se développe dans les prochaines années.

Notre MRC est l'une des plus défavorisées de la province et nous ne pouvons retirer ce programme qui a démontré au cours des dernières années son efficacité auprès des familles.

De plus, le PAPFC a permis de développer un continuum de services pour toutes les familles de Montcalm. Grâce au PAPFC ces familles profitent d'un suivi intensif qui a des retombés sur plus d'une génération.

Je vous remercie de l'attention portée à la présente et nous demeurons disponible pour plus d'informations.

Chantal Bourbeau

St-Lin, le 05 octobre 2005

Monsieur Pierre Racette
Centre Jeunesse Lanaudière

Objet : Le PAPFC doit demeurer dans Montcalm

Monsieur Racette,

La présente a pour but de vous sensibiliser à l'importance du PAPFC pour les familles et le partenariat dans la MRC Montcalm. Notre organisme reconnaît l'importance de ce programme et souhaite ardemment qu'il se développe dans les prochaines années.

Notre MRC est l'une des plus défavorisées de la province et nous ne pouvons retirer ce programme qui a démontré au cours des dernières années son efficacité auprès des familles.

De plus, le PAPFC a permis de développer un continuum de services pour toutes les familles de Montcalm. Grâce au PAPFC ces familles profitent d'un suivi intensif qui a des retombés sur plus d'une génération.

Je vous remercie de l'attention portée à la présente et nous demeurons disponible pour plus d'informations.

Jeneviève Ross

_____, le 5-10 2005

Monsieur Pierre Racette
Centre Jeunesse Lanaudière

Objet : Le PAPFC doit demeurer dans Montcalm

Monsieur Racette,

La présente a pour but de vous sensibiliser à l'importance du PAPFC pour les familles et le partenariat dans la MRC Montcalm. Notre organisme reconnaît l'importance de ce programme et souhaite ardemment qu'il se développe dans les prochaines années.

Notre MRC est l'une des plus défavorisées de la province et nous ne pouvons retirer ce programme qui a démontré au cours des dernières années son efficacité auprès des familles.

De plus, le PAPFC a permis de développer un continuum de services pour toutes les familles de Montcalm. Grâce au PAPFC ces familles profitent d'un suivi intensif qui a des retombés sur plus d'une génération.

Je vous remercie de l'attention portée à la présente et nous demeurons disponible pour plus d'informations.

Evangeline Dhamis

5 octobre, le _____ 2005

Monsieur Pierre Racette
Centre Jeunesse Lanaudière

Objet : Le PAPFC doit demeurer dans Montcalm

Monsieur Racette,

La présente a pour but de vous sensibiliser à l'importance du PAPFC pour les familles et le partenariat dans la MRC Montcalm. Notre organisme reconnaît l'importance de ce programme et souhaite ardemment qu'il se développe dans les prochaines années.

Notre MRC est l'une des plus défavorisées de la province et nous ne pouvons retirer ce programme qui a démontré au cours des dernières années son efficacité auprès des familles.

De plus, le PAPFC a permis de développer un continuum de services pour toutes les familles de Montcalm. Grâce au PAPFC ces familles profitent d'un suivi intensif qui a des retombés sur plus d'une génération.

Je vous remercie de l'attention portée à la présente et nous demeurons disponible pour plus d'informations.

Octobre, le _____ 2005

Monsieur Pierre Racette
Centre Jeunesse Lanaudière

Objet : Le PAPFC doit demeurer dans Montcalm

Monsieur Racette,

La présente a pour but de vous sensibiliser à l'importance du PAPFC pour les familles et le partenariat dans la MRC Montcalm. Notre organisme reconnaît l'importance de ce programme et souhaite ardemment qu'il se développe dans les prochaines années.

Notre MRC est l'une des plus défavorisées de la province et nous ne pouvons retirer ce programme qui a démontré au cours des dernières années son efficacité auprès des familles.

De plus, le PAPFC a permis de développer un continuum de services pour toutes les familles de Montcalm. Grâce au PAPFC ces familles profitent d'un suivi intensif qui a des retombés sur plus d'une génération.

Je vous remercie de l'attention portée à la présente et nous demeurons disponible pour plus d'informations.

Brijitte Collin

octombre 5, le _____ 2005

Monsieur Pierre Racette
Centre Jeunesse Lanaudière

Objet : Le PAPFC doit demeurer dans Montcalm

Monsieur Racette,

La présente a pour but de vous sensibiliser à l'importance du PAPFC pour les familles et le partenariat dans la MRC Montcalm. Notre organisme reconnaît l'importance de ce programme et souhaite ardemment qu'il se développe dans les prochaines années.

Notre MRC est l'une des plus défavorisées de la province et nous ne pouvons retirer ce programme qui a démontré au cours des dernières années son efficacité auprès des familles.

De plus, le PAPFC a permis de développer un continuum de services pour toutes les familles de Montcalm. Grâce au PAPFC ces familles profitent d'un suivi intensif qui a des retombés sur plus d'une génération.

Je vous remercie de l'attention portée à la présente et nous demeurons disponible pour plus d'informations.

Lyne Béland

_____, le _____ 2005

Monsieur Pierre Racette
Centre Jeunesse Lanaudière

Objet : Le PAPFC doit demeurer dans Montcalm

Monsieur Racette,

La présente a pour but de vous sensibiliser à l'importance du PAPFC pour les familles et le partenariat dans la MRC Montcalm. Notre organisme reconnaît l'importance de ce programme et souhaite ardemment qu'il se développe dans les prochaines années.

Notre MRC est l'une des plus défavorisées de la province et nous ne pouvons retirer ce programme qui a démontré au cours des dernières années son efficacité auprès des familles.

De plus, le PAPFC a permis de développer un continuum de services pour toutes les familles de Montcalm. Grâce au PAPFC ces familles profitent d'un suivi intensif qui a des retombés sur plus d'une génération.

Je vous remercie de l'attention portée à la présente et nous demeurons disponible pour plus d'informations.

OCTOBRE, le 05 2005

Monsieur Pierre Racette
Centre Jeunesse Lanaudière

Objet : Le PAPFC doit demeurer dans Montcalm

Monsieur Racette,

La présente a pour but de vous sensibiliser à l'importance du PAPFC pour les familles et le partenariat dans la MRC Montcalm. Notre organisme reconnaît l'importance de ce programme et souhaite ardemment qu'il se développe dans les prochaines années.

Notre MRC est l'une des plus défavorisées de la province et nous ne pouvons retirer ce programme qui a démontré au cours des dernières années son efficacité auprès des familles.

De plus, le PAPFC a permis de développer un continuum de services pour toutes les familles de Montcalm. Grâce au PAPFC ces familles profitent d'un suivi intensif qui a des retombés sur plus d'une génération.

Je vous remercie de l'attention portée à la présente et nous demeurons disponible pour plus d'informations.

Octobre, le 5 2005

Monsieur Pierre Racette
Centre Jeunesse Lanaudière

Objet : Le PAPFC doit demeurer dans Montcalm

Monsieur Racette,

La présente a pour but de vous sensibiliser à l'importance du PAPFC pour les familles et le partenariat dans la MRC Montcalm. Notre organisme reconnaît l'importance de ce programme et souhaite ardemment qu'il se développe dans les prochaines années.

Notre MRC est l'une des plus défavorisées de la province et nous ne pouvons retirer ce programme qui a démontré au cours des dernières années son efficacité auprès des familles.

De plus, le PAPFC a permis de développer un continuum de services pour toutes les familles de Montcalm. Grâce au PAPFC ces familles profitent d'un suivi intensif qui a des retombés sur plus d'une génération.

Je vous remercie de l'attention portée à la présente et nous demeurons disponible pour plus d'informations.

Thérèse Legault.

5 oct, le _____ 2005

Monsieur Pierre Racette
Centre Jeunesse Lanaudière

Objet : Le PAPFC doit demeurer dans Montcalm

Monsieur Racette,

La présente a pour but de vous sensibiliser à l'importance du PAPFC pour les familles et le partenariat dans la MRC Montcalm. Notre organisme reconnaît l'importance de ce programme et souhaite ardemment qu'il se développe dans les prochaines années.

Notre MRC est l'une des plus défavorisées de la province et nous ne pouvons retirer ce programme qui a démontré au cours des dernières années son efficacité auprès des familles.

De plus, le PAPFC a permis de développer un continuum de services pour toutes les familles de Montcalm. Grâce au PAPFC ces familles profitent d'un suivi intensif qui a des retombés sur plus d'une génération.

Je vous remercie de l'attention portée à la présente et nous demeurons disponible pour plus d'informations.

05/10, le _____ 2005

Monsieur Pierre Racette
Centre Jeunesse Lanaudière

Objet : Le PAPFC doit demeurer dans Montcalm

Monsieur Racette,

La présente a pour but de vous sensibiliser à l'importance du PAPFC pour les familles et le partenariat dans la MRC Montcalm. Notre organisme reconnaît l'importance de ce programme et souhaite ardemment qu'il se développe dans les prochaines années.

Notre MRC est l'une des plus défavorisées de la province et nous ne pouvons retirer ce programme qui a démontré au cours des dernières années son efficacité auprès des familles.

De plus, le PAPFC a permis de développer un continuum de services pour toutes les familles de Montcalm. Grâce au PAPFC ces familles profitent d'un suivi intensif qui a des retombés sur plus d'une génération.

Je vous remercie de l'attention portée à la présente et nous demeurons disponible pour plus d'informations.

_____, le _____2005

Monsieur Pierre Racette
Centre Jeunesse Lanaudière

Objet : Le PAPFC doit demeurer dans Montcalm

Monsieur Racette,

La présente a pour but de vous sensibiliser à l'importance du PAPFC pour les familles et le partenariat dans la MRC Montcalm. Notre organisme reconnaît l'importance de ce programme et souhaite ardemment qu'il se développe dans les prochaines années.

Notre MRC est l'une des plus défavorisées de la province et nous ne pouvons retirer ce programme qui a démontré au cours des dernières années son efficacité auprès des familles.

De plus, le PAPFC a permis de développer un continuum de services pour toutes les familles de Montcalm. Grâce au PAPFC ces familles profitent d'un suivi intensif qui a des retombés sur plus d'une génération.

Je vous remercie de l'attention portée à la présente et nous demeurons disponible pour plus d'informations.

St-Lin, le 05/10/2005

Monsieur Pierre Racette
Centre Jeunesse Lanaudière

Objet : Le PAPFC doit demeurer dans Montcalm

Monsieur Racette,

La présente a pour but de vous sensibiliser à l'importance du PAPFC pour les familles et le partenariat dans la MRC Montcalm. Notre organisme reconnaît l'importance de ce programme et souhaite ardemment qu'il se développe dans les prochaines années.

Notre MRC est l'une des plus défavorisées de la province et nous ne pouvons retirer ce programme qui a démontré au cours des dernières années son efficacité auprès des familles.

De plus, le PAPFC a permis de développer un continuum de services pour toutes les familles de Montcalm. Grâce au PAPFC ces familles profitent d'un suivi intensif qui a des retombés sur plus d'une génération.

Je vous remercie de l'attention portée à la présente et nous demeurons disponible pour plus d'informations.

Michelle Gauthier

P.S. : SURTOUT PAS NOS ENFANTS !

_____, le 06-10-2005

Monsieur Pierre Racette
Centre Jeunesse Lanaudière

Objet : Le PAPFC doit demeurer dans Montcalm

Monsieur Racette,

La présente a pour but de vous sensibiliser à l'importance du PAPFC pour les familles et le partenariat dans la MRC Montcalm. Notre organisme reconnaît l'importance de ce programme et souhaite ardemment qu'il se développe dans les prochaines années.

Notre MRC est l'une des plus défavorisées de la province et nous ne pouvons retirer ce programme qui a démontré au cours des dernières années son efficacité auprès des familles.

De plus, le PAPFC a permis de développer un continuum de services pour toutes les familles de Montcalm. Grâce au PAPFC ces familles profitent d'un suivi intensif qui a des retombés sur plus d'une génération.

Je vous remercie de l'attention portée à la présente et nous demeurons disponible pour plus d'informations.

Isabelle Charlebois

St-Lin, le 6/10 2005

Monsieur Pierre Racette
Centre Jeunesse Lanaudière

Objet : Le PAPFC doit demeurer dans Montcalm

Monsieur Racette,

La présente a pour but de vous sensibiliser à l'importance du PAPFC pour les familles et le partenariat dans la MRC Montcalm. Notre organisme reconnaît l'importance de ce programme et souhaite ardemment qu'il se développe dans les prochaines années.

Notre MRC est l'une des plus défavorisées de la province et nous ne pouvons retirer ce programme qui a démontré au cours des dernières années son efficacité auprès des familles.

De plus, le PAPFC a permis de développer un continuum de services pour toutes les familles de Montcalm. Grâce au PAPFC ces familles profitent d'un suivi intensif qui a des retombés sur plus d'une génération.

Je vous remercie de l'attention portée à la présente et nous demeurons disponible pour plus d'informations.

St-Lin, le 5 oct 2005

Monsieur Pierre Racette
Centre Jeunesse Lanaudière

Objet : Le PAPFC doit demeurer dans Montcalm

Monsieur Racette,

La présente a pour but de vous sensibiliser à l'importance du PAPFC pour les familles et le partenariat dans la MRC Montcalm. Notre organisme reconnaît l'importance de ce programme et souhaite ardemment qu'il se développe dans les prochaines années.

Notre MRC est l'une des plus défavorisées de la province et nous ne pouvons retirer ce programme qui a démontré au cours des dernières années son efficacité auprès des familles.

De plus, le PAPFC a permis de développer un continuum de services pour toutes les familles de Montcalm. Grâce au PAPFC ces familles profitent d'un suivi intensif qui a des retombés sur plus d'une génération.

Je vous remercie de l'attention portée à la présente et nous demeurons disponible pour plus d'informations.

Sylvie Beauregard
Trésorière de l'A.C.F.M
Transporteur pour l'A.C.F.M
et mère de famille

St Lin, le 7-10 2005

Monsieur Pierre Racette
Centre Jeunesse Lanaudière

Objet : Le PAPFC doit demeurer dans Montcalm

Monsieur Racette,

La présente a pour but de vous sensibiliser à l'importance du PAPFC pour les familles et le partenariat dans la MRC Montcalm. Notre organisme reconnaît l'importance de ce programme et souhaite ardemment qu'il se développe dans les prochaines années.

Notre MRC est l'une des plus défavorisées de la province et nous ne pouvons retirer ce programme qui a démontré au cours des dernières années son efficacité auprès des familles.

De plus, le PAPFC a permis de développer un continuum de services pour toutes les familles de Montcalm. Grâce au PAPFC ces familles profitent d'un suivi intensif qui a des retombés sur plus d'une génération.

Je vous remercie de l'attention portée à la présente et nous demeurons disponible pour plus d'informations.

Transporteur

St. Lin, le 7-10 2005

Monsieur Pierre Racette
Centre Jeunesse Lanaudière

Objet : Le PAPFC doit demeurer dans Montcalm

Monsieur Racette,

La présente a pour but de vous sensibiliser à l'importance du PAPFC pour les familles et le partenariat dans la MRC Montcalm. Notre organisme reconnaît l'importance de ce programme et souhaite ardemment qu'il se développe dans les prochaines années.

Notre MRC est l'une des plus défavorisées de la province et nous ne pouvons retirer ce programme qui a démontré au cours des dernières années son efficacité auprès des familles.

De plus, le PAPFC a permis de développer un continuum de services pour toutes les familles de Montcalm. Grâce au PAPFC ces familles profitent d'un suivi intensif qui a des retombés sur plus d'une génération.

Je vous remercie de l'attention portée à la présente et nous demeurons disponible pour plus d'informations.

Julie Maillé maman

St-Calixte, le 11-10-2005

Monsieur Pierre Racette
Centre Jeunesse Lanaudière

Objet : Le PAPFC doit demeurer dans Montcalm

Monsieur Racette,

La présente a pour but de vous sensibiliser à l'importance du PAPFC pour les familles et le partenariat dans la MRC Montcalm. Notre organisme reconnaît l'importance de ce programme et souhaite ardemment qu'il se développe dans les prochaines années.

Notre MRC est l'une des plus défavorisées de la province et nous ne pouvons retirer ce programme qui a démontré au cours des dernières années son efficacité auprès des familles.

De plus, le PAPFC a permis de développer un continuum de services pour toutes les familles de Montcalm. Grâce au PAPFC ces familles profitent d'un suivi intensif qui a des retombés sur plus d'une génération.

Je vous remercie de l'attention portée à la présente et nous demeurons disponible pour plus d'informations.

Chantal Pherrien

J'ai participée au programme PAPFC en 2002-2003 et grâce à ce programme j'ai appris à développer une meilleure relation avec mes 3 enfants qui aujourd'hui sont toujours avec moi.

Ste-Julienne, le 10 oct. 2005

Monsieur Pierre Racette
Centre Jeunesse Lanaudière

Objet : Le PAPFC doit demeurer dans Montcalm

Monsieur Racette,

La présente a pour but de vous sensibiliser à l'importance du PAPFC pour les familles et le partenariat dans la MRC Montcalm. Notre organisme reconnaît l'importance de ce programme et souhaite ardemment qu'il se développe dans les prochaines années.

Notre MRC est l'une des plus défavorisées de la province et nous ne pouvons retirer ce programme qui a démontré au cours des dernières années son efficacité auprès des familles.

De plus, le PAPFC a permis de développer un continuum de services pour toutes les familles de Montcalm. Grâce au PAPFC ces familles profitent d'un suivi intensif qui a des retombés sur plus d'une génération.

Je vous remercie de l'attention portée à la présente et nous demeurons disponible pour plus d'informations.

Jeanne Bois
ancienne participante du P.A.P.F.C.

St-Roch de l'achigan, le 11 oct. 2005

Monsieur Pierre Racette
Centre Jeunesse Lanaudière

Objet : Le PAPFC doit demeurer dans Montcalm

Monsieur Racette,

La présente a pour but de vous sensibiliser à l'importance du PAPFC pour les familles et le partenariat dans la MRC Montcalm. Notre organisme reconnaît l'importance de ce programme et souhaite ardemment qu'il se développe dans les prochaines années.

Notre MRC est l'une des plus défavorisées de la province et nous ne pouvons retirer ce programme qui a démontré au cours des dernières années son efficacité auprès des familles.

De plus, le PAPFC a permis de développer un continuum de services pour toutes les familles de Montcalm. Grâce au PAPFC ces familles profitent d'un suivi intensif qui a des retombés sur plus d'une génération.

Je vous remercie de l'attention portée à la présente et nous demeurons disponible pour plus d'informations.

Céline Des Côtes

ancienne famille d'aide

St-Calixte, le 18 oct 2005

Monsieur Pierre Racette
Centre Jeunesse Lanaudière

Objet : Le PAPFC doit demeurer dans Montcalm

Monsieur Racette,

La présente a pour but de vous sensibiliser à l'importance du PAPFC pour les familles et le partenariat dans la MRC Montcalm. Notre organisme reconnaît l'importance de ce programme et souhaite ardemment qu'il se développe dans les prochaines années.

Notre MRC est l'une des plus défavorisées de la province et nous ne pouvons retirer ce programme qui a démontré au cours des dernières années son efficacité auprès des familles.

De plus, le PAPFC a permis de développer un continuum de services pour toutes les familles de Montcalm. Grâce au PAPFC ces familles profitent d'un suivi intensif qui a des retombés sur plus d'une génération.

Je vous remercie de l'attention portée à la présente et nous demeurons disponible pour plus d'informations.

Patrick Desrosiers

St-Calixte, le 8 oct 2005

Monsieur Pierre Racette
Centre Jeunesse Lanaudière

Objet : Le PAPFC doit demeurer dans Montcalm

Monsieur Racette,

La présente a pour but de vous sensibiliser à l'importance du PAPFC pour les familles et le partenariat dans la MRC Montcalm. Notre organisme reconnaît l'importance de ce programme et souhaite ardemment qu'il se développe dans les prochaines années.

Notre MRC est l'une des plus défavorisées de la province et nous ne pouvons retirer ce programme qui a démontré au cours des dernières années son efficacité auprès des familles.

De plus, le PAPFC a permis de développer un continuum de services pour toutes les familles de Montcalm. Grâce au PAPFC ces familles profitent d'un suivi intensif qui a des retombés sur plus d'une génération.

Je vous remercie de l'attention portée à la présente et nous demeurons disponible pour plus d'informations.

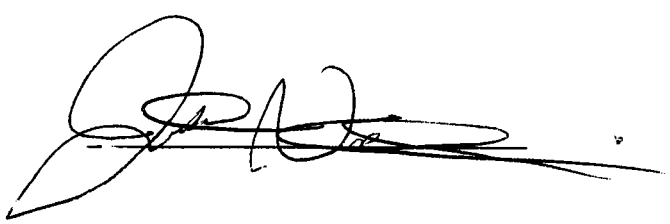

ST-CALIXTE, le 8/10/2005

Monsieur Pierre Racette
Centre Jeunesse Lanaudière

Objet : Le PAPFC doit demeurer dans Montcalm

Monsieur Racette,

La présente a pour but de vous sensibiliser à l'importance du PAPFC pour les familles et le partenariat dans la MRC Montcalm. Notre organisme reconnaît l'importance de ce programme et souhaite ardemment qu'il se développe dans les prochaines années.

Notre MRC est l'une des plus défavorisées de la province et nous ne pouvons retirer ce programme qui a démontré au cours des dernières années son efficacité auprès des familles.

De plus, le PAPFC a permis de développer un continuum de services pour toutes les familles de Montcalm. Grâce au PAPFC ces familles profitent d'un suivi intensif qui a des retombés sur plus d'une génération.

Je vous remercie de l'attention portée à la présente et nous demeurons disponible pour plus d'informations.

PATRICK PRÉVOST

07, le 10 2005

Monsieur Pierre Racette
Centre Jeunesse Lanaudière

Objet : Le PAPFC doit demeurer dans Montcalm

Monsieur Racette,

La présente a pour but de vous sensibiliser à l'importance du PAPFC pour les familles et le partenariat dans la MRC Montcalm. Notre organisme reconnaît l'importance de ce programme et souhaite ardemment qu'il se développe dans les prochaines années.

Notre MRC est l'une des plus défavorisées de la province et nous ne pouvons retirer ce programme qui a démontré au cours des dernières années son efficacité auprès des familles.

De plus, le PAPFC a permis de développer un continuum de services pour toutes les familles de Montcalm. Grâce au PAPFC ces familles profitent d'un suivi intensif qui a des retombés sur plus d'une génération.

Je vous remercie de l'attention portée à la présente et nous demeurons disponible pour plus d'informations.

07, le 10 2005

Monsieur Pierre Racette
Centre Jeunesse Lanaudière

Objet : Le PAPFC doit demeurer dans Montcalm

Monsieur Racette,

La présente a pour but de vous sensibiliser à l'importance du PAPFC pour les familles et le partenariat dans la MRC Montcalm. Notre organisme reconnaît l'importance de ce programme et souhaite ardemment qu'il se développe dans les prochaines années.

Notre MRC est l'une des plus défavorisées de la province et nous ne pouvons retirer ce programme qui a démontré au cours des dernières années son efficacité auprès des familles.

De plus, le PAPFC a permis de développer un continuum de services pour toutes les familles de Montcalm. Grâce au PAPFC ces familles profitent d'un suivi intensif qui a des retombés sur plus d'une génération.

Je vous remercie de l'attention portée à la présente et nous demeurons disponible pour plus d'informations.

Carol Leclerc

07, le 10 2005

Monsieur Pierre Racette
Centre Jeunesse Lanaudière

Objet : Le PAPFC doit demeurer dans Montcalm

Monsieur Racette,

La présente a pour but de vous sensibiliser à l'importance du PAPFC pour les familles et le partenariat dans la MRC Montcalm. Notre organisme reconnaît l'importance de ce programme et souhaite ardemment qu'il se développe dans les prochaines années.

Notre MRC est l'une des plus défavorisées de la province et nous ne pouvons retirer ce programme qui a démontré au cours des dernières années son efficacité auprès des familles.

De plus, le PAPFC a permis de développer un continuum de services pour toutes les familles de Montcalm. Grâce au PAPFC ces familles profitent d'un suivi intensif qui a des retombés sur plus d'une génération.

Je vous remercie de l'attention portée à la présente et nous demeurons disponible pour plus d'informations.

Aline Laradis

Oct, le 7 2005

Monsieur Pierre Racette
Centre Jeunesse Lanaudière

Objet : Le PAPFC doit demeurer dans Montcalm

Monsieur Racette,

La présente a pour but de vous sensibiliser à l'importance du PAPFC pour les familles et le partenariat dans la MRC Montcalm. Notre organisme reconnaît l'importance de ce programme et souhaite ardemment qu'il se développe dans les prochaines années.

Notre MRC est l'une des plus défavorisées de la province et nous ne pouvons retirer ce programme qui a démontré au cours des dernières années son efficacité auprès des familles.

De plus, le PAPFC a permis de développer un continuum de services pour toutes les familles de Montcalm. Grâce au PAPFC ces familles profitent d'un suivi intensif qui a des retombés sur plus d'une génération.

Je vous remercie de l'attention portée à la présente et nous demeurons disponible pour plus d'informations.

7 OCT., le _____ 2005

Monsieur Pierre Racette
Centre Jeunesse Lanaudière

Objet : Le PAPFC doit demeurer dans Montcalm

Monsieur Racette,

La présente a pour but de vous sensibiliser à l'importance du PAPFC pour les familles et le partenariat dans la MRC Montcalm. Notre organisme reconnaît l'importance de ce programme et souhaite ardemment qu'il se développe dans les prochaines années.

Notre MRC est l'une des plus défavorisées de la province et nous ne pouvons retirer ce programme qui a démontré au cours des dernières années son efficacité auprès des familles.

De plus, le PAPFC a permis de développer un continuum de services pour toutes les familles de Montcalm. Grâce au PAPFC ces familles profitent d'un suivi intensif qui a des retombés sur plus d'une génération.

Je vous remercie de l'attention portée à la présente et nous demeurons disponible pour plus d'informations.

OCTOBRE, le 7 2005

Monsieur Pierre Racette
Centre Jeunesse Lanaudière

Objet : Le PAPFC doit demeurer dans Montcalm

Monsieur Racette,

La présente a pour but de vous sensibiliser à l'importance du PAPFC pour les familles et le partenariat dans la MRC Montcalm. Notre organisme reconnaît l'importance de ce programme et souhaite ardemment qu'il se développe dans les prochaines années.

Notre MRC est l'une des plus défavorisées de la province et nous ne pouvons retirer ce programme qui a démontré au cours des dernières années son efficacité auprès des familles.

De plus, le PAPFC a permis de développer un continuum de services pour toutes les familles de Montcalm. Grâce au PAPFC ces familles profitent d'un suivi intensif qui a des retombés sur plus d'une génération.

Je vous remercie de l'attention portée à la présente et nous demeurons disponible pour plus d'informations.

octobre, le 14 2005

Monsieur Pierre Racette
Centre Jeunesse Lanaudière

Objet : Le PAPFC doit demeurer dans Montcalm

Monsieur Racette,

La présente a pour but de vous sensibiliser à l'importance du PAPFC pour les familles et le partenariat dans la MRC Montcalm. Notre organisme reconnaît l'importance de ce programme et souhaite ardemment qu'il se développe dans les prochaines années.

Notre MRC est l'une des plus défavorisées de la province et nous ne pouvons retirer ce programme qui a démontré au cours des dernières années son efficacité auprès des familles.

De plus, le PAPFC a permis de développer un continuum de services pour toutes les familles de Montcalm. Grâce au PAPFC ces familles profitent d'un suivi intensif qui a des retombés sur plus d'une génération.

Je vous remercie de l'attention portée à la présente et nous demeurons disponible pour plus d'informations.

Julie Duquette

St-Hen, le 5 octobre 2005

Monsieur Pierre Racette
Centre Jeunesse Lanaudière

Objet : Le PAPFC doit demeurer dans Montcalm

Monsieur Racette,

La présente a pour but de vous sensibiliser à l'importance du PAPFC pour les familles et le partenariat dans la MRC Montcalm. Notre organisme reconnaît l'importance de ce programme et souhaite ardemment qu'il se développe dans les prochaines années.

Notre MRC est l'une des plus défavorisées de la province et nous ne pouvons retirer ce programme qui a démontré au cours des dernières années son efficacité auprès des familles.

De plus, le PAPFC a permis de développer un continuum de services pour toutes les familles de Montcalm. Grâce au PAPFC ces familles profitent d'un suivi intensif qui a des retombés sur plus d'une génération.

Je vous remercie de l'attention portée à la présente et nous demeurons disponible pour plus d'informations.

Josée Ferron
~~organisme~~ Famille Soutien

_____, le 5 octobre 2005

Monsieur Pierre Racette
Centre Jeunesse Lanaudière

Objet : Le PAPFC doit demeurer dans Montcalm

Monsieur Racette,

La présente a pour but de vous sensibiliser à l'importance du PAPFC pour les familles et le partenariat dans la MRC Montcalm. Notre organisme reconnaît l'importance de ce programme et souhaite ardemment qu'il se développe dans les prochaines années.

Notre MRC est l'une des plus défavorisées de la province et nous ne pouvons retirer ce programme qui a démontré au cours des dernières années son efficacité auprès des familles.

De plus, le PAPFC a permis de développer un continuum de services pour toutes les familles de Montcalm. Grâce au PAPFC ces familles profitent d'un suivi intensif qui a des retombés sur plus d'une génération.

Je vous remercie de l'attention portée à la présente et nous demeurons disponible pour plus d'informations.

Maison de la famille Montcalm
organisme

St-Calixte, le 11 oct. 2005

Monsieur Pierre Racette
Centre Jeunesse Lanaudière

Objet : Le PAPFC doit demeurer dans Montcalm

Monsieur Racette,

La présente a pour but de vous sensibiliser à l'importance du PAPFC pour les familles et le partenariat dans la MRC Montcalm. Notre organisme reconnaît l'importance de ce programme et souhaite ardemment qu'il se développe dans les prochaines années.

Notre MRC est l'une des plus défavorisées de la province et nous ne pouvons retirer ce programme qui a démontré au cours des dernières années son efficacité auprès des familles.

De plus, le PAPFC a permis de développer un continuum de services pour toutes les familles de Montcalm. Grâce au PAPFC ces familles profitent d'un suivi intensif qui a des retombés sur plus d'une génération.

Je vous remercie de l'attention portée à la présente et nous demeurons disponible pour plus d'informations.

André Noël

famille soutien depuis 7 ans.

St-Calixte, le 11 oct 2005

Monsieur Pierre Racette
Centre Jeunesse Lanaudière

Objet : Le PAPFC doit demeurer dans Montcalm

Monsieur Racette,

La présente a pour but de vous sensibiliser à l'importance du PAPFC pour les familles et le partenariat dans la MRC Montcalm. Notre organisme reconnaît l'importance de ce programme et souhaite ardemment qu'il se développe dans les prochaines années.

Notre MRC est l'une des plus défavorisées de la province et nous ne pouvons retirer ce programme qui a démontré au cours des dernières années son efficacité auprès des familles.

De plus, le PAPFC a permis de développer un continuum de services pour toutes les familles de Montcalm. Grâce au PAPFC ces familles profitent d'un suivi intensif qui a des retombés sur plus d'une génération.

Je vous remercie de l'attention portée à la présente et nous demeurons disponible pour plus d'informations.

Carole Leclair

famille de soutien depuis 7 ans

St-Calixte, le 11/10 2005

Monsieur Pierre Racette
Centre Jeunesse Lanaudière

Objet : Le PAPFC doit demeurer dans Montcalm

Monsieur Racette,

La présente a pour but de vous sensibiliser à l'importance du PAPFC pour les familles et le partenariat dans la MRC Montcalm. Notre organisme reconnaît l'importance de ce programme et souhaite ardemment qu'il se développe dans les prochaines années.

Notre MRC est l'une des plus défavorisées de la province et nous ne pouvons retirer ce programme qui a démontré au cours des dernières années son efficacité auprès des familles.

De plus, le PAPFC a permis de développer un continuum de services pour toutes les familles de Montcalm. Grâce au PAPFC ces familles profitent d'un suivi intensif qui a des retombés sur plus d'une génération.

Je vous remercie de l'attention portée à la présente et nous demeurons disponible pour plus d'informations.

Déjà fait parti du Programme en 2002-2003

18 oct., le 2005

Monsieur Pierre Racette
Centre Jeunesse Lanaudière

Objet : Le PAPFC doit demeurer dans Montcalm

Monsieur Racette,

La présente a pour but de vous sensibiliser à l'importance du PAPFC pour les familles et le partenariat dans la MRC Montcalm. Notre organisme reconnaît l'importance de ce programme et souhaite ardemment qu'il se développe dans les prochaines années.

Notre MRC est l'une des plus défavorisées de la province et nous ne pouvons retirer ce programme qui a démontré au cours des dernières années son efficacité auprès des familles.

De plus, le PAPFC a permis de développer un continuum de services pour toutes les familles de Montcalm. Grâce au PAPFC ces familles profitent d'un suivi intensif qui a des retombés sur plus d'une génération.

Je vous remercie de l'attention portée à la présente et nous demeurons disponible pour plus d'informations.

Lorraine Beauchamp

St-Lin, le 19-10 2005

Monsieur Pierre Racette
Centre Jeunesse Lanaudière

Objet : Le PAPFC doit demeurer dans Montcalm

Monsieur Racette,

La présente a pour but de vous sensibiliser à l'importance du PAPFC pour les familles et le partenariat dans la MRC Montcalm. Notre organisme reconnaît l'importance de ce programme et souhaite ardemment qu'il se développe dans les prochaines années.

Notre MRC est l'une des plus défavorisées de la province et nous ne pouvons retirer ce programme qui a démontré au cours des dernières années son efficacité auprès des familles.

De plus, le PAPFC a permis de développer un continuum de services pour toutes les familles de Montcalm. Grâce au PAPFC ces familles profitent d'un suivi intensif qui a des retombés sur plus d'une génération.

Je vous remercie de l'attention portée à la présente et nous demeurons disponible pour plus d'informations.

Julie Charbonneau

St-Jean, le 14-10 2005

Monsieur Pierre Racette
Centre Jeunesse Lanaudière

Objet : Le PAPFC doit demeurer dans Montcalm

Monsieur Racette,

La présente a pour but de vous sensibiliser à l'importance du PAPFC pour les familles et le partenariat dans la MRC Montcalm. Notre organisme reconnaît l'importance de ce programme et souhaite ardemment qu'il se développe dans les prochaines années.

Notre MRC est l'une des plus défavorisées de la province et nous ne pouvons retirer ce programme qui a démontré au cours des dernières années son efficacité auprès des familles.

De plus, le PAPFC a permis de développer un continuum de services pour toutes les familles de Montcalm. Grâce au PAPFC ces familles profitent d'un suivi intensif qui a des retombés sur plus d'une génération.

Je vous remercie de l'attention portée à la présente et nous demeurons disponible pour plus d'informations.

Mélissa Jacques

le 18 octobre 2005

Monsieur Pierre Racette
Centre Jeunesse Lanaudière

Objet : Le PAPFC doit demeurer dans Montcalm

Monsieur Racette,

La présente a pour but de vous sensibiliser à l'importance du PAPFC pour les familles et le partenariat dans la MRC Montcalm. Notre organisme reconnaît l'importance de ce programme et souhaite ardemment qu'il se développe dans les prochaines années.

Notre MRC est l'une des plus défavorisées de la province et nous ne pouvons retirer ce programme qui a démontré au cours des dernières années son efficacité auprès des familles.

De plus, le PAPFC a permis de développer un continuum de services pour toutes les familles de Montcalm. Grâce au PAPFC ces familles profitent d'un suivi intensif qui a des retombés sur plus d'une génération.

Je vous remercie de l'attention portée à la présente et nous demeurons disponible pour plus d'informations.

Mardi, le 5 octobre 2005

Monsieur Pierre Racette
Centre Jeunesse Lanaudière

Objet : Le PAPFC doit demeurer dans Montcalm

Monsieur Racette,

La présente a pour but de vous sensibiliser à l'importance du PAPFC pour les familles et le partenariat dans la MRC Montcalm. Notre organisme reconnaît l'importance de ce programme et souhaite ardemment qu'il se développe dans les prochaines années.

Notre MRC est l'une des plus défavorisées de la province et nous ne pouvons retirer ce programme qui a démontré au cours des dernières années son efficacité auprès des familles.

De plus, le PAPFC a permis de développer un continuum de services pour toutes les familles de Montcalm. Grâce au PAPFC ces familles profitent d'un suivi intensif qui a des retombés sur plus d'une génération.

Je vous remercie de l'attention portée à la présente et nous demeurons disponible pour plus d'informations.

organisme

Mardi, le 5 octobre 2005

Monsieur Pierre Racette
Centre Jeunesse Lanaudière

Objet : Le PAPFC doit demeurer dans Montcalm

Monsieur Racette,

La présente a pour but de vous sensibiliser à l'importance du PAPFC pour les familles et le partenariat dans la MRC Montcalm. Notre organisme reconnaît l'importance de ce programme et souhaite ardemment qu'il se développe dans les prochaines années.

Notre MRC est l'une des plus défavorisées de la province et nous ne pouvons retirer ce programme qui a démontré au cours des dernières années son efficacité auprès des familles.

De plus, le PAPFC a permis de développer un continuum de services pour toutes les familles de Montcalm. Grâce au PAPFC ces familles profitent d'un suivi intensif qui a des retombés sur plus d'une génération.

Je vous remercie de l'attention portée à la présente et nous demeurons disponible pour plus d'informations.

Chantal Gascon
organisme

Joliette, le 5 octobre 2005

Monsieur Pierre Racette
Centre Jeunesse Lanaudière

Objet : Le PAPFC doit demeurer dans Montcalm

Monsieur Racette,

La présente a pour but de vous sensibiliser à l'importance du PAPFC pour les familles et le partenariat dans la MRC Montcalm. Notre organisme reconnaît l'importance de ce programme et souhaite ardemment qu'il se développe dans les prochaines années.

Notre MRC est l'une des plus défavorisées de la province et nous ne pouvons retirer ce programme qui a démontré au cours des dernières années son efficacité auprès des familles.

De plus, le PAPFC a permis de développer un continuum de services pour toutes les familles de Montcalm. Grâce au PAPFC ces familles profitent d'un suivi intensif qui a des retombés sur plus d'une génération.

Je vous remercie de l'attention portée à la présente et nous demeurons disponible pour plus d'informations.

Stéphanie Lampron (mère de familles)
organisme

Mardi, le 5 octobre 2005

Monsieur Pierre Racette
Centre Jeunesse Lanaudière

Objet : Le PAPFC doit demeurer dans Montcalm

Monsieur Racette,

La présente a pour but de vous sensibiliser à l'importance du PAPFC pour les familles et le partenariat dans la MRC Montcalm. Notre organisme reconnaît l'importance de ce programme et souhaite ardemment qu'il se développe dans les prochaines années.

Notre MRC est l'une des plus défavorisées de la province et nous ne pouvons retirer ce programme qui a démontré au cours des dernières années son efficacité auprès des familles.

De plus, le PAPFC a permis de développer un continuum de services pour toutes les familles de Montcalm. Grâce au PAPFC ces familles profitent d'un suivi intensif qui a des retombés sur plus d'une génération.

Je vous remercie de l'attention portée à la présente et nous demeurons disponible pour plus d'informations.

Cynthia Picard
organisme

Mascouche, le 5 octobre 2005

Monsieur Pierre Racette
Centre Jeunesse Lanaudière

Objet : Le PAPFC doit demeurer dans Montcalm

Monsieur Racette,

La présente a pour but de vous sensibiliser à l'importance du PAPFC pour les familles et le partenariat dans la MRC Montcalm. Notre organisme reconnaît l'importance de ce programme et souhaite ardemment qu'il se développe dans les prochaines années.

Notre MRC est l'une des plus défavorisées de la province et nous ne pouvons retirer ce programme qui a démontré au cours des dernières années son efficacité auprès des familles.

De plus, le PAPFC a permis de développer un continuum de services pour toutes les familles de Montcalm. Grâce au PAPFC ces familles profitent d'un suivi intensif qui a des retombés sur plus d'une génération.

Je vous remercie de l'attention portée à la présente et nous demeurons disponible pour plus d'informations.

Francine Latendresse
organisme

Mardi, le 4 octobre 2005

Monsieur Pierre Racette
Centre Jeunesse Lanaudière

Objet : Le PAPFC doit demeurer dans Montcalm

Monsieur Racette,

La présente a pour but de vous sensibiliser à l'importance du PAPFC pour les familles et le partenariat dans la MRC Montcalm. Notre organisme reconnaît l'importance de ce programme et souhaite ardemment qu'il se développe dans les prochaines années.

Notre MRC est l'une des plus défavorisées de la province et nous ne pouvons retirer ce programme qui a démontré au cours des dernières années son efficacité auprès des familles.

De plus, le PAPFC a permis de développer un continuum de services pour toutes les familles de Montcalm. Grâce au PAPFC ces familles profitent d'un suivi intensif qui a des retombés sur plus d'une génération.

Je vous remercie de l'attention portée à la présente et nous demeurons disponible pour plus d'informations.

Julie Lavoie (Mère de famille)
organisme

mardi, le 4 octobre 2005

Monsieur Pierre Racette
Centre Jeunesse Lanaudière

Objet : Le PAPFC doit demeurer dans Montcalm

Monsieur Racette,

La présente a pour but de vous sensibiliser à l'importance du PAPFC pour les familles et le partenariat dans la MRC Montcalm. Notre organisme reconnaît l'importance de ce programme et souhaite ardemment qu'il se développe dans les prochaines années.

Notre MRC est l'une des plus défavorisées de la province et nous ne pouvons retirer ce programme qui a démontré au cours des dernières années son efficacité auprès des familles.

De plus, le PAPFC a permis de développer un continuum de services pour toutes les familles de Montcalm. Grâce au PAPFC ces familles profitent d'un suivi intensif qui a des retombés sur plus d'une génération.

Je vous remercie de l'attention portée à la présente et nous demeurons disponible pour plus d'informations.

Sophie Thériault mère de famille.
organisme

Mardi, le 4 octobre 2005

Monsieur Pierre Racette
Centre Jeunesse Lanaudière

Objet : Le PAPFC doit demeurer dans Montcalm

Monsieur Racette,

La présente a pour but de vous sensibiliser à l'importance du PAPFC pour les familles et le partenariat dans la MRC Montcalm. Notre organisme reconnaît l'importance de ce programme et souhaite ardemment qu'il se développe dans les prochaines années.

Notre MRC est l'une des plus défavorisées de la province et nous ne pouvons retirer ce programme qui a démontré au cours des dernières années son efficacité auprès des familles.

De plus, le PAPFC a permis de développer un continuum de services pour toutes les familles de Montcalm. Grâce au PAPFC ces familles profitent d'un suivi intensif qui a des retombés sur plus d'une génération.

Je vous remercie de l'attention portée à la présente et nous demeurons disponible pour plus d'informations.

organisme

Mauricie, le 4 octobre 2005

Monsieur Pierre Racette
Centre Jeunesse Lanaudière

Objet : Le PAPFC doit demeurer dans Montcalm

Monsieur Racette,

La présente a pour but de vous sensibiliser à l'importance du PAPFC pour les familles et le partenariat dans la MRC Montcalm. Notre organisme reconnaît l'importance de ce programme et souhaite ardemment qu'il se développe dans les prochaines années.

Notre MRC est l'une des plus défavorisées de la province et nous ne pouvons retirer ce programme qui a démontré au cours des dernières années son efficacité auprès des familles.

De plus, le PAPFC a permis de développer un continuum de services pour toutes les familles de Montcalm. Grâce au PAPFC ces familles profitent d'un suivi intensif qui a des retombés sur plus d'une génération.

Je vous remercie de l'attention portée à la présente et nous demeurons disponible pour plus d'informations.

Julie Baudelin
organisme

Mardi, le 4 octobre 2005

Monsieur Pierre Racette
Centre Jeunesse Lanaudière

Objet : Le PAPFC doit demeurer dans Montcalm

Monsieur Racette,

La présente a pour but de vous sensibiliser à l'importance du PAPFC pour les familles et le partenariat dans la MRC Montcalm. Notre organisme reconnaît l'importance de ce programme et souhaite ardemment qu'il se développe dans les prochaines années.

Notre MRC est l'une des plus défavorisées de la province et nous ne pouvons retirer ce programme qui a démontré au cours des dernières années son efficacité auprès des familles.

De plus, le PAPFC a permis de développer un continuum de services pour toutes les familles de Montcalm. Grâce au PAPFC ces familles profitent d'un suivi intensif qui a des retombés sur plus d'une génération.

Je vous remercie de l'attention portée à la présente et nous demeurons disponible pour plus d'informations.

Josée de la Haye Landette
organisme

Mardi, le 4 octobre 2005

Monsieur Pierre Racette
Centre Jeunesse Lanaudière

Objet : Le PAPFC doit demeurer dans Montcalm

Monsieur Racette,

La présente a pour but de vous sensibiliser à l'importance du PAPFC pour les familles et le partenariat dans la MRC Montcalm. Notre organisme reconnaît l'importance de ce programme et souhaite ardemment qu'il se développe dans les prochaines années.

Notre MRC est l'une des plus défavorisées de la province et nous ne pouvons retirer ce programme qui a démontré au cours des dernières années son efficacité auprès des familles.

De plus, le PAPFC a permis de développer un continuum de services pour toutes les familles de Montcalm. Grâce au PAPFC ces familles profitent d'un suivi intensif qui a des retombés sur plus d'une génération.

Je vous remercie de l'attention portée à la présente et nous demeurons disponible pour plus d'informations.

Martin Perrault
organisme

_____, le 5 octobre 2005

Monsieur Pierre Racette
Centre Jeunesse Lanaudière

Objet : Le PAPFC doit demeurer dans Montcalm

Monsieur Racette,

La présente a pour but de vous sensibiliser à l'importance du PAPFC pour les familles et le partenariat dans la MRC Montcalm. Notre organisme reconnaît l'importance de ce programme et souhaite ardemment qu'il se développe dans les prochaines années.

Notre MRC est l'une des plus défavorisées de la province et nous ne pouvons retirer ce programme qui a démontré au cours des dernières années son efficacité auprès des familles.

De plus, le PAPFC a permis de développer un continuum de services pour toutes les familles de Montcalm. Grâce au PAPFC ces familles profitent d'un suivi intensif qui a des retombés sur plus d'une génération.

Je vous remercie de l'attention portée à la présente et nous demeurons disponible pour plus d'informations.

Diane Lacoste Maison de la famille.
organisme

Lerredi, le 19 oct. 2005

Monsieur Pierre Racette
Centre Jeunesse Lanaudière

Objet : Le PAPFC doit demeurer dans Montcalm

Monsieur Racette,

La présente a pour but de vous sensibiliser à l'importance du PAPFC pour les familles et le partenariat dans la MRC Montcalm. Notre organisme reconnaît l'importance de ce programme et souhaite ardemment qu'il se développe dans les prochaines années.

Notre MRC est l'une des plus défavorisées de la province et nous ne pouvons retirer ce programme qui a démontré au cours des dernières années son efficacité auprès des familles.

De plus, le PAPFC a permis de développer un continuum de services pour toutes les familles de Montcalm. Grâce au PAPFC ces familles profitent d'un suivi intensif qui a des retombés sur plus d'une génération.

Je vous remercie de l'attention portée à la présente et nous demeurons disponible pour plus d'informations.

St-Lin, le 21-10 2005

Monsieur Pierre Racette
Centre Jeunesse Lanaudière

Objet : Le PAPFC doit demeurer dans Montcalm

Monsieur Racette,

La présente a pour but de vous sensibiliser à l'importance du PAPFC pour les familles et le partenariat dans la MRC Montcalm. Notre organisme reconnaît l'importance de ce programme et souhaite ardemment qu'il se développe dans les prochaines années.

Notre MRC est l'une des plus défavorisées de la province et nous ne pouvons retirer ce programme qui a démontré au cours des dernières années son efficacité auprès des familles.

De plus, le PAPFC a permis de développer un continuum de services pour toutes les familles de Montcalm. Grâce au PAPFC ces familles profitent d'un suivi intensif qui a des retombés sur plus d'une génération.

Je vous remercie de l'attention portée à la présente et nous demeurons disponible pour plus d'informations.

École Carrefour des lacs, le 21 oct. 2005

Monsieur Pierre Racette
Centre Jeunesse Lanaudière

Objet : Le PAPFC doit demeurer dans Montcalm

Monsieur Racette,

La présente a pour but de vous sensibiliser à l'importance du PAPFC pour les familles et le partenariat dans la MRC Montcalm. Notre organisme reconnaît l'importance de ce programme et souhaite ardemment qu'il se développe dans les prochaines années.

Notre MRC est l'une des plus défavorisées de la province et nous ne pouvons retirer ce programme qui a démontré au cours des dernières années son efficacité auprès des familles.

De plus, le PAPFC a permis de développer un continuum de services pour toutes les familles de Montcalm. Grâce au PAPFC ces familles profitent d'un suivi intensif qui a des retombés sur plus d'une génération.

Je vous remercie de l'attention portée à la présente et nous demeurons disponible pour plus d'informations.

École Carrefour des Lacs, le 21 oct. 2005

Monsieur Pierre Racette
Centre Jeunesse Lanaudière

Objet : Le PAPFC doit demeurer dans Montcalm

Monsieur Racette,

La présente a pour but de vous sensibiliser à l'importance du PAPFC pour les familles et le partenariat dans la MRC Montcalm. Notre organisme reconnaît l'importance de ce programme et souhaite ardemment qu'il se développe dans les prochaines années.

Notre MRC est l'une des plus défavorisées de la province et nous ne pouvons retirer ce programme qui a démontré au cours des dernières années son efficacité auprès des familles.

De plus, le PAPFC a permis de développer un continuum de services pour toutes les familles de Montcalm. Grâce au PAPFC ces familles profitent d'un suivi intensif qui a des retombés sur plus d'une génération.

Je vous remercie de l'attention portée à la présente et nous demeurons disponible pour plus d'informations.

Anne St-Louis TS
Stephanie Leblanc T.E.S.
Sylvie Latendresse S-D-G.
Marie-Claude Durand Le Réseau.

St-Jérôme-Lawentides, le 19-10- 2005

Monsieur Pierre Racette
Centre Jeunesse Lanaudière

Objet : Le PAPFC doit demeurer dans Montcalm

Monsieur Racette,

La présente a pour but de vous sensibiliser à l'importance du PAPFC pour les familles et le partenariat dans la MRC Montcalm. Notre organisme reconnaît l'importance de ce programme et souhaite ardemment qu'il se développe dans les prochaines années.

Notre MRC est l'une des plus défavorisées de la province et nous ne pouvons retirer ce programme qui a démontré au cours des dernières années son efficacité auprès des familles.

De plus, le PAPFC a permis de développer un continuum de services pour toutes les familles de Montcalm. Grâce au PAPFC ces familles profitent d'un suivi intensif qui a des retombés sur plus d'une génération.

Je vous remercie de l'attention portée à la présente et nous demeurons disponible pour plus d'informations.

Liliane Grégoire

St-Jean-de-Matha, le 19-10- 2005

Monsieur Pierre Racette
Centre Jeunesse Lanaudière

Objet : Le PAPFC doit demeurer dans Montcalm

Monsieur Racette,

La présente a pour but de vous sensibiliser à l'importance du PAPFC pour les familles et le partenariat dans la MRC Montcalm. Notre organisme reconnaît l'importance de ce programme et souhaite ardemment qu'il se développe dans les prochaines années.

Notre MRC est l'une des plus défavorisées de la province et nous ne pouvons retirer ce programme qui a démontré au cours des dernières années son efficacité auprès des familles.

De plus, le PAPFC a permis de développer un continuum de services pour toutes les familles de Montcalm. Grâce au PAPFC ces familles profitent d'un suivi intensif qui a des retombés sur plus d'une génération.

Je vous remercie de l'attention portée à la présente et nous demeurons disponible pour plus d'informations.

Michel Gingras

26 oct '05 St-Lin

Monsieur Pierre Racette
Centre Jeunesse Lanaudière

Objet : Le PAPFC doit demeurer dans Montcalm

Monsieur Racette,

La présente a pour but de vous sensibiliser à l'importance du PAPFC pour les familles et le partenariat dans la MRC Montcalm. Notre organisme reconnaît l'importance de ce programme et souhaite ardemment qu'il se développe dans les prochaines années.

Notre MRC est l'une des plus défavorisées de la province et nous ne pouvons retirer ce programme qui a démontré au cours des dernières années son efficacité auprès des familles.

De plus, le PAPFC a permis de développer un continuum de services pour toutes les familles de Montcalm. Grâce au PAPFC ces familles profitent d'un suivi intensif qui a des retombés sur plus d'une génération.

Je vous remercie de l'attention portée à la présente et nous demeurons disponible pour plus d'informations.

Danielle Dambeau

St-Lin, le 25-10 2005

Monsieur Pierre Racette
Centre Jeunesse Lanaudière

Objet : Le PAPFC doit demeurer dans Montcalm

Monsieur Racette,

La présente a pour but de vous sensibiliser à l'importance du PAPFC pour les familles et le partenariat dans la MRC Montcalm. Notre organisme reconnaît l'importance de ce programme et souhaite ardemment qu'il se développe dans les prochaines années.

Notre MRC est l'une des plus défavorisées de la province et nous ne pouvons retirer ce programme qui a démontré au cours des dernières années son efficacité auprès des familles.

De plus, le PAPFC a permis de développer un continuum de services pour toutes les familles de Montcalm. Grâce au PAPFC ces familles profitent d'un suivi intensif qui a des retombés sur plus d'une génération.

Je vous remercie de l'attention portée à la présente et nous demeurons disponible pour plus d'informations.

Sylvie Lemieux intervenante
Centre de Femmes

25 octobre, le _____ 2005

Monsieur Pierre Racette
Centre Jeunesse Lanaudière

Objet : Le PAPFC doit demeurer dans Montcalm

Monsieur Racette,

La présente a pour but de vous sensibiliser à l'importance du PAPFC pour les familles et le partenariat dans la MRC Montcalm. Notre organisme reconnaît l'importance de ce programme et souhaite ardemment qu'il se développe dans les prochaines années.

Notre MRC est l'une des plus défavorisées de la province et nous ne pouvons retirer ce programme qui a démontré au cours des dernières années son efficacité auprès des familles.

De plus, le PAPFC a permis de développer un continuum de services pour toutes les familles de Montcalm. Grâce au PAPFC ces familles profitent d'un suivi intensif qui a des retombés sur plus d'une génération.

Je vous remercie de l'attention portée à la présente et nous demeurons disponible pour plus d'informations.

Jeannine Mauger
Coordonnatrice
MDJ. D.C Ados

_____, le _____ 2005

Monsieur Pierre Racette
Centre Jeunesse Lanaudière

Objet : Le PAPFC doit demeurer dans Montcalm

Monsieur Racette,

La présente a pour but de vous sensibiliser à l'importance du PAPFC pour les familles et le partenariat dans la MRC Montcalm. Notre organisme reconnaît l'importance de ce programme et souhaite ardemment qu'il se développe dans les prochaines années.

Notre MRC est l'une des plus défavorisées de la province et nous ne pouvons retirer ce programme qui a démontré au cours des dernières années son efficacité auprès des familles.

De plus, le PAPFC a permis de développer un continuum de services pour toutes les familles de Montcalm. Grâce au PAPFC ces familles profitent d'un suivi intensif qui a des retombés sur plus d'une génération.

Je vous remercie de l'attention portée à la présente et nous demeurons disponible pour plus d'informations.

25 octobre, ~~le~~ 2005

Monsieur Pierre Racette
Centre Jeunesse Lanaudière

Objet : Le PAPFC doit demeurer dans Montcalm

Monsieur Racette,

La présente a pour but de vous sensibiliser à l'importance du PAPFC pour les familles et le partenariat dans la MRC Montcalm. Notre organisme reconnaît l'importance de ce programme et souhaite ardemment qu'il se développe dans les prochaines années.

Notre MRC est l'une des plus défavorisées de la province et nous ne pouvons retirer ce programme qui a démontré au cours des dernières années son efficacité auprès des familles.

De plus, le PAPFC a permis de développer un continuum de services pour toutes les familles de Montcalm. Grâce au PAPFC ces familles profitent d'un suivi intensif qui a des retombés sur plus d'une génération.

Je vous remercie de l'attention portée à la présente et nous demeurons disponible pour plus d'informations.

Hélène Lapointe
Coordonnatrice
Centre de Femmes Montcalm

25 octobre, le _____ 2005

Monsieur Pierre Racette
Centre Jeunesse Lanaudière

Objet : Le PAPFC doit demeurer dans Montcalm

Monsieur Racette,

La présente a pour but de vous sensibiliser à l'importance du PAPFC pour les familles et le partenariat dans la MRC Montcalm. Notre organisme reconnaît l'importance de ce programme et souhaite ardemment qu'il se développe dans les prochaines années.

Notre MRC est l'une des plus défavorisées de la province et nous ne pouvons retirer ce programme qui a démontré au cours des dernières années son efficacité auprès des familles.

De plus, le PAPFC a permis de développer un continuum de services pour toutes les familles de Montcalm. Grâce au PAPFC ces familles profitent d'un suivi intensif qui a des retombés sur plus d'une génération.

Je vous remercie de l'attention portée à la présente et nous demeurons disponible pour plus d'informations.

St-Jun, le 25/10 2005

Monsieur Pierre Racette
Centre Jeunesse Lanaudière

Objet : Le PAPFC doit demeurer dans Montcalm

Monsieur Racette,

La présente a pour but de vous sensibiliser à l'importance du PAPFC pour les familles et le partenariat dans la MRC Montcalm. Notre organisme reconnaît l'importance de ce programme et souhaite ardemment qu'il se développe dans les prochaines années.

Notre MRC est l'une des plus défavorisées de la province et nous ne pouvons retirer ce programme qui a démontré au cours des dernières années son efficacité auprès des familles.

De plus, le PAPFC a permis de développer un continuum de services pour toutes les familles de Montcalm. Grâce au PAPFC ces familles profitent d'un suivi intensif qui a des retombés sur plus d'une génération.

Je vous remercie de l'attention portée à la présente et nous demeurons disponible pour plus d'informations.

Suzette Jean Pres Extraide Annette Stefanescu

Ste-Julienne, le 25 oct 2005

Monsieur Pierre Racette
Centre Jeunesse Lanaudière

Objet : Le PAPFC doit demeurer dans Montcalm

Monsieur Racette,

La présente a pour but de vous sensibiliser à l'importance du PAPFC pour les familles et le partenariat dans la MRC Montcalm. Notre organisme reconnaît l'importance de ce programme et souhaite ardemment qu'il se développe dans les prochaines années.

Notre MRC est l'une des plus défavorisées de la province et nous ne pouvons retirer ce programme qui a démontré au cours des dernières années son efficacité auprès des familles.

De plus, le PAPFC a permis de développer un continuum de services pour toutes les familles de Montcalm. Grâce au PAPFC ces familles profitent d'un suivi intensif qui a des retombés sur plus d'une génération.

Je vous remercie de l'attention portée à la présente et nous demeurons disponible pour plus d'informations.

Entr'Aide & Amitié Ste Julienne

St-Lin, le 25 oct 2005

Monsieur Pierre Racette
Centre Jeunesse Lanaudière

Objet : Le PAPFC doit demeurer dans Montcalm

Monsieur Racette,

La présente a pour but de vous sensibiliser à l'importance du PAPFC pour les familles et le partenariat dans la MRC Montcalm. Notre organisme reconnaît l'importance de ce programme et souhaite ardemment qu'il se développe dans les prochaines années.

Notre MRC est l'une des plus défavorisées de la province et nous ne pouvons retirer ce programme qui a démontré au cours des dernières années son efficacité auprès des familles.

De plus, le PAPFC a permis de développer un continuum de services pour toutes les familles de Montcalm. Grâce au PAPFC ces familles profitent d'un suivi intensif qui a des retombés sur plus d'une génération.

Je vous remercie de l'attention portée à la présente et nous demeurons disponible pour plus d'informations.

Annie Charlebois

St-Lin, le 25 août 2005

Monsieur Pierre Racette
Centre Jeunesse Lanaudière

Objet : Le PAPFC doit demeurer dans Montcalm

Monsieur Racette,

La présente a pour but de vous sensibiliser à l'importance du PAPFC pour les familles et le partenariat dans la MRC Montcalm. Notre organisme reconnaît l'importance de ce programme et souhaite ardemment qu'il se développe dans les prochaines années.

Notre MRC est l'une des plus défavorisées de la province et nous ne pouvons retirer ce programme qui a démontré au cours des dernières années son efficacité auprès des familles.

De plus, le PAPFC a permis de développer un continuum de services pour toutes les familles de Montcalm. Grâce au PAPFC ces familles profitent d'un suivi intensif qui a des retombés sur plus d'une génération.

Je vous remercie de l'attention portée à la présente et nous demeurons disponible pour plus d'informations.

Denise Racette

25 oct '05, le 2005

Monsieur Pierre Racette
Centre Jeunesse Lanaudière

Objet : Le PAPFC doit demeurer dans Montcalm

Monsieur Racette,

La présente a pour but de vous sensibiliser à l'importance du PAPFC pour les familles et le partenariat dans la MRC Montcalm. Notre organisme reconnaît l'importance de ce programme et souhaite ardemment qu'il se développe dans les prochaines années.

Notre MRC est l'une des plus défavorisées de la province et nous ne pouvons retirer ce programme qui a démontré au cours des dernières années son efficacité auprès des familles.

De plus, le PAPFC a permis de développer un continuum de services pour toutes les familles de Montcalm. Grâce au PAPFC ces familles profitent d'un suivi intensif qui a des retombés sur plus d'une génération.

Je vous remercie de l'attention portée à la présente et nous demeurons disponible pour plus d'informations.

Saint-Jean-de-Matha, le 5 octobre 2005

Monsieur Pierre Racette
Centre Jeunesse Lanaudière

Objet : Le PAPFC doit demeurer dans Montcalm

Monsieur Racette,

La présente a pour but de vous sensibiliser à l'importance du PAPFC pour les familles et le partenariat dans la MRC Montcalm. Notre organisme reconnaît l'importance de ce programme et souhaite ardemment qu'il se développe dans les prochaines années.

Notre MRC est l'une des plus défavorisées de la province et nous ne pouvons retirer ce programme qui a démontré au cours des dernières années son efficacité auprès des familles.

De plus, le PAPFC a permis de développer un continuum de services pour toutes les familles de Montcalm. Grâce au PAPFC ces familles profitent d'un suivi intensif qui a des retombés sur plus d'une génération.

Je vous remercie de l'attention portée à la présente et nous demeurons disponible pour plus d'informations.

Linda Lacasse
organisme

Maxi Canada Inc.
688 Ave du Parc
Saint-Jean-de-Matha, Qc
J5M 3B4
450 439-2500 ext 197

_____, le _____2005
Le 2 novembre 05

Monsieur Pierre Racette
Centre Jeunesse Lanaudière

Objet : Le PAPFC doit demeurer dans Montcalm

Monsieur Racette,

La présente a pour but de vous sensibiliser à l'importance du PAPFC pour les familles et le partenariat dans la MRC Montcalm. Notre organisme reconnaît l'importance de ce programme et souhaite ardemment qu'il se développe dans les prochaines années.

Notre MRC est l'une des plus défavorisées de la province et nous ne pouvons retirer ce programme qui a démontré au cours des dernières années son efficacité auprès des familles.

De plus, le PAPFC a permis de développer un continuum de services pour toutes les familles de Montcalm. Grâce au PAPFC ces familles profitent d'un suivi intensif qui a des retombés sur plus d'une génération.

Je vous remercie de l'attention portée à la présente et nous demeurons disponible pour plus d'informations.

Lise Bonin
Lise Bonin
Programme Transport / Hébergement Lanaudière
1-888-759-4033

✓

04/11/2005

Monsieur Pierre Racette
Centre Jeunesse Lanaudière

Objet : Le PAPFC doit demeurer dans Montcalm

Monsieur Racette,

La présente a pour but de vous sensibiliser à l'importance du PAPFC pour les familles et le partenariat dans la MRC Montcalm. Notre organisme reconnaît l'importance de ce programme et souhaite ardemment qu'il se développe dans les prochaines années.

Notre MRC est l'une des plus défavorisées de la province et nous ne pouvons retirer ce programme qui a démontré au cours des dernières années son efficacité auprès des familles.

De plus, le PAPFC a permis de développer un continuum de services pour toutes les familles de Montcalm. Grâce au PAPFC ces familles profitent d'un suivi intensif qui a des retombés sur plus d'une génération.

Je vous remercie de l'attention portée à la présente et nous demeurons disponible pour plus d'informations.

[signature] erg.
CREDEL ergothérapeute

4 nov. '05

Monsieur Pierre Racette
Centre Jeunesse Lanaudière

Objet : Le PAPFC doit demeurer dans Montcalm

Monsieur Racette,

La présente a pour but de vous sensibiliser à l'importance du PAPFC pour les familles et le partenariat dans la MRC Montcalm. Notre organisme reconnaît l'importance de ce programme et souhaite ardemment qu'il se développe dans les prochaines années.

Notre MRC est l'une des plus défavorisées de la province et nous ne pouvons retirer ce programme qui a démontré au cours des dernières années son efficacité auprès des familles.

De plus, le PAPFC a permis de développer un continuum de services pour toutes les familles de Montcalm. Grâce au PAPFC ces familles profitent d'un suivi intensif qui a des retombés sur plus d'une génération.

Je vous remercie de l'attention portée à la présente et nous demeurons disponible pour plus d'informations.

Yvonne Ménard C.J.D.

4 nov. '05

Monsieur Pierre Racette
Centre Jeunesse Lanaudière

Objet : Le PAPFC doit demeurer dans Montcalm

Monsieur Racette,

La présente a pour but de vous sensibiliser à l'importance du PAPFC pour les familles et le partenariat dans la MRC Montcalm. Notre organisme reconnaît l'importance de ce programme et souhaite ardemment qu'il se développe dans les prochaines années.

Notre MRC est l'une des plus défavorisées de la province et nous ne pouvons retirer ce programme qui a démontré au cours des dernières années son efficacité auprès des familles.

De plus, le PAPFC a permis de développer un continuum de services pour toutes les familles de Montcalm. Grâce au PAPFC ces familles profitent d'un suivi intensif qui a des retombés sur plus d'une génération.

Je vous remercie de l'attention portée à la présente et nous demeurons disponible pour plus d'informations.

Denise [signature] FS

4 novembre 2005

Monsieur Pierre Racette
Centre Jeunesse Lanaudière

Objet : Le PAPFC doit demeurer dans Montcalm

Monsieur Racette,

La présente a pour but de vous sensibiliser à l'importance du PAPFC pour les familles et le partenariat dans la MRC Montcalm. Notre organisme reconnaît l'importance de ce programme et souhaite ardemment qu'il se développe dans les prochaines années.

Notre MRC est l'une des plus défavorisées de la province et nous ne pouvons retirer ce programme qui a démontré au cours des dernières années son efficacité auprès des familles.

De plus, le PAPFC a permis de développer un continuum de services pour toutes les familles de Montcalm. Grâce au PAPFC ces familles profitent d'un suivi intensif qui a des retombés sur plus d'une génération.

Je vous remercie de l'attention portée à la présente et nous demeurons disponible pour plus d'informations.

4 nov. 05

Monsieur Pierre Racette
Centre Jeunesse Lanaudière

Objet : Le PAPFC doit demeurer dans Montcalm

Monsieur Racette,

La présente a pour but de vous sensibiliser à l'importance du PAPFC pour les familles et le partenariat dans la MRC Montcalm. Notre organisme reconnaît l'importance de ce programme et souhaite ardemment qu'il se développe dans les prochaines années.

Notre MRC est l'une des plus défavorisées de la province et nous ne pouvons retirer ce programme qui a démontré au cours des dernières années son efficacité auprès des familles.

De plus, le PAPFC a permis de développer un continuum de services pour toutes les familles de Montcalm. Grâce au PAPFC ces familles profitent d'un suivi intensif qui a des retombés sur plus d'une génération.

Je vous remercie de l'attention portée à la présente et nous demeurons disponible pour plus d'informations.

4 nov. '05

Monsieur Pierre Racette
Centre Jeunesse Lanaudière

Objet : Le PAPFC doit demeurer dans Montcalm

Monsieur Racette,

La présente a pour but de vous sensibiliser à l'importance du PAPFC pour les familles et le partenariat dans la MRC Montcalm. Notre organisme reconnaît l'importance de ce programme et souhaite ardemment qu'il se développe dans les prochaines années.

Notre MRC est l'une des plus défavorisées de la province et nous ne pouvons retirer ce programme qui a démontré au cours des dernières années son efficacité auprès des familles.

De plus, le PAPFC a permis de développer un continuum de services pour toutes les familles de Montcalm. Grâce au PAPFC ces familles profitent d'un suivi intensif qui a des retombés sur plus d'une génération.

Je vous remercie de l'attention portée à la présente et nous demeurons disponible pour plus d'informations.

Julie Biron

✓

St-Jérôme-Lafontaine, le 7-11-2005

Monsieur Pierre Racette
Centre Jeunesse Lanaudière

Objet : Le PAPFC doit demeurer dans Montcalm

Monsieur Racette,

La présente a pour but de vous sensibiliser à l'importance du PAPFC pour les familles et le partenariat dans la MRC Montcalm. Notre organisme reconnaît l'importance de ce programme et souhaite ardemment qu'il se développe dans les prochaines années.

Notre MRC est l'une des plus défavorisées de la province et nous ne pouvons retirer ce programme qui a démontré au cours des dernières années son efficacité auprès des familles.

De plus, le PAPFC a permis de développer un continuum de services pour toutes les familles de Montcalm. Grâce au PAPFC ces familles profitent d'un suivi intensif qui a des retombés sur plus d'une génération.

Je vous remercie de l'attention portée à la présente et nous demeurons disponible pour plus d'informations.

Vicky Abbott

V

St-Lin-Laurentides, le 7 NOV- 2005

Monsieur Pierre Racette
Centre Jeunesse Lanaudière

Objet : Le PAPFC doit demeurer dans Montcalm

Monsieur Racette,

La présente a pour but de vous sensibiliser à l'importance du PAPFC pour les familles et le partenariat dans la MRC Montcalm. Notre organisme reconnaît l'importance de ce programme et souhaite ardemment qu'il se développe dans les prochaines années.

Notre MRC est l'une des plus défavorisées de la province et nous ne pouvons retirer ce programme qui a démontré au cours des dernières années son efficacité auprès des familles.

De plus, le PAPFC a permis de développer un continuum de services pour toutes les familles de Montcalm. Grâce au PAPFC ces familles profitent d'un suivi intensif qui a des retombés sur plus d'une génération.

Je vous remercie de l'attention portée à la présente et nous demeurons disponible pour plus d'informations.

Nicole Thibodeau

St-Lin-Laurentides, le 7 Nov. 2005

Monsieur Pierre Racette
Centre Jeunesse Lanaudière

Objet : Le PAPFC doit demeurer dans Montcalm

Monsieur Racette,

La présente a pour but de vous sensibiliser à l'importance du PAPFC pour les familles et le partenariat dans la MRC Montcalm. Notre organisme reconnaît l'importance de ce programme et souhaite ardemment qu'il se développe dans les prochaines années.

Notre MRC est l'une des plus défavorisées de la province et nous ne pouvons retirer ce programme qui a démontré au cours des dernières années son efficacité auprès des familles.

De plus, le PAPFC a permis de développer un continuum de services pour toutes les familles de Montcalm. Grâce au PAPFC ces familles profitent d'un suivi intensif qui a des retombés sur plus d'une génération.

Je vous remercie de l'attention portée à la présente et nous demeurons disponible pour plus d'informations.

Hélène Thibodeau

DUNTON RAINVILLE SENC

AVOCATS

BARRISTERS & SOLICITORS

Jean-Jacques Rainville
Pierre L. Lambert
Benoit Roberge
Yves Georges
Charles Caza
Aaron Makovka
Martin Nadon
Nathalie Robichaud
Patrice Gladu
Marie-Ève Beauregard
Mathieu Renaud

J.H. Denis Gagnon
Jean Rochette
Pierre Martel
Alain Béliveau
Marie-Claude Jarry
Bernard Mahoney
Yves Bastien
Robert Déziel
Mathias Chmielewski
Sébastien Dorion
Stéphanie Véronneau

Pierre J. Perrault
Paul André Martel
Louis-Philippe Bourgeois
Pierre Paquin
Geneviève Paquette
Richard Wingender
Nathalie Deshaies
Marc Lippé
Pierre-Yves Arsenault
Cyrille Duquette
Éric Meunier

Joel Weitzman
Michel Beauregard
Réjean Rioux
Alain Longval
Sylvain Lanoix
Michel Gaudreau
Pierre Lefebvre
François Guimont
Lam Jutras
Sébastien Locat
David J. Dropsy

Jean-Pierre Rémillard
Jean-François Lemay
Alain Chevrier
Luc Bellemare
Yanick Tanguay
Sylvie Lavallée
Manon Dagenais
Jean-François Coudé
Stéphane Desmarais
Annie Daigneault
Orélie B. Landreville

Jean Pomminville
Richard Coutu
Anne-Marie Coutu
Joël Brassard
Patrick Goudreau
Denis Bouchard
Annic Macerola
Nathalie Boulos
Sébastien Garon
Kevin O'Brien
Kim Robitaille

amcoutu@duntonrainville.com

Agents de marques de commerce

CONSEILS

Jaime W. Dunton Louis A. Toupin

Laval, le 2 novembre 2005

Monsieur Pierre Racette
Les Centres Jeunesse de Lanaudière
260 rue Lavaltrie Sud
Joliette (Québec) J6E 5X7

Objet : Le Programme d'Aide Personnelle Familiale et Communautaire

Cher monsieur,

La présente se veut un appui à l'Association Carrefour Famille Montcalm et plus particulièrement au Programme d'Aide Personnelle Familiale et Communautaire (PAPFC) implanté en partenariat avec les Centres Jeunesse de Lanaudière et autres organismes de la région et dont la preuve d'efficacité et de succès a été grandement démontrée.

En tant qu'avocate bien impliquée dans le milieu de la MRC – Montcalm, je peux constater l'importance du PAPFC, avec l'Association Carrefour Famille Montcalm.

Avec grand plaisir j'ai eu l'occasion d'occuper le poste « Justice » des Centres Jeunesse Lanaudière dans les années d'implantation du PAPFC. J'ai aussi été à même d'apprécier l'évolution de ce programme dans la communauté. Il est important que le PAPFC demeure dans la MRC – Montcalm et continue à profiter aux nombreuses familles dans le besoin.

Je vous remercie de l'attention portée à la présente et vous prie de recevoir, cher monsieur, mes salutations distinguées.

DUNTON RAINVILLE SENC

Anne-Marie Coutu, avocate
/gl

DUNTON RAINVILLE SENC

AVOCATS

BARRISTERS & SOLICITORS

Jean-Jacques Rainville
Pierre L. Lambert
Benoit Roberge
Yves Georges
Charles Caza
Aaron Makovka
Martin Nadon
Nathalie Robichaud
Patrice Gladu
Marie-Ève Beauregard
Mathieu Renaud

J.H. Denis Gagnon
Jean Rochette
Pierre Martel
Alain Béliveau
Marie-Claude Jarry
Bernard Mahoney
Yves Bastien
Robert Déziel
Mathias Chmielewski
Sébastien Dorion
Stéphanie Véronneau

Pierre J. Perrault
Paul André Martel
Louis-Philippe Bourgeois
Pierre Paquin
Geneviève Paquette
Richard Wingender
Nathalie Deshaies
Marc Lippé
Pierre-Yves Arsenault
Cyrille Duquette
Éric Meunier

Joel Weitzman
Michel Beauregard
Réjean Rioux
Alain Longval
Sylvain Lanoix
Michel Gaudreau
Pierre Lefebvre
François Guimont
Lam Jutras
Sébastien Locat
David J. Dropsy

Jean-Pierre Rémillard
Jean-François Lemay
Alain Chevrier
Luc Bellemare
Yanick Tanguay
Sylvie Lavallée
Manon Dagenais
Jean-François Coudé
Stéphane Desmarais
Annie Daigneault
Orélie B. Landreville

Jean Pomminville
Richard Coutu
Anne-Marie Coutu
Joël Brassard
Patrick Goudreau
Denis Bouchard
Annic Macerola
Nathalie Boulos
Sébastien Garon
Kevin O'Brien
Kim Robitaille

Agents de marques de commerce

CONSEILS

Jaime W. Dunton **Louis A. Toupin**

ehenri@duntonrainville.com

Saint-Lin-Laurentides, le 7 novembre 2005

Monsieur Pierre Racette
CENTRE JEUNESSE LANAUDIÈRE

Objet : PAPFC MONTCALM

Cher monsieur,

Le cabinet Dunton Rainville, avocats pour lequel je travaille à titre de technicienne juridique collabore depuis plusieurs années avec l'Association Carrefour Famille Montcalm pour aider et/ou informer ses bénéficiaires au niveau juridique. L'ACFM est implantée depuis plusieurs années dans la MRC Montcalm et a certainement fait ses preuves en termes d'efficacité. C'est une Association solide et fiable.

Le programme PAPFC qui y était implanté depuis quelques années a généré de beaux résultats qui s'inscrivent parfaitement dans la récente réforme de la Loi sur la protection de la Jeunesse. Ce programme était donc dans un certain sens avant-gardiste et, non seulement mérite donc d'être conservé, mais même valorisé et amélioré. L'équipe de l'ACFM s'investit énormément dans ses interventions ce qui ne peut qu'être favorable à la mission du Centre Jeunesse Lanaudière.

Personnellement, j'ai ma résidence dans la région (St-Esprit) et je travaille à notre cabinet de St-Lin-Laurentides. Je suis à même de voir et d'entendre que les familles d'ici sont particulièrement touchées par le phénomène des négligences parentales. La région a donc particulièrement besoin d'aide et le programme PAPFC est une forme d'aide qu'il serait vraiment triste de perdre.

J'espère donc que l'aide que peut offrir l'ACFM dans notre région puisse demeurer. Vous avez des gens et une équipe déjà en place, reconnue dans la région qui ne souhaite que travailler pour la cause. Ce serait donc désolant de ne pas se servir de cette structure déjà prête, possédant l'expérience requise et ne demandant que ça!

Vous remerciant de l'attention et de la réflexion que vous porterez au maintien de ce programme et, je vous prie de recevoir mes salutations distinguées.

DUNTON RAINVILLE SENC

Édith Henri, Technicienne juridique

St-Jérôme-Lawentides, le 19-10- 2005

Monsieur Pierre Racette
Centre Jeunesse Lanaudière

Objet : Le PAPFC doit demeurer dans Montcalm

Monsieur Racette,

La présente a pour but de vous sensibiliser à l'importance du PAPFC pour les familles et le partenariat dans la MRC Montcalm. Notre organisme reconnaît l'importance de ce programme et souhaite ardemment qu'il se développe dans les prochaines années.

Notre MRC est l'une des plus défavorisées de la province et nous ne pouvons retirer ce programme qui a démontré au cours des dernières années son efficacité auprès des familles.

De plus, le PAPFC a permis de développer un continuum de services pour toutes les familles de Montcalm. Grâce au PAPFC ces familles profitent d'un suivi intensif qui a des retombés sur plus d'une génération.

Je vous remercie de l'attention portée à la présente et nous demeurons disponible pour plus d'informations.

Me Sébastien Loeat
Dunton Rainville.

St-Jos-Lanaudières, le 19-10- 2005

Monsieur Pierre Racette
Centre Jeunesse Lanaudière

Objet : Le PAPFC doit demeurer dans Montcalm

Monsieur Racette,

La présente a pour but de vous sensibiliser à l'importance du PAPFC pour les familles et le partenariat dans la MRC Montcalm. Notre organisme reconnaît l'importance de ce programme et souhaite ardemment qu'il se développe dans les prochaines années.

Notre MRC est l'une des plus défavorisées de la province et nous ne pouvons retirer ce programme qui a démontré au cours des dernières années son efficacité auprès des familles.

De plus, le PAPFC a permis de développer un continuum de services pour toutes les familles de Montcalm. Grâce au PAPFC ces familles profitent d'un suivi intensif qui a des retombés sur plus d'une génération.

Je vous remercie de l'attention portée à la présente et nous demeurons disponible pour plus d'informations.

Caetanne Lapanne

St-Lin-Laurentides, le 19-10- 2005

Monsieur Pierre Racette
Centre Jeunesse Lanaudière

Objet : Le PAPFC doit demeurer dans Montcalm

Monsieur Racette,

La présente a pour but de vous sensibiliser à l'importance du PAPFC pour les familles et le partenariat dans la MRC Montcalm. Notre organisme reconnaît l'importance de ce programme et souhaite ardemment qu'il se développe dans les prochaines années.

Notre MRC est l'une des plus défavorisées de la province et nous ne pouvons retirer ce programme qui a démontré au cours des dernières années son efficacité auprès des familles.

De plus, le PAPFC a permis de développer un continuum de services pour toutes les familles de Montcalm. Grâce au PAPFC ces familles profitent d'un suivi intensif qui a des retombés sur plus d'une génération.

Je vous remercie de l'attention portée à la présente et nous demeurons disponible pour plus d'informations.

Louise Filiatrault

8 novembre 2005, le 5 octobre 2005

Monsieur Pierre Racette
Centre Jeunesse Lanaudière

Objet : Le PAPFC doit demeurer dans Montcalm

Monsieur Racette,

La présente a pour but de vous sensibiliser à l'importance du PAPFC pour les familles et le partenariat dans la MRC Montcalm. Notre organisme reconnaît l'importance de ce programme et souhaite ardemment qu'il se développe dans les prochaines années.

Notre MRC est l'une des plus défavorisées de la province et nous ne pouvons retirer ce programme qui a démontré au cours des dernières années son efficacité auprès des familles.

De plus, le PAPFC a permis de développer un continuum de services pour toutes les familles de Montcalm. Grâce au PAPFC ces familles profitent d'un suivi intensif qui a des retombés sur plus d'une génération.

Je vous remercie de l'attention portée à la présente et nous demeurons disponible pour plus d'informations.

Julie Bruneau Le Transit
organisme

4 nov. 05,

Monsieur Pierre Racette
Centre Jeunesse Lanaudière

Objet : Le PAPFC doit demeurer dans Montcalm

Monsieur Racette,

La présente a pour but de vous sensibiliser à l'importance du PAPFC pour les familles et le partenariat dans la MRC Montcalm. Notre organisme reconnaît l'importance de ce programme et souhaite ardemment qu'il se développe dans les prochaines années.

Notre MRC est l'une des plus défavorisées de la province et nous ne pouvons retirer ce programme qui a démontré au cours des dernières années son efficacité auprès des familles.

De plus, le PAPFC a permis de développer un continuum de services pour toutes les familles de Montcalm. Grâce au PAPFC ces familles profitent d'un suivi intensif qui a des retombés sur plus d'une génération.

Je vous remercie de l'attention portée à la présente et nous demeurons disponible pour plus d'informations.

Stéphanie Jeroux
~~organisme~~

7 novembre 2005

Monsieur Pierre Racette
Centre Jeunesse Lanaudière

Objet : Le PAPFC doit demeurer dans Montcalm

Monsieur Racette,

La présente a pour but de vous sensibiliser à l'importance du PAPFC pour les familles et le partenariat dans la MRC Montcalm. Notre organisme reconnaît l'importance de ce programme et souhaite ardemment qu'il se développe dans les prochaines années.

Notre MRC est l'une des plus défavorisées de la province et nous ne pouvons retirer ce programme qui a démontré au cours des dernières années son efficacité auprès des familles.

De plus, le PAPFC a permis de développer un continuum de services pour toutes les familles de Montcalm. Grâce au PAPFC ces familles profitent d'un suivi intensif qui a des retombés sur plus d'une génération.

Je vous remercie de l'attention portée à la présente et nous demeurons disponible pour plus d'informations.

Julie Lafleur
organisme

Joliette, ~~le 5 octobre~~ 2005

Monsieur Pierre Racette
Centre Jeunesse Lanaudière

Objet : Le PAPFC doit demeurer dans Montcalm

Monsieur Racette,

La présente a pour but de vous sensibiliser à l'importance du PAPFC pour les familles et le partenariat dans la MRC Montcalm. Notre organisme reconnaît l'importance de ce programme et souhaite ardemment qu'il se développe dans les prochaines années.

Notre MRC est l'une des plus défavorisées de la province et nous ne pouvons retirer ce programme qui a démontré au cours des dernières années son efficacité auprès des familles.

De plus, le PAPFC a permis de développer un continuum de services pour toutes les familles de Montcalm. Grâce au PAPFC ces familles profitent d'un suivi intensif qui a des retombés sur plus d'une génération.

Je vous remercie de l'attention portée à la présente et nous demeurons disponible pour plus d'informations.

Diane Langevin La Clef
organisme Superviseur de stage

St-Calixte, le 5 octobre 2005

Monsieur Pierre Racette
Centre Jeunesse Lanaudière

Objet : Le PAPFC doit demeurer dans Montcalm

Monsieur Racette,

La présente a pour but de vous sensibiliser à l'importance du PAPFC pour les familles et le partenariat dans la MRC Montcalm. Notre organisme reconnaît l'importance de ce programme et souhaite ardemment qu'il se développe dans les prochaines années.

Notre MRC est l'une des plus défavorisées de la province et nous ne pouvons retirer ce programme qui a démontré au cours des dernières années son efficacité auprès des familles.

De plus, le PAPFC a permis de développer un continuum de services pour toutes les familles de Montcalm. Grâce au PAPFC ces familles profitent d'un suivi intensif qui a des retombés sur plus d'une génération.

Je vous remercie de l'attention portée à la présente et nous demeurons disponible pour plus d'informations.

Françoise Guérin
organisme

Joliette, le ~~5 octobre~~ 2005

Monsieur Pierre Racette
Centre Jeunesse Lanaudière

Objet : Le PAPFC doit demeurer dans Montcalm

Monsieur Racette,

La présente a pour but de vous sensibiliser à l'importance du PAPFC pour les familles et le partenariat dans la MRC Montcalm. Notre organisme reconnaît l'importance de ce programme et souhaite ardemment qu'il se développe dans les prochaines années.

Notre MRC est l'une des plus défavorisées de la province et nous ne pouvons retirer ce programme qui a démontré au cours des dernières années son efficacité auprès des familles.

De plus, le PAPFC a permis de développer un continuum de services pour toutes les familles de Montcalm. Grâce au PAPFC ces familles profitent d'un suivi intensif qui a des retombés sur plus d'une génération.

Je vous remercie de l'attention portée à la présente et nous demeurons disponible pour plus d'informations.

Marie Dorion
organisme

Mardi le 22 novembre 2005

À qui de droit :

Nous aimerions vous expliquer l'importance de garder le programme PAPFC dans notre région. Pour commencer nous sommes une famille-soutien depuis maintenant 8 ans. Nous avions décidé de nous joindre à cette belle équipe, parce que nous voulions faire la différence dans ce monde d'indifférence. Nous voulions que les parents aient la possibilité de voir leurs enfants grandir auprès d'eux à chaque jour qui passe. Nous voulions voir le bienfait du programme sur les parents et les enfants à la fin des deux ans. Nous voulions leur tenir la main lorsqu'il traverserait des moments difficiles avec leurs enfants. Pour terminer, nous voulions tout simplement être là, avec eux et pouvoir apporter un peu de notre vécu dans leur vie. Être pour eux une mère, un père, une sœur, une frère, un(e) aide, un(e) ami(e)…

Et bien, nous avons quelque chose à vous dire. C'est eux qui nous ont beaucoup plus appris en 8 ans, que nous nous avons pu leur apprendre. Ils nous ont appris la patience, la tempérance, la persévérance et de ne jamais lâcher, même lorsque l'on croit que tout est terminé. Ils nous ont aussi appris à ne pas juger selon ce que l'on voit de nos yeux, mais de regarder avec notre cœur. Nous ne devons jamais regarder la paille dans l'œil de notre voisin, mais bien plutôt la poutre que l'on a dans notre propre œil. Ils nous ont apporté beaucoup d'amour lorsque le lien devenait plus fort.

Nous pouvons vous dire que ce que nous avons appris au fil des années, c'est qu'ils ont besoin de ce programme pour réussir à grandir et à se sortir de leur vécu. Ils ont besoin de notre aide pour pouvoir garder leurs enfants dans tous les sens du mot (que ce soit à la maison ou dans le droit chemin). Ils ont besoin de ce petit coup de pouce pour pouvoir changer leur vie à tout jamais, ainsi que celle de leurs enfants et de leurs générations à venir.

Ils ont besoin de vous pour contribuer à leur réussite. Ils ont besoin que vous croyez en eux et que vous ayez assez confiance en eux pour comprendre que vous ne devez pas couper dans le PAPFC, car cela serait une grave erreur. Qui vous dit qu'un jour ce ne soit pas un de vos enfants qui auront besoin de ce programme lorsqu'ils seront parents??? Nous ne savons pas l'avenir, mais vous pouvez contribuer grandement à l'avenir de ces familles en décidant de ne pas couper à cette place là.

Nous vous remercions du temps que vous avez pris pour lire cette lettre et nous avons confiance que vous allez prendre la bonne décision. Nous vous disons un gros merci à l'avance de votre soutien. Que Dieu puisse vous bénir et bénir votre travail!

Bien à vous,

Suzie Bruneau

La famille Bruneau (Suzie, Martin, Meggie et Miguel)
Famille-soutien

18 octobre le 2005

Monsieur Pierre Racette
Centre Jeunesse Lanaudière

Objet : Le PAPFC doit demeurer dans Montcalm

Monsieur Racette,

La présente a pour but de vous sensibiliser à l'importance du PAPFC pour les familles et le partenariat dans la MRC Montcalm. Notre organisme reconnaît l'importance de ce programme et souhaite ardemment qu'il se développe dans les prochaines années.

Notre MRC est l'une des plus défavorisées de la province et nous ne pouvons retirer ce programme qui a démontré au cours des dernières années son efficacité auprès des familles.

De plus, le PAPFC a permis de développer un continuum de services pour toutes les familles de Montcalm. Grâce au PAPFC ces familles profitent d'un suivi intensif qui a des retombés sur plus d'une génération.

Je vous remercie de l'attention portée à la présente et nous demeurons disponible pour plus d'informations.

REPARS
Organisme de justice alternative

200, rue De Salaberry
Joliette (Québec) J6E 4G1
Téléphone : (450) **755-3815**
Télécopieur : (450) **755-4540**
Adresse électronique : repars@pandore.qc.ca

Joliette, le jeudi 17 novembre 2005

Monsieur Pierre Racette
Les Centres Jeunesse de Lanaudière
260, Lavaltrie sud
Joliette, (Québec)
J6E 5X7

Objet : Le Programme d'action personnelle, familiale et communautaire

Monsieur Racette,

La présente a pour objet de vous sensibiliser à l'importance du PAPFC (Programme d'action personnelle, familiale et communautaire) pour les familles de la MRC Montcalm. Notre organisme reconnaît les avantages de ce programme et souhaite qu'il se développe davantage.

Cette MRC est l'une des plus défavorisées du Québec. Nous ne pouvons laisser tomber ces gens qui commencent à faire confiance à la société, à l'humanité, à leur communauté. Les générations futures ont besoin d'un coup de main et ce programme peut améliorer les perspectives d'avenir.

Je vous prie de considérer cet appui à la Maison de la Famille de Montcalm, veuillez accepter mes salutations sincères..

La coordonnatrice de REPARS

Nadine Bernatchez

c.c. Association Carrefour famille Montcalm

✓

7 nov, le ~~5 octobre~~ 2005

Monsieur Pierre Racette
Centre Jeunesse Lanaudière

Objet : Le PAPFC doit demeurer dans Montcalm

Monsieur Racette,

La présente a pour but de vous sensibiliser à l'importance du PAPFC pour les familles et le partenariat dans la MRC Montcalm. Notre organisme reconnaît l'importance de ce programme et souhaite ardemment qu'il se développe dans les prochaines années.

Notre MRC est l'une des plus défavorisées de la province et nous ne pouvons retirer ce programme qui a démontré au cours des dernières années son efficacité auprès des familles.

De plus, le PAPFC a permis de développer un continuum de services pour toutes les familles de Montcalm. Grâce au PAPFC ces familles profitent d'un suivi intensif qui a des retombés sur plus d'une génération.

Je vous remercie de l'attention portée à la présente et nous demeurons disponible pour plus d'informations.

Marie Dorion
organisme

St-Alexis, le 5 octobre 2005

Monsieur Pierre Racette
Centre Jeunesse Lanaudière

Objet : Le PAPFC doit demeurer dans Montcalm

Monsieur Racette,

La présente a pour but de vous sensibiliser à l'importance du PAPFC pour les familles et le partenariat dans la MRC Montcalm. ~~Notre organisme~~ Je reconnaît ~~s~~ l'importance de ce programme et souhaite ardemment qu'il se développe dans les prochaines années.

Notre MRC est l'une des plus défavorisées de la province et nous ne pouvons retirer ce programme qui a démontré au cours des dernières années son efficacité auprès des familles.

De plus, le PAPFC a permis de développer un continuum de services pour toutes les familles de Montcalm. Grâce au PAPFC ces familles profitent d'un suivi intensif qui a des retombés sur plus d'une génération.

Je vous remercie de l'attention portée à la présente et nous demeurons disponible pour plus d'informations.

~~organisme~~ clinique.
STÉPHANIE CÔTÉ.

_____, le 5 octobre 2005
Jeudi 17 nov. 2005.

Monsieur Pierre Racette
Centre Jeunesse Lanaudière

Objet : Le PAPFC doit demeurer dans Montcalm

Monsieur Racette,

La présente a pour but de vous sensibiliser à l'importance du PAPFC pour les familles et le partenariat dans la MRC Montcalm. Notre organisme reconnaît l'importance de ce programme et souhaite ardemment qu'il se développe dans les prochaines années.

Notre MRC est l'une des plus défavorisées de la province et nous ne pouvons retirer ce programme qui a démontré au cours des dernières années son efficacité auprès des familles.

De plus, le PAPFC a permis de développer un continuum de services pour toutes les familles de Montcalm. Grâce au PAPFC ces familles profitent d'un suivi intensif qui a des retombés sur plus d'une génération.

Je vous remercie de l'attention portée à la présente et nous demeurons disponible pour plus d'informations.

organisme

aide éducatrice
en milieu familial

_____, le 5 octobre 2005

Monsieur Pierre Racette
Centre Jeunesse Lanaudière

Objet : Le PAPFC doit demeurer dans Montcalm

Monsieur Racette,

La présente a pour but de vous sensibiliser à l'importance du PAPFC pour les familles et le partenariat dans la MRC Montcalm. Notre organisme reconnaît l'importance de ce programme et souhaite ardemment qu'il se développe dans les prochaines années.

Notre MRC est l'une des plus défavorisées de la province et nous ne pouvons retirer ce programme qui a démontré au cours des dernières années son efficacité auprès des familles.

De plus, le PAPFC a permis de développer un continuum de services pour toutes les familles de Montcalm. Grâce au PAPFC ces familles profitent d'un suivi intensif qui a des retombés sur plus d'une génération.

Je vous remercie de l'attention portée à la présente et nous demeurons disponible pour plus d'informations.

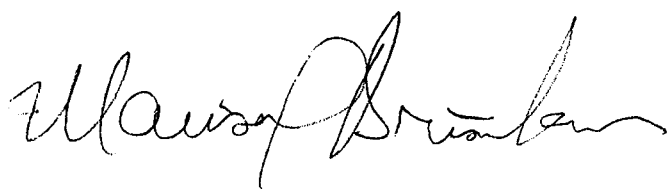

_____
organisme

_____, le 5 octobre 2005

Monsieur Pierre Racette
Centre Jeunesse Lanaudière

Objet : Le PAPFC doit demeurer dans Montcalm

Monsieur Racette,

La présente a pour but de vous sensibiliser à l'importance du PAPFC pour les familles et le partenariat dans la MRC Montcalm. Notre organisme reconnaît l'importance de ce programme et souhaite ardemment qu'il se développe dans les prochaines années.

Notre MRC est l'une des plus défavorisées de la province et nous ne pouvons retirer ce programme qui a démontré au cours des dernières années son efficacité auprès des familles.

De plus, le PAPFC a permis de développer un continuum de services pour toutes les familles de Montcalm. Grâce au PAPFC ces familles profitent d'un suivi intensif qui a des retombés sur plus d'une génération.

Je vous remercie de l'attention portée à la présente et nous demeurons disponible pour plus d'informations.

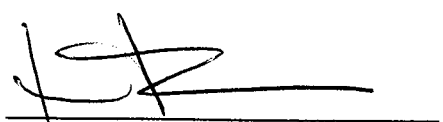

organisme

_____, le 5 octobre 2005

Monsieur Pierre Racette
Centre Jeunesse Lanaudière

Objet : Le PAPFC doit demeurer dans Montcalm

Monsieur Racette,

La présente a pour but de vous sensibiliser à l'importance du PAPFC pour les familles et le partenariat dans la MRC Montcalm. Notre organisme reconnaît l'importance de ce programme et souhaite ardemment qu'il se développe dans les prochaines années.

Notre MRC est l'une des plus défavorisées de la province et nous ne pouvons retirer ce programme qui a démontré au cours des dernières années son efficacité auprès des familles.

De plus, le PAPFC a permis de développer un continuum de services pour toutes les familles de Montcalm. Grâce au PAPFC ces familles profitent d'un suivi intensif qui a des retombés sur plus d'une génération.

Je vous remercie de l'attention portée à la présente et nous demeurons disponible pour plus d'informations.

_____
organisme

Ste Julienne le 5 octobre 2005

Monsieur Pierre Racette
Centre Jeunesse Lanaudière

Objet : Le PAPFC doit demeurer dans Montcalm

Monsieur Racette,

La présente a pour but de vous sensibiliser à l'importance du PAPFC pour les familles et le partenariat dans la MRC Montcalm. Notre organisme reconnaît l'importance de ce programme et souhaite ardemment qu'il se développe dans les prochaines années.

Notre MRC est l'une des plus défavorisées de la province et nous ne pouvons retirer ce programme qui a démontré au cours des dernières années son efficacité auprès des familles.

De plus, le PAPFC a permis de développer un continuum de services pour toutes les familles de Montcalm. Grâce au PAPFC ces familles profitent d'un suivi intensif qui a des retombés sur plus d'une génération.

Je vous remercie de l'attention portée à la présente et nous demeurons disponible pour plus d'informations.

Isabelle Beaubien
organisme

_____, le 5 octobre 2005

Monsieur Pierre Racette
Centre Jeunesse Lanaudière

Objet : Le PAPFC doit demeurer dans Montcalm

Monsieur Racette,

La présente a pour but de vous sensibiliser à l'importance du PAPFC pour les familles et le partenariat dans la MRC Montcalm. Notre organisme reconnaît l'importance de ce programme et souhaite ardemment qu'il se développe dans les prochaines années.

Notre MRC est l'une des plus défavorisées de la province et nous ne pouvons retirer ce programme qui a démontré au cours des dernières années son efficacité auprès des familles.

De plus, le PAPFC a permis de développer un continuum de services pour toutes les familles de Montcalm. Grâce au PAPFC ces familles profitent d'un suivi intensif qui a des retombés sur plus d'une génération.

Je vous remercie de l'attention portée à la présente et nous demeurons disponible pour plus d'informations.

Sabrina Ouellet
organisme

_____, le 5 octobre 2005

Monsieur Pierre Racette
Centre Jeunesse Lanaudière

Objet : Le PAPFC doit demeurer dans Montcalm

Monsieur Racette,

La présente a pour but de vous sensibiliser à l'importance du PAPFC pour les familles et le partenariat dans la MRC Montcalm. Notre organisme reconnaît l'importance de ce programme et souhaite ardemment qu'il se développe dans les prochaines années.

Notre MRC est l'une des plus défavorisées de la province et nous ne pouvons retirer ce programme qui a démontré au cours des dernières années son efficacité auprès des familles.

De plus, le PAPFC a permis de développer un continuum de services pour toutes les familles de Montcalm. Grâce au PAPFC ces familles profitent d'un suivi intensif qui a des retombés sur plus d'une génération.

Je vous remercie de l'attention portée à la présente et nous demeurons disponible pour plus d'informations.

Amélie Thibault et Richard Plourde
organisme

_____, le 5 octobre 2005

Monsieur Pierre Racette
Centre Jeunesse Lanaudière

Objet : Le PAPFC doit demeurer dans Montcalm

Monsieur Racette,

La présente a pour but de vous sensibiliser à l'importance du PAPFC pour les familles et le partenariat dans la MRC Montcalm. Notre organisme reconnaît l'importance de ce programme et souhaite ardemment qu'il se développe dans les prochaines années.

Notre MRC est l'une des plus défavorisées de la province et nous ne pouvons retirer ce programme qui a démontré au cours des dernières années son efficacité auprès des familles.

De plus, le PAPFC a permis de développer un continuum de services pour toutes les familles de Montcalm. Grâce au PAPFC ces familles profitent d'un suivi intensif qui a des retombés sur plus d'une génération.

Je vous remercie de l'attention portée à la présente et nous demeurons disponible pour plus d'informations.

_____
organisme

Ste-Julienne, le 5 octobre 2005

Monsieur Pierre Racette
Centre Jeunesse Lanaudière

Objet : Le PAPFC doit demeurer dans Montcalm

Monsieur Racette,

La présente a pour but de vous sensibiliser à l'importance du PAPFC pour les familles et le partenariat dans la MRC Montcalm. Notre organisme reconnaît l'importance de ce programme et souhaite ardemment qu'il se développe dans les prochaines années.

Notre MRC est l'une des plus défavorisées de la province et nous ne pouvons retirer ce programme qui a démontré au cours des dernières années son efficacité auprès des familles.

De plus, le PAPFC a permis de développer un continuum de services pour toutes les familles de Montcalm. Grâce au PAPFC ces familles profitent d'un suivi intensif qui a des retombés sur plus d'une génération.

Je vous remercie de l'attention portée à la présente et nous demeurons disponible pour plus d'informations.

Mélanie Vachon
organisme ACFM

14 novembre 2005

Monsieur Pierre Racette
Centre Jeunesse Lanaudière

Objet : Le PAPFC doit demeurer dans Montcalm

Monsieur Racette,

La présente a pour but de vous sensibiliser à l'importance du PAPFC pour les familles et le partenariat dans la MRC Montcalm. Notre organisme reconnaît l'importance de ce programme et souhaite ardemment qu'il se développe dans les prochaines années.

Notre MRC est l'une des plus défavorisées de la province et nous ne pouvons retirer ce programme qui a démontré au cours des dernières années son efficacité auprès des familles.

De plus, le PAPFC a permis de développer un continuum de services pour toutes les familles de Montcalm. Grâce au PAPFC ces familles profitent d'un suivi intensif qui a des retombés sur plus d'une génération.

Je vous remercie de l'attention portée à la présente et nous demeurons disponible pour plus d'informations.

organisme

REÇU 9 NOV. 2005

_____, le 5 octobre 2005

Monsieur Pierre Racette
Centre Jeunesse Lanaudière

Objet : Le PAPFC doit demeurer dans Montcalm

Monsieur Racette,

La présente a pour but de vous sensibiliser à l'importance du PAPFC pour les familles et le partenariat dans la MRC Montcalm. Notre organisme reconnaît l'importance de ce programme et souhaite ardemment qu'il se développe dans les prochaines années.

Notre MRC est l'une des plus défavorisées de la province et nous ne pouvons retirer ce programme qui a démontré au cours des dernières années son efficacité auprès des familles.

De plus, le PAPFC a permis de développer un continuum de services pour toutes les familles de Montcalm. Grâce au PAPFC ces familles profitent d'un suivi intensif qui a des retombés sur plus d'une génération.

Je vous remercie de l'attention portée à la présente et nous demeurons disponible pour plus d'informations.

organisme

_____, le 5 octobre 2005

Monsieur Pierre Racette
Centre Jeunesse Lanaudière

Objet : Le PAPFC doit demeurer dans Montcalm

Monsieur Racette,

La présente a pour but de vous sensibiliser à l'importance du PAPFC pour les familles et le partenariat dans la MRC Montcalm. Notre organisme reconnaît l'importance de ce programme et souhaite ardemment qu'il se développe dans les prochaines années.

Notre MRC est l'une des plus défavorisées de la province et nous ne pouvons retirer ce programme qui a démontré au cours des dernières années son efficacité auprès des familles.

De plus, le PAPFC a permis de développer un continuum de services pour toutes les familles de Montcalm. Grâce au PAPFC ces familles profitent d'un suivi intensif qui a des retombés sur plus d'une génération.

Je vous remercie de l'attention portée à la présente et nous demeurons disponible pour plus d'informations.

Francois Barthe, infirmier
organisme

_____, le 5 octobre 2005

Monsieur Pierre Racette
Centre Jeunesse Lanaudière

Objet : Le PAPFC doit demeurer dans Montcalm

Monsieur Racette,

La présente a pour but de vous sensibiliser à l'importance du PAPFC pour les familles et le partenariat dans la MRC Montcalm. Notre organisme reconnaît l'importance de ce programme et souhaite ardemment qu'il se développe dans les prochaines années.

Notre MRC est l'une des plus défavorisées de la province et nous ne pouvons retirer ce programme qui a démontré au cours des dernières années son efficacité auprès des familles.

De plus, le PAPFC a permis de développer un continuum de services pour toutes les familles de Montcalm. Grâce au PAPFC ces familles profitent d'un suivi intensif qui a des retombés sur plus d'une génération.

Je vous remercie de l'attention portée à la présente et nous demeurons disponible pour plus d'informations.

organisme

_____, le 5 octobre 2005

Monsieur Pierre Racette
Centre Jeunesse Lanaudière

Objet : Le PAPFC doit demeurer dans Montcalm

Monsieur Racette,

La présente a pour but de vous sensibiliser à l'importance du PAPFC pour les familles et le partenariat dans la MRC Montcalm. Notre organisme reconnaît l'importance de ce programme et souhaite ardemment qu'il se développe dans les prochaines années.

Notre MRC est l'une des plus défavorisées de la province et nous ne pouvons retirer ce programme qui a démontré au cours des dernières années son efficacité auprès des familles.

De plus, le PAPFC a permis de développer un continuum de services pour toutes les familles de Montcalm. Grâce au PAPFC ces familles profitent d'un suivi intensif qui a des retombés sur plus d'une génération.

Je vous remercie de l'attention portée à la présente et nous demeurons disponible pour plus d'informations.

_____
organisme

Lundi, le ~~5 octobre~~ 14 Novembre 2005

Monsieur Pierre Racette
Centre Jeunesse Lanaudière

Objet : Le PAPFC doit demeurer dans Montcalm

Monsieur Racette,

La présente a pour but de vous sensibiliser à l'importance du PAPFC pour les familles et le partenariat dans la MRC Montcalm. Notre organisme reconnaît l'importance de ce programme et souhaite ardemment qu'il se développe dans les prochaines années.

Notre MRC est l'une des plus défavorisées de la province et nous ne pouvons retirer ce programme qui a démontré au cours des dernières années son efficacité auprès des familles.

De plus, le PAPFC a permis de développer un continuum de services pour toutes les familles de Montcalm. Grâce au PAPFC ces familles profitent d'un suivi intensif qui a des retombés sur plus d'une génération.

Je vous remercie de l'attention portée à la présente et nous demeurons disponible pour plus d'informations.

ACFM de Montcalm
organisme

Doris Masson-Desmarais